

Gérard Noiriel

Introduction à la socio-histoire

Collection

R E P È R E S



La Découverte

ECONOMIE
SOCIOLOGIE
SCIENCES POLITIQUES - DROIT
HISTOIRE
GESTION
CULTURE - COMMUNICATION

Gérard Noiriel

Introduction à la socio-histoire



La Découverte

9 bis, rue Abel-Hovelacque
75013 Paris

ISBN 2-7071-4723-0

Le logo qui figure au dos de la couverture de ce livre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, tout particulièrement dans le domaine des sciences humaines et sociales, le développement massif du photocopillage.

Le code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or cette pratique s'est généralisée dans les établissements d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc qu'en application des articles L. 122-10 à L. 122-12 du code de la propriété intellectuelle, toute reproduction à usage collectif par photocopie, intégralement ou partiellement, du présent ouvrage est interdite sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris). Toute autre forme de reproduction, intégrale ou partielle, est également interdite sans autorisation de l'éditeur.

Si vous désirez être tenu régulièrement informé de nos parutions, il vous suffit d'envoyer vos nom et adresse aux Éditions La Découverte, 9 bis, rue Abel-Hovelacque, 75013 Paris. Vous recevrez gratuitement notre bulletin trimestriel **À la Découverte**. Vous pouvez également retrouver l'ensemble de notre catalogue et nous contacter sur notre site www.editions-ladecouverte.fr.

© Éditions La Découverte, Paris, 2006.

Introduction

Apparu il y a une quinzaine d'années, le terme « socio-histoire » a surtout été utilisé jusqu'ici comme un label, pour désigner des travaux qui se placent au carrefour de l'histoire et de la sociologie [Buton et Mariot, 2006]*. Dans ce livre, j'ai voulu aller au-delà de cette logique d'étiquetage, en essayant de circonscrire le domaine de recherches propre à la socio-histoire. Pour la caractériser, il ne suffit pas d'invoquer le patronage de l'histoire et de la sociologie. L'histoire sociale, la sociologie historique et la microhistoire revendiquent, elles aussi, ce double héritage. La particularité de la socio-histoire tient au fait qu'elle combine les *principes fondateurs* de ces deux disciplines, tels qu'ils ont été fixés au tournant des XIX^e et XX^e siècles. Le rappel de ces principes permettra de mieux faire comprendre la démarche que défend le socio-historien.

Une critique de la réification des rapports sociaux

L'histoire et la sociologie sont devenues des disciplines scientifiques en rejetant, chacune à leur manière, la « réification » du monde social. Dès le début du XIX^e siècle, l'histoire s'est constituée en domaine autonome de la connaissance, en montrant que les « choses » qui nous entourent (les bâtiments, les institutions,

* Les références entre crochets renvoient à la bibliographie en fin d'ouvrage.

les objets, les archives, etc.) étaient les traces inertes des activités humaines du passé. La méthode historique, dont les grandes lignes datent de cette époque, repose sur un examen critique de ces traces. Elle a pour but de retrouver les individus en chair et en os derrière le monde inanimé des objets qu'ils ont laissés. La socio-histoire reprend cette démarche à son compte. C'est pourquoi elle s'intéresse particulièrement à la *genèse* des phénomènes qu'elle étudie. Le socio-historien veut mettre en lumière l'historicité du monde dans lequel nous vivons, pour mieux comprendre comment le passé pèse sur le présent. Précisons que cette règle de méthode vaut aussi pour des périodes plus reculées dans le temps. Dans toutes les sociétés humaines, en effet, le passé conditionne le présent. Même si la socio-histoire a surtout été pratiquée, jusqu'ici, par des spécialistes d'histoire contemporaine, son champ d'études n'est borné par aucune limite d'ordre chronologique.

La sociologie est née à la fin du XIX^e siècle, en développant la critique d'une autre forme de réification, inscrite celle-ci dans le langage, qui consiste à envisager les entités collectives (l'entreprise, l'État, l'Église, etc.) comme s'il s'agissait de personnes réelles. L'objet de la sociologie est de déconstruire ces entités pour retrouver les individus et les relations qu'ils entretiennent entre eux (ce qu'on appelle le « lien social »). La socio-histoire poursuit le même objectif, mais elle met l'accent sur l'étude des *relations à distance*. Grâce à l'invention de l'écriture et de la monnaie, grâce aux progrès techniques, les hommes ont pu nouer entre eux des liens dépassant largement la sphère des échanges directs, fondés sur l'interconnaissance. Des « fils invisibles » relient aujourd'hui des millions de personnes qui ne se connaissent pas. Le but de la socio-histoire est d'étudier ces formes d'interdépendance et de montrer comment elles affectent les relations de face-à-face.

Une réflexion sur les relations de pouvoir

La sociologie s'est développée en partant d'un autre principe que la socio-histoire reprend à son compte, concernant le

caractère conflictuel des relations entre individus. L'importance accordée à la question du lien social découle du constat que la vie en société ne va pas de soi. L'histoire de l'humanité montre que les luttes de concurrence et les compétitions entre les hommes pour acquérir des richesses, du pouvoir ou des honneurs ont toujours été une dimension centrale des rapports sociaux. La socio-histoire cherche à comprendre en quoi le développement des moyens d'action à distance a transformé ces relations de pouvoir. La réflexion sur cette question peut se déployer dans des directions très différentes.

La première concerne le problème de la *domination sociale*. La communication écrite a joué un rôle décisif dans la mise au point des techniques bureaucratiques, grâce auxquelles les dirigeants des États ont contraint à l'obéissance les populations vivant à l'intérieur de leur territoire. De même, l'usage de la monnaie (principalement l'accumulation du capital) a permis aux chefs d'entreprise d'imposer leur loi à des millions d'individus obligés de se mettre à leur service pour pouvoir survivre.

La deuxième direction qu'emprunte la réflexion socio-historique sur les relations de pouvoir insiste, au contraire, sur la *solidarité sociale*. Les moyens d'action à distance ont été aussi des instruments puissants d'action collective grâce auxquels les plus déshérités ont pu se regrouper pour défendre leurs intérêts ou leurs idéaux.

La socio-histoire s'intéresse également à une troisième dimension des relations de pouvoir, qui est d'ordre symbolique et concerne plus particulièrement le langage. C'est surtout l'étude des activités culturelles qui permet de la mettre en évidence. Mais comme toutes les relations sociales sont médiatisées par le langage, il s'agit d'un problème que le socio-historien peut retrouver dans des domaines extrêmement divers. Ceux qui maîtrisent les moyens de communication à distance détiennent un pouvoir à caractère symbolique du fait qu'ils s'adressent à un *public*, c'est-à-dire à un grand nombre d'individus dispersés et qui ne se connaissent pas, mais qui reçoivent les mêmes messages. Tout discours public permet ainsi de tracer une ligne de démarcation entre des réalités qui sont rendues visibles aux yeux de tous, du simple fait qu'elles sont énoncées, et des réalités

qui restent invisibles parce qu'elles ne dépassent pas la sphère du langage « privé ». Les individus qui détiennent le privilège de définir les identités, les problèmes et les normes du monde social imposent ainsi les enjeux que doivent prendre en considération tous les acteurs de la société. C'est la raison pour laquelle les questions de nomination, de désignation et de catégorisation sont au cœur des préoccupations de la socio-histoire.

La force symbolique du langage s'explique aussi par un autre facteur. L'exemple de la littérature montre que l'écriture peut être un puissant moyen d'action à distance quand elle parvient à jouer sur les émotions des lecteurs, comme dans le cas du roman. La propension de ces derniers à s'identifier aux histoires qui leur sont racontées est une façon de combler, symboliquement, la distance qui sépare celui qui écrit et ceux qui lisent. Cette logique se retrouve sous des formes très variables, dans beaucoup d'autres domaines. Très souvent, les individus intériorisent les étiquettes et les symboles qui désignent les groupes ou les catégories auxquels ils sont rattachés et ils s'identifient à ceux qui parlent en leur nom. Le langage peut, à l'inverse, devenir un facteur de stigmatisation ou de honte de soi, quand des individus sont publiquement désignés de façon négative ou péjorative. Il y a là un autre écheveau de problèmes que le socio-historien cherche à élucider.

Une démarche tournée vers l'étude de problèmes empiriques précis

Le dernier principe fondateur sur lequel repose la socio-histoire est de nature épistémologique. À la différence de la sociologie qui, dès le départ, s'est donné comme but suprême l'élaboration d'une théorie du monde social, la socio-histoire se définit plutôt comme une sorte de « méthode historique » ou mieux, comme une « boîte à outils ». C'est pourquoi les socio-historiens n'ont pas éprouvé, jusqu'ici, le besoin de définir rigoureusement leur domaine. Tournée vers l'analyse de problèmes empiriques précis, la démarche est guidée par le souci de mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons. Le choix des

Précisions sur le vocabulaire de la socio-histoire

La socio-histoire privilégie les concepts qui désignent des relations entre les individus. Le terme « configuration » peut être utilisé pour nommer le type d'activité qui réunit des acteurs engagés dans une même compétition. Par exemple, un match de football peut être vu comme une forme très simple de configuration, car chaque partie oppose les membres de deux équipes qui poursuivent le même but. Le terme « groupement » est employé pour désigner un ensemble de personnes ayant des intérêts communs mais qui, pour la plupart, ne se connaissent pas. Chaque groupement possède son règlement et ses représentants. Tous ses membres sont interdépendants, bien que certains occupent des positions dominantes alors que les autres occupent des positions dominées. Selon la configuration étudiée, on distinguera les groupements économiques (l'entreprise), politiques

(l'État ou le parti), culturels (le public). Le terme « communauté » sera réservé pour nommer des ensembles d'individus liés entre eux par des relations d'interconnaissance (comme une famille, un village, un quartier, etc.).

On remarquera que la socio-histoire n'utilise guère l'expression « groupe social ». Elle appartient au vocabulaire des historiens qui définissent les entités collectives à partir de critères « objectifs » (comme le métier, les revenus, etc.). Pour désigner les ensembles d'individus qui résultent de l'intervention croissante de l'État dans la vie économique, le socio-historien utilisera les termes « groupes socioprofessionnels » (employés, cadres, ouvriers, etc.) ou « catégories socioprofessionnelles » (chômeurs, retraités, etc.). Lorsque ces groupements ne sont pas la conséquence d'une mobilisation des acteurs directement concernés, mais imposés par le pouvoir bureaucratique, on parlera de « catégorie socioadministrative » (par exemple, les « immigrés »).

outils et la façon de les mettre en œuvre dépendent toujours des questions précises que l'étude a pour but d'élucider.

À l'heure actuelle, les chantiers de la socio-histoire sont très inégalement avancés. Les exemples que j'ai retenus dans ce livre n'ont pas pour but de présenter un état des lieux exhaustif de la recherche dans ce domaine. Je les ai choisis surtout pour montrer comment il était possible de mettre en œuvre concrètement la démarche socio-historique.

I / La rencontre de l'histoire et de la sociologie

Pour se familiariser avec la démarche de la socio-histoire, il faut d'abord acquérir une bonne connaissance de l'histoire et de la sociologie. Dans ce chapitre, je retracerai la genèse de ces deux disciplines, en insistant sur les éléments que le socio-historien a retenus pour forger ses propres outils.

Comprendre comment les choses se sont réellement passées

Au berceau de l'histoire

L'histoire, en tant que discipline scientifique, est née au début du XIX^e siècle, trois quarts de siècle avant la sociologie. Professeur à l'université de Berlin, la première université moderne fondée par Wilhelm von Humboldt en 1810, Leopold von Ranke, le père de l'historiographie moderne, a défini les règles de base de la méthode historique que les historiens d'aujourd'hui appliquent encore. Il rejette la démarche spéculative défendue par Hegel, qui enseignait la philosophie de l'histoire dans la même université, en plaidant pour une démarche empirique, reposant sur l'étude des documents légués par le passé, afin de mieux comprendre « comment les choses se sont réellement passées ». Cette formule qui a été beaucoup critiquée et qui semble aujourd'hui triviale, voire naïve, constitue en

fait le point de départ de la démarche que le socio-historien reprend à son compte.

Elle repose sur le constat qu'un lien indirect nous rattache aux hommes et aux femmes d'autrefois. Ils ont disparu, mais ils ont laissé des traces : des bâtiments, des monuments, des inscriptions, des documents. La recherche historique consiste à mener un travail d'analyse, de façon à répertorier, critiquer, comparer, authentifier tous ces vestiges. Ainsi pourront être élaborés des faits historiques qu'il faudra ensuite rassembler et interpréter, pour comprendre la culture (la personnalité ou l'esprit) d'une époque. La compréhension des êtres humains est au cœur de la méthode historique. Pour restituer le sens que les acteurs donnaient à leurs actes, nous devons essayer de nous mettre à leur place, en tenant à distance nos jugements de valeur et nos préjugés. Au ^{xx} siècle, les autres sciences humaines reprendront ce principe à leur compte. Mais ce sont les historiens qui ont été les premiers à le défendre. L'histoire, en tant que discipline savante, s'éloigne ainsi de la mémoire qui juge (dénonce ou réhabilite) les acteurs du passé sans chercher à les comprendre. L'histoire universitaire est née en même temps que le roman. C'est ce qui explique l'importance attachée à la question du style. Comme le peintre ou le poète qui s'efforcent de « rendre » la couleur d'un paysage, l'historien doit être capable de faire sentir l'atmosphère d'une époque, les sentiments des acteurs qui ont vécu à ce moment-là [Humboldt, 1821].

Le contexte politique doit aussi être rappelé pour comprendre les principales caractéristiques de la discipline. La plupart des historiens universitaires de cette période sont issus des rangs de la bourgeoisie cultivée. À ce titre, ils utilisent l'histoire comme arme dans leur combat contre l'aristocratie. En Allemagne, après avoir lutté contre l'occupation de leur pays par les troupes napoléoniennes, ils se mobilisent en faveur de l'unité allemande, réclamant la liberté pour tous les opprimés. Ces historiens défendent avec force le « principe des nationalités », en recherchant l'origine des peuples et en recueillant leurs coutumes. Cet engagement est facilité par le fait qu'au début du ^{xix} siècle, la politique et la science ne sont pas encore vraiment séparées. Les grands historiens, comme Humboldt en Allemagne, Guizot ou

Thiers en France, sont aussi des hommes d'État, des écrivains, des journalistes. C'est pourquoi les problèmes qui intéressent ces historiens et le vocabulaire qu'ils utilisent (nation, État, peuple, etc.) sont directement empruntés au débat public. Un profond fossé sépare encore les élites et les classes populaires. Celles-ci, composées en majorité de paysans dont beaucoup ne savent ni lire ni écrire, sont complètement exclues de toute participation au débat politique.

Les mutations de la fin du XIX^e siècle

Il faut toutefois préciser que c'est seulement après 1870 que les caractéristiques essentielles de l'histoire, en tant que discipline savante, vont se fixer et s'institutionnaliser. Le contexte n'est plus du tout le même qu'au début du XIX^e siècle. La révolution des transports (chemin de fer), la diffusion de la culture écrite (notamment de la presse), la mise en place progressive du suffrage universel masculin sont autant de moyens mis à la disposition des citoyens de tous les milieux sociaux pour s'exprimer sur la scène publique. La guerre de 1870 entre la Prusse et la France a fait surgir un nouveau discours sur la nation. Il ne s'agit plus, pour les historiens, de libérer les nationalités opprimées, mais de défendre leur État national contre les menaces que font peser ses voisins sur son intégrité. L'importance que les gouvernants accordent désormais à l'histoire tient au rôle assigné à cette discipline pour renforcer la cohésion nationale. Dans un contexte marqué aussi par un engouement général pour la science, tous les grands États développent leurs universités et créent de nouveaux postes, en faisant une place croissante à la recherche. L'histoire cesse alors d'être une discipline littéraire pratiquée par des auteurs isolés. Dans toute l'Europe et en Amérique du Nord, on voit émerger de petites communautés professionnelles soudées autour d'une ou de plusieurs revues spécialisées [Noiriel, 1996].

Dans le cas français, la création de la *Revue historique* en 1876 illustre parfaitement ces mutations. Le manifeste qui introduit le premier numéro, rédigé par l'un des fondateurs de la revue, Gabriel Monod [*in* Bourdé et Martin, 1983], indique clairement

en quoi consiste la nouvelle règle du jeu. L'ère des généralistes est terminée. Désormais, pour être recruté comme enseignant-chercheur à l'université, il faudra soutenir une thèse de plusieurs centaines de pages, choisir un sujet suffisamment étroit pour permettre une consultation exhaustive des archives disponibles. Les règles de la méthode seront précisées et codifiées quelques années plus tard par Charles Langlois et Charles Seignobos [1898], auteurs d'un fameux manuel, *Introduction aux études historiques*, constamment réédité. La synthèse est conçue désormais, non plus comme un exercice de style, mais comme un effort collectif, visant à rassembler l'ensemble des connaissances produites par la communauté historique, sous l'égide de ses chefs. Tel est l'objectif que se donne explicitement Ernest Lavisse [1900-1911], en publiant la première grande *Histoire de France* en plusieurs volumes, qui réunit toute l'élite des historiens républicains « méthodistes ». Le manifeste de Gabriel Monod indique aussi clairement comment ces derniers conçoivent à présent la fonction civique de leur discipline. Après avoir rappelé que le seul but de la *Revue historique* était de « rechercher la vérité », il précise que l'historien est le « dépositaire des traditions de son peuple et de celles de l'humanité ». De même qu'il doit s'efforcer de « faire sentir leur solidarité » aux membres de la communauté historique, de même il doit mettre en évidence les liens qui unissent les citoyens de son pays, de génération en génération. « C'est par là que tous se sentiront les rejetons du même sol, les enfants de la même race, ne reniant aucune part de l'héritage paternel. » Ainsi l'historien contribuera-t-il à « la grandeur de la Patrie en même temps qu'au progrès du genre humain ».

À la recherche du lien social

Sociologie et socialisme

La sociologie ne s'est constituée comme discipline universitaire autonome qu'au début du xx^e siècle. Le fait majeur qui explique son émergence découle de la profonde crise

économique qui a secoué l'Europe au cours des années 1870-1880. Le mouvement ouvrier s'appuie sur les nouveaux moyens de communication à distance (notamment la presse) pour canaliser et amplifier les protestations populaires contre le chômage et la misère. Le socialisme s'impose alors comme l'une des principales forces politiques sur la scène parlementaire. Ses leaders annoncent une nouvelle révolution qui mettra fin à l'exploitation de l'homme par l'homme et donnera naissance à une société socialiste (ou communiste). La sociologie peut être vue comme la traduction, dans le champ intellectuel, de cette nouvelle donne politique. Ses partisans veulent élaborer une science de la société dans le but de résoudre la « question sociale ».

Il faut insister sur le fait que la sociologie partage les principes sur lesquels l'histoire a construit son identité. Elle se présente elle aussi comme une science empirique, capable de produire des faits objectifs par un travail critique portant sur des documents. À l'instar des historiens, les sociologues refusent la démarche spéculative qui caractérise la philosophie de cette époque. La plupart d'entre eux rejettent le marxisme parce que cette doctrine nie la séparation entre le savant et le politique et prône la prise du pouvoir par la violence. Le dernier grand point commun entre les deux disciplines tient au fait que la sociologie se définit alors, elle aussi, comme une science historique. C'est en se tournant vers le passé que les sociologues cherchent à comprendre le fonctionnement des sociétés humaines.

Néanmoins, ces derniers refusent la conception chronologique du temps que défendent les historiens [Simiand, 1903]. Ceux-ci affirment que chaque époque, chaque événement sont uniques et ne se reproduiront plus jamais. Pour échapper à l'anachronisme (faute professionnelle majeure de l'historien), ils estiment qu'il faut voir le passé avec les yeux de ceux qui l'ont vécu. L'étude de l'histoire ne peut donc pas servir à expliquer le présent. Les sociologues pensent au contraire que toute enquête historique est tributaire du présent. Nous ne pouvons connaître la vie des hommes d'autrefois que par l'intermédiaire des archives qui sont parvenues jusqu'à nous. Nous utilisons la langue d'aujourd'hui, nos recherches sont guidées par les

curiosités qui dominent à notre époque. Pour les sociologues, les historiens qui refusent d'admettre ces vérités reprennent à leur compte, souvent sans s'en apercevoir, les préjugés de leur temps. C'est pour cela qu'ils accordent une telle importance à l'histoire des grands hommes, aux grands événements, aux péripéties de la diplomatie. Pour qu'une véritable science de l'histoire puisse voir le jour, il faut donc affronter les contraintes du présent au lieu de les refouler, en construisant les questionnements qui guideront ensuite le travail documentaire. Forts de cette conviction, les sociologues élaborent des théories qui ont pour ambition de dégager les lois (ou les constantes) de l'histoire, seule façon d'expliquer le monde dans lequel nous vivons. Cette démarche justifie l'importance accordée à la genèse des phénomènes observés et à leur comparaison dans l'espace et dans le temps.

La deuxième divergence majeure entre les deux disciplines se situe dans le prolongement de la première. Les sociologues refusent de reprendre à leur compte le langage des historiens, parce qu'il vient du monde politique et non de la science. Pour eux, la Nation, l'État, le Social, l'Individu, etc., sont des entités collectives qu'il faut « déconstruire » afin de retrouver les « atomes élémentaires » (la formule est de Max Weber) que sont les personnes en chair et en os. La sociologie ne se définit pas pour autant comme une « science de l'individu » car, au moment où elle émerge sur la scène universitaire, la place est déjà prise par une autre discipline : la psychologie. Dès les années 1870-1880, celle-ci a acquis un grand prestige, en Allemagne puis en France, notamment en raison des liens qu'elle a établis avec la médecine.

L'objet propre de la sociologie, c'est l'étude des *relations qui lient les individus entre eux*. Elle s'est constituée à un moment où les luttes sociales et politiques ont atteint une ampleur extraordinaire qu'on a du mal à imaginer aujourd'hui. Un très grand nombre d'observateurs sont alors convaincus que la démocratie a libéré des forces qui vont la conduire à sa perte. La crise du capitalisme illustre, sur le plan économique, l'impasse d'un système fondé sur la concurrence, l'exacerbation des intérêts et des égoïsmes individuels. Même s'ils ne partagent pas les analyses et les projets politiques des révolutionnaires, les pères

fondateurs de la sociologie (notamment Émile Durkheim et Max Weber) admettent que les sociétés démocratiques reposent sur des rapports de forces, des relations de pouvoir.

Ce qui les a frappés aussi, c'est le rôle de plus en plus grand joué par la communication à distance. Ils ont été les témoins des formidables mutations techniques qui ont eu lieu en Europe dans la seconde moitié du XIX^e siècle : l'invention du chemin de fer, du télégraphe, du téléphone, de l'électricité, de la presse de masse. Un monde qui jusque-là reposait surtout sur des relations directes, dans le cadre des petites communautés d'interconnaissance, a basculé brutalement dans une logique où chaque individu est relié à des millions d'inconnus répartis sur d'immenses territoires, grâce à une multitude de « fils invisibles ».

Étant donné le double caractère du lien social dans le monde moderne (relation de pouvoir et relation à distance), comment faire pour que les individus puissent malgré tout continuer à vivre ensemble, choisir leur destin en connaissance de cause, sans se laisser manipuler par tous les prophètes qui annoncent des lendemains qui chantent ? Telle est la question centrale qui sous-tend la démarche sociologique et qui explique la dernière divergence avec les historiens. Pour les sociologues, le rôle civique du savant ne consiste pas à répondre aux questions que posent les gouvernants, mais, comme dit Max Weber [1919], il doit contribuer à « éduquer le jugement sur des questions pratiques », pour donner aux citoyens des armes qui leur permettront de penser et d'agir de façon plus autonome.

La socio-histoire a délimité sa propre sphère d'activité en reprenant aux historiens leur définition du travail empirique, fondé sur l'étude des archives, destiné à comprendre et non à juger les actions humaines. Elle a repris aux sociologues le but même qu'ils s'étaient fixé : étudier les relations de pouvoir et les liaisons à distance qui lient les individus entre eux.

L'apport des pères fondateurs

Karl Marx. — Marx appartient à la « préhistoire » des sciences sociales car son œuvre a été élaborée à une époque où la division du travail au sein des élites était encore très peu avancée. À la fois

savant, militant politique et journaliste, Marx fait partie de la génération des « hommes complets » qui ont inscrit leur combat dans le prolongement de celui des Lumières. Les sociologues ont récusé sa philosophie de l'histoire en raison de son caractère normatif. Néanmoins, la réflexion approfondie qu'il a livrée sur le capitalisme peut être considérée comme le point de départ des analyses sociologiques dans le domaine économique. Marx [1867] envisage l'histoire de l'humanité comme un processus de très longue durée dont la direction est indiquée par le développement des « forces productives », l'accumulation des richesses et la transformation des modes de production. Le capitalisme s'est imposé comme un système de domination à distance, engendré par le triomphe de la monnaie. Son expansion a nécessité la mise en place d'un marché reliant des producteurs et des consommateurs qui échangent des marchandises ayant une valeur fixée sous la forme d'un prix. La loi du profit explique l'apparition des monopoles qui ruinent les petits producteurs indépendants, transformés en salariés au service des capitalistes. Marx est ainsi le premier auteur qui ait mis en évidence ce qu'il appelait le « fétichisme de la marchandise ». Avec le développement des « fils invisibles » du capitalisme, les rapports que les hommes établissent entre eux ont pris « la forme phantasmagorique d'un rapport entre les choses » [cité par Balibar, 1993, p. 57].

Émile Durkheim. — Émile Durkheim et Max Weber vont surtout explorer une dimension de la modernité que Marx n'a pas vraiment étudiée, car elle ne correspondait pas à une réalité de son temps : le rôle joué par l'État dans le développement des liaisons à distance entre les citoyens. Ce problème n'a pris toute son importance que dans les dernières décennies du XIX^e siècle, lorsque les classes populaires ont été intégrées au sein de l'État-nation. C'est à partir de ce moment que le terme « société » a acquis son sens actuel, pour désigner l'ensemble des individus dépendant d'un même État national. Dès les premières lignes des *Règles de la méthode sociologique*, Durkheim [1895] souligne : « Une société n'est composée que d'individus et de choses. » Et il ajoute : « Un fait social se reconnaît au pouvoir de contrainte

qu'il exerce sur nous. » On retrouve là d'emblée les deux facettes du lien social pour la sociologie, liaisons à distance (médiatisées par des « choses ») et relations de pouvoir (« contraintes »). Mais la particularité de Durkheim tient au fait qu'il envisage la question du pouvoir sous l'angle de la solidarité entre les hommes et non de la domination. Alors que la société traditionnelle était composée de petites communautés d'individus liés entre eux par des liens directs, la société démocratique moderne repose sur les règles que Jean-Jacques Rousseau [1762] a présentées dans le *Contrat social*. Des millions de citoyens qui ne se connaissent pas participent malgré tout indirectement à l'élaboration des lois auxquelles ils obéissent.

Durkheim [1893] décrit ce passage d'une société à l'autre comme un processus historique de très longue durée, qui a conduit de la « solidarité mécanique » à la « solidarité organique ». Dans une démocratie, les individus sont liés les uns aux autres par l'intermédiaire de la loi, c'est-à-dire du droit. L'État-nation est un organisme qui permet de coordonner les différentes fonctions qui caractérisent ce type de société. Il a aussi pour mission, grâce aux lois sociales, de fournir aux citoyens la protection que les petites communautés locales leur assuraient autrefois. L'État peut remplir ce rôle parce que les progrès des moyens de communication (chemin de fer, culture écrite, etc.) donnent à présent la possibilité au pouvoir central d'atteindre tous les citoyens dispersés sur l'ensemble du territoire. Durkheim souligne aussi que cette formidable extension des liaisons à distance a entraîné une différenciation croissante des fonctions sociales et l'épanouissement des libertés individuelles. Les hommes peuvent désormais voyager, recevoir et expédier du courrier, lire la presse. Cet élargissement de leur horizon a permis à des millions d'individus de s'émanciper des tutelles qui pesaient auparavant sur eux, quand ils étaient prisonniers des relations de pouvoir à caractère domestique.

Mais les progrès de l'individualisme ont donné naissance à une nouvelle forme de souffrance que Durkheim présente, dans son livre sur le suicide [1897], comme le problème fondamental du monde moderne : le développement de l'« anomie ». L'expansion de l'industrie a accéléré l'exode rural, provoquant le

déracinement de millions de paysans. L'urbanisation et la bureaucratisation ont plongé les citoyens dans un monde où l'anonymat devient de plus en plus la règle. La plupart d'entre eux ne voient dans l'État qu'un appareil de contrainte, symbolisé par la police et l'armée réprimant les grèves. Durkheim estime qu'une société reposant sur la violence n'est pas viable. « Les plus forts parviennent bien à écraser les plus faibles ou à se les subordonner. Mais si le vaincu peut se résigner pour un temps à une subordination qu'il est contraint de subir, il ne la consent pas et, par conséquent, elle ne saurait constituer un équilibre stable. Des trêves imposées par la violence ne sont jamais que provisoires et ne pacifient pas les esprits. Les passions humaines ne s'arrêtent que devant une puissance morale qu'elles respectent. Si toute autorité de ce genre fait défaut, c'est la loi du plus fort qui règne et, latent ou aigu, l'état de guerre est nécessairement chronique » [1893, p. III].

La théorie des représentations collectives qu'a développée Émile Durkheim a pour but de trouver des remèdes à ce mal social. Pour lui, l'anomie résulte du développement anarchique des relations à distance. Dans les petites communautés d'interconnaissance, comme la famille, le problème de l'autorité morale ne se pose pas. Généralement, les enfants acceptent d'obéir à leurs parents car ils les respectent et les aiment. Ils savent, confusément, que ceux-ci agissent pour leur bien. Durkheim constate que c'est dans la sphère des relations directes que se fabriquent les liens affectifs qui permettent aux individus d'accepter les contraintes qui régissent toute vie collective. Comment faire pour que cette chaleur humaine puisse être étendue de façon à cimenter les relations à distance qui unissent l'État et l'ensemble des citoyens ? Durkheim affirme que la mise en place de « groupes intermédiaires » sur le lieu de travail pourrait combler en partie cette distance entre le pouvoir central et les simples citoyens. Mais à ses yeux, c'est surtout grâce à l'éducation qu'on peut espérer faire comprendre aux individus les liens de solidarité qui les unissent, bien qu'ils soient physiquement séparés les uns des autres. Durkheim constate que, pour la plupart des gens, cette notion de « liaison à distance » est étrange, voire incompréhensible.

Les interactions de la vie quotidienne nous empêchent de prendre conscience des liens qui nous unissent indirectement les uns aux autres. Ce phénomène est accentué par le fait que ces liaisons sont médiatisées par des choses. Lorsque j'utilise un objet, je ne réalise pas spontanément qu'il a été fabriqué par d'autres hommes, qu'il s'agit donc d'un fait social. Et pourtant, cet objet me met en rapport avec eux. C'est la raison pour laquelle Durkheim a écrit qu'il fallait « étudier les faits sociaux comme des choses ». Cela signifie que, dans l'infinité des actions et réactions qui se produisent chaque jour dans une société, le sociologue retiendra uniquement celles qui ont laissé des traces objectives, car seuls ces objets (ou ces « institutions ») permettent aux individus de communiquer à distance, non seulement dans l'espace, mais aussi dans le temps.

C'est par l'intermédiaire de ces liaisons objectivées que les autres individus exercent leur pouvoir sur nous. Mais, le plus souvent, nous n'en avons même pas conscience, parce que nous sommes habitués à vivre au milieu de ces contraintes depuis notre naissance. Je n'ai pas choisi ma langue maternelle, ni la monnaie que j'utilise, ni l'éducation que j'ai reçue. Toutes ces institutions sont le produit de l'histoire. Elles ont été élaborées au fil du temps par les générations qui nous ont précédés, et nous les avons intériorisées inconsciemment au cours de nos apprentissages ; pour l'essentiel, dans les premières années de notre vie. On comprend mieux, dans ces conditions, pourquoi la question du « passé dans le présent » est une dimension centrale de la sociologie durkheimienne.

Ces contraintes peuvent aussi s'imposer d'une autre manière. Étant donné que les générations passent, mais que les objets demeurent, les hommes ont tendance à considérer ceux-ci comme des puissances extérieures, magiques, alors même qu'ils ont été fabriqués par eux. Pour Durkheim [1912], la religion se nourrit de ce type de croyance, mais on la rencontre aussi dans le domaine politique. Par exemple, le drapeau symbolise la nation rassemblée. La force du symbole est telle que, sur le champ de bataille, il arrive souvent que les soldats soient prêts à donner leur vie pour ce simple morceau de tissu. Par conséquent, si les relations affectives se tissent dans le cadre des interactions

que les individus développent avec leurs proches, les émotions peuvent aussi être transférées sur des objets qui matérialisent l'existence d'un groupe social liant des individus qui ne vivent pas côte à côte, car ces objets leur rappellent les événements vécus en commun.

Max Weber. — La sociologie de Max Weber poursuit les mêmes objectifs que celle de Durkheim, mais elle privilégie les rapports de domination qui relient et opposent les individus entre eux.

Les réflexions de Weber [1922] sur le rapport individus/groupe sont d'une très grande importance pour le socio-historien. Il souligne que l'objet propre de la sociologie est de retrouver les individus derrière les entités collectives que véhicule le langage courant. Mais il précise qu'il serait absurde de vouloir imposer cette règle à tous les domaines du savoir. Il peut être opportun « pour une autre série de fins de la connaissance (par exemple juridique) ou pour des fins pratiques, de traiter certaines structures sociales l'«État», les «coopératives», la «société par actions» ou les «fondations») exactement de la même façon que les individus singuliers ». Autrement dit, les concepts que nous utilisons doivent être adaptés aux objectifs que nous visons dans nos recherches. De même qu'un chirurgien n'utilise pas une clé à mollette pour opérer les amygdales, de même l'historien des idées n'a nullement besoin de déconstruire les entités collectives pour dénicher les individus. Beaucoup de débats épistémologiques en sciences sociales pourraient être comparés à des colloques où des chirurgiens et des mécaniciens s'écharperaient pour savoir si le bistouri est un outil plus performant que le tournevis.

Bien que la règle numéro un soit de retrouver les individus, ajoute Weber, « malgré tout, la sociologie ne peut pas, même pour ses propres fins, ignorer les formes collectives de pensée qui ressortissent à d'autres procédés de recherche ». Ceci pour deux raisons. D'une part, les entités qui masquent les relations interindividuelles sont aussi des représentations qui orientent l'activité des gens, donc le sociologue ne peut pas les ignorer. D'autre part, le chercheur est souvent lui-même obligé d'utiliser les approximations du langage courant pour rester

compréhensible. Pour le socio-historien, il n'y a pas de solution miracle à ces problèmes. Ils pèsent comme des contraintes que nous devons accepter.

Weber emploie le terme « domination » pour désigner l'action d'un individu qui commande à un autre individu, avec toutes les chances d'être obéi. On retrouve dans ses analyses la distinction entre actions directes et actions indirectes. Il souligne que la domination d'un chef de famille sur ses enfants se déroule dans le cadre des relations domestiques, sans intermédiaire, alors qu'un chef d'État ne peut exercer son pouvoir de commandement qu'en s'appuyant sur un appareil administratif. Tous les groupements qui réunissent des individus dispersés sur un vaste territoire sont obligés d'utiliser les techniques de la domination à distance pour faire respecter les contraintes qui s'imposent à leurs membres. C'est vrai pour l'Église, les grandes entreprises, les partis politiques, etc. Mais c'est l'État moderne qui représente la forme la plus « pure » de ce type de domination.

Max Weber, juriste de formation, a élaboré une définition de l'État qui est une traduction, dans le langage sociologique, d'un concept forgé par le droit allemand. Le critère fondamental pour définir un État, c'est la notion de pouvoir souverain, entendu comme relation de commandement/obéissance [Beaud, 1994]. Tous les individus qui vivent sur le territoire contrôlé par un État doivent respecter ses lois et donc obéir au souverain, que celui-ci soit un roi ou le représentant du peuple. Pour le sociologue, l'État est donc le groupement qui réunit tous les individus détenant collectivement le pouvoir de faire respecter la loi par la force sur un territoire donné. Les représentants de l'État parviennent à imposer leur volonté à des millions ou des dizaines de millions de personnes parce qu'ils disposent d'un moyen d'action très efficace : la bureaucratie.

Les études approfondies que Weber a réalisées pour comparer les différentes formes d'État qui ont existé dans l'histoire, en Europe et en Asie, l'ont amené à souligner ce qui fait la spécificité de l'État national moderne. La bureaucratie est un instrument qui vise à annuler la distance séparant ceux qui commandent et ceux qui obéissent, comme s'ils étaient face à face. C'est pourquoi les organisations bureaucratiques sont très

hiérarchisées, disciplinées, fondées sur un système de communication reposant sur des ordres écrits et composées d'agents dévoués et soumis à leurs supérieurs hiérarchiques. Ce système de domination se rencontre à différentes époques de l'histoire. Mais c'est seulement au XIX^e siècle qu'il a atteint sa forme achevée. Pour que les représentants du pouvoir central puissent contraindre à l'obéissance une multitude d'individus dispersés sur un vaste territoire, il fallait des moyens de transport rapides, une diffusion de la culture écrite dans toutes les couches de la société, un usage généralisé de la monnaie. C'est donc la révolution industrielle qui a permis le triomphe de la bureaucratie moderne, en lui assurant sa continuité dans l'espace et dans le temps, alors qu'auparavant le pouvoir administratif était discontinu et souvent éphémère. Pour Max Weber, quand un tel instrument de domination a été mis en place, il devient quasiment indestructible, car nulle société ne peut plus fonctionner sans lui.

Cela ne signifie pas, naturellement, que les citoyens ne puissent échapper aux contraintes administratives en les contournant ou en les adaptant à leurs intérêts. Weber veut simplement insister sur le fait que, dans une société bureaucratisée, nul ne peut ignorer la loi. Toutes les activités sociales sont orientées, affectées par les normes juridiques imposées par l'État. Weber n'affirme pas non plus que la bureaucratie est un instrument docile entre les mains du pouvoir central. Les conflits internes qui opposent les services, les bureaux, les agents, expliquent les « blocages » et l'inertie de l'administration. De plus, et c'est surtout ce problème qui préoccupait Max Weber, le pouvoir bureaucratique cherche constamment à s'émanciper du pouvoir politique (les représentants du peuple) auquel il est théoriquement soumis.

La conséquence la plus importante du développement de l'État bureaucratique a été de pacifier les relations entre les individus. Garants du maintien de l'ordre, ses agents possèdent désormais les moyens de réprimer ceux qui ne le respectent pas. Le monopole étatique de la violence physique légitime est pour Weber le facteur décisif qui a permis le développement du capitalisme. La domination qui, au départ, reposait surtout sur

l'exercice de la force, a pu prendre ainsi une forme économique, plus « pacifique ». À la différence des esclaves, les prolétaires sont libres de ne pas aller travailler dans les usines que possèdent les capitalistes. Mais ils n'ont pas d'autre solution s'ils veulent survivre.

Max Weber précise néanmoins que la domination ne s'exerce jamais uniquement par la contrainte. Comme Émile Durkheim, il accorde une grande importance à la croyance. La typologie des formes de domination qu'il a élaborée à la fin de sa vie privilégie le critère de la légitimité (le juste et l'injuste). Là aussi, il faut distinguer entre les relations directes et les relations indirectes. La domination « traditionnelle » s'exerce surtout dans les sociétés fondées sur des rapports d'interconnaissance. Dans ces structures à caractère domestique, les relations de pouvoir mobilisent essentiellement le registre affectif, comme le montre l'exemple de la famille. La domination charismatique apparaît dans des contextes troublés où les structures traditionnelles sont ébranlées. Les gens ont alors tendance à remettre leur destin entre les mains d'un chef ou d'un héros auquel ils s'identifient. Mais ce type de domination n'est pas durable, sauf s'il s'institutionnalise. On arrive alors au troisième cas de figure, propre au monde moderne. La légitimité est fondée sur la raison bureaucratique, la croyance dans la loi, l'égalité et la justice. Pour Weber, l'enjeu ultime des compétitions politiques, c'est la conquête et l'exercice du pouvoir d'État, c'est-à-dire la possibilité pour un petit nombre d'individus d'exercer une domination à distance, en imposant leur volonté grâce aux moyens d'action que procure la bureaucratie.

Gabriel Tarde. — Parmi les autres sociologues de cette génération fondatrice, qui ont contribué à élucider le problème des relations à distance, il faut insister sur Gabriel Tarde [1901], le principal « concurrent » d'Émile Durkheim. Dans un article peu connu en France, mais devenu un classique aux États-Unis, Tarde pose les bases de la réflexion sociologique sur la notion d'opinion publique. Frappé par l'extraordinaire expansion de la presse dans la seconde moitié du XIX^e siècle, il montre que le développement de ce mode de communication à distance a joué

un rôle essentiel dans l'émergence de la civilisation moderne. Il n'y a pas de mot grec ou latin pour désigner ce que nous appelons aujourd'hui un « public ». Ce type de groupement n'a pu apparaître qu'avec l'imprimerie au xv^e siècle. La lecture simultanée d'un même livre (la Bible) a donné à la masse des lecteurs la sensation de former un corps social nouveau, séparé de l'Église. C'est seulement à partir de Louis XIV que le public a commencé à se détacher de la religion, composé d'une étroite élite d'« honnêtes gens », lisant « un petit nombre de livres écrits pour un petit nombre de lecteurs », la plupart rassemblés à Paris ou à la Cour. Dans la seconde moitié du xix^e siècle, la démocratisation de l'écrit a permis à la presse de toucher toutes les couches de la société.

Pour Tarde aussi, c'est la révolution industrielle qui explique ce phénomène. La presse a bénéficié en effet des « procédés de locomotion perfectionnés et de transmission instantanée de la pensée à distance ». Désormais, ajoute-t-il, nous vivons dans un monde composé d'individus « qui ne se coudoient pas, ne se voient ni ne s'entendent : ils sont assis, chacun chez soi, lisant le même journal et dispersés sur un vaste territoire », mais ils sont liés entre eux par le fait qu'ils découvrent en même temps les mêmes informations. Le point commun à tous ces individus réside dans la « sensation de l'actualité » qui les saisit au même moment et les intègre du même coup dans un nouveau groupe social, qu'il appelle un « public ». En effet, « la presse unifie et vivifie les conversations, les uniformise dans l'espace et les diversifie dans le temps. Tous les matins, les journaux servent à leur public la conversation de la journée ». Le développement de la presse a donc permis l'apparition d'un nouveau type de relations à distance qui lie, par l'intermédiaire de ce nouvel objet qu'est le journal, deux types d'acteurs : les journalistes et leurs lecteurs.

Il s'agit, là aussi, d'une relation de pouvoir. Tarde constate que « les journalistes ont fini par imposer aux discours et aux conversations la plupart de leurs sujets quotidiens ». Ils détiennent en effet le privilège de s'adresser à un grand nombre de personnes en même temps. Ils influent sur leur vision du monde du fait même qu'ils sélectionnent des informations, homogénéisent des

points de vue atomisés et, au départ, extrêmement hétérogènes. Néanmoins, le journaliste ne peut pas imposer sa volonté à ceux qui le lisent, comme le font les agents de l'État. Au contraire, étant donné que la presse obéit aux règles du marché capitaliste, le lecteur est libre d'acheter ou non le journal. Il faut donc que celui-ci traite de questions qui intéressent le public. Gabriel Tarde estime que cette dialectique a permis le développement des nouveaux courants politiques apparus au XIX^e siècle, que ce soit le socialisme, l'anarchisme ou le nationalisme. En privilégiant l'exemple d'Édouard Drumont, le journaliste qui a « inventé » l'antisémitisme moderne en France, Tarde souligne que sa tentative d'agitation répondait à de vagues sentiments disséminés parmi la population. « Mais tant qu'une voix ne s'élevait pas, retentissante, qui prêtât une expression commune à cet état d'esprit, il restait purement individuel, peu intense, encore moins contagieux, inconscient de lui-même. Celui qui l'a exprimé, l'a créé comme une force collective, factice, soit, mais réelle néanmoins. Je sais des régions françaises où l'on n'a jamais vu un seul juif, ce qui n'empêche pas l'antisémitisme d'y fleurir, parce qu'on y lit des journaux antisémites » [Tarde, 1901, p. 41].

Les avancées de l'entre-deux-guerres

Marc Bloch, précurseur de la socio-histoire

Au début du XX^e siècle, pour que la sociologie devienne une discipline autonome, ses principaux représentants ont dû batailler ferme contre les historiens qui occupaient alors tout le terrain. Mais la génération suivante, arrivée à maturité dans les années 1930, esquisse un rapprochement grâce auquel de nouvelles perspectives vont s'ouvrir pour la socio-histoire. C'est surtout en France que ce phénomène est sensible. Deux historiens, Lucien Febvre et Marc Bloch, fondent en 1929 une nouvelle revue : les *Annales*, conçue au départ comme un espace de discussion et de réflexion entre les deux disciplines. Ces deux historiens militent pour une nouvelle conception de l'histoire qui intègre certaines innovations de la sociologie. Les grandes

lignes de cette démarche ont été présentées par Marc Bloch [1949] dans l'ouvrage *Apologie pour l'histoire*, rédigé pendant la Résistance. Il rappelle que la mise en œuvre de la « méthode historique », fondée sur les grands principes de la critique documentaire, caractérise le travail scientifique de l'historien. En se situant dans le prolongement de ses devanciers, Marc Bloch commence par souligner ce que les historiens ont en commun avant d'aborder leurs différences. Il insiste sur l'importance cruciale de la « compréhension » en critiquant la « manie du jugement » qui saisit souvent l'historien quand il devient journaliste ou expert au ministère. L'identité de la discipline ayant été fermement rappelée, Marc Bloch peut introduire ensuite les nouveautés de la sociologie, tout en prenant soin de les « traduire » pour les adapter aux préoccupations et au langage des historiens.

Marc Bloch critique l'« histoire historisante » du XIX^e siècle, conçue comme un déroulement linéaire. Il affirme que l'historien ne peut jamais s'affranchir complètement du monde dans lequel il vit et défend la problématique du passé/présent contre la perspective chronologique. Cela entraîne deux conséquences essentielles. D'une part, Marc Bloch défend l'idée d'une histoire-problème. Puisque l'historien est dépendant du présent, il doit expliciter clairement le problème scientifique qu'il veut résoudre, ce qui le guidera dans son travail d'archives. D'autre part, Marc Bloch prône la méthode régressive et comparative. Il montre que l'on peut expliquer un phénomène en le comparant à des moments ou dans des lieux différents, mais aussi en retraçant sa genèse. Cette histoire-problème permet de redéfinir la relation analyse/synthèse. Comme ses devanciers, Marc Bloch aborde cette question en distinguant les études de « première main » (sur archives) et les études de « seconde main » (rassemblement du savoir). Mais, à l'encontre des adeptes du manuel scolaire, il estime qu'une synthèse a pour fonction de mieux poser un problème, de définir les lignes d'un programme de recherche collective qu'il faudra ensuite mettre en œuvre par des études spécialisées.

Il a lui-même donné l'exemple dans ses travaux d'histoire rurale, première contribution importante d'un historien à la

socio-histoire. La façon dont Marc Bloch [1931] s'est approprié, dans ces études, les grandes lignes de la sociologie durkheimienne témoigne de son immense capacité d'innovation. Il montre que les formes des parcelles qui donnaient leur physionomie aux paysages français, à l'époque où Marc Bloch a écrit ses livres, sont les traces objectives des relations qu'ont nouées entre eux les hommes depuis le Moyen Âge. Le résultat des luttes qui ont opposé le pouvoir royal, les paysans, les seigneurs a été fixé dans le droit, dans les institutions et finalement dans l'organisation de l'espace. Ces paysages constituent un « fait social » au sens durkheimien, dont la matérialité s'est imposée à tous ceux qui en ont hérité dès leur naissance. Le passé rural de la France pèse donc bien sur son présent. Mais à la différence de ceux qui affirment, avec des arrière-pensées politiques conservatrices évidentes, que ce passé s'est transmis de façon directe, généalogique (selon la théorie barrésienne de l'enracinement), Marc Bloch montre que ces formes objectives, fixées dans le paysage, illustrent les relations indirectes qui lient les générations à travers le temps.

La contribution que les fondateurs des *Annales* ont apportée à la socio-histoire ne doit néanmoins pas nous aveugler sur ses limites. Elles sont particulièrement évidentes dans l'œuvre de Lucien Febvre. Soucieux de prendre ses distances avec la sociologie, il va mettre en chantier une histoire géographique qui réhabilite les personnages collectifs de l'histoire politique. À l'instar de Michelet, Lucien Febvre envisage la France et ses régions comme des personnages ayant un « tempérament » et une « mentalité » collectifs que l'historien doit mettre au jour. C'est cette démarche que le principal élève de Lucien Febvre, Fernand Braudel [1949], mettra en œuvre dans sa thèse sur la Méditerranée. Marc Bloch a développé, pour sa part, une histoire économique et sociale qui raisonne à partir des classes en négligeant la question des relations entre individus. Les *Annales* ont constamment oscillé entre une histoire des mentalités, définies comme des représentations collectives, et une histoire des classes, définies par des critères économiques.

Les développements de la sociologie durkheimienne

François Simiand. — François Simiand [1932], qui avait joué un rôle essentiel dans les polémiques avec les historiens au début du siècle, ne s'est pas contenté de critiquer l'« histoire historisante ». Il a mis lui-même en œuvre les principes qu'il défendait dans des recherches empiriques fondées sur un immense travail d'archives. Ses études sur l'histoire du salaire en longue durée ont été d'une importance capitale sur le plan méthodologique, car elles ont marqué le point de départ de l'histoire quantitative qui atteindra son apogée dans les années 1950-1960. Simiand a démontré que lorsque l'historien avait bien défini le problème qu'il voulait étudier, il pouvait ensuite opérer un travail critique sur ses sources, permettant de sélectionner parmi toutes les informations qu'elles apportent, les éléments susceptibles d'être mis en série, de façon à élaborer des statistiques, construire des courbes, etc. Là encore, il faut admirer l'imagination scientifique et la force d'invention qui ont permis à Simiand de s'approprier les règles de la méthode historique et de bouleverser le travail sur archives, pour fonder une sociologie économique rétrospective qui rencontrera un grand écho dans les années 1930. Mais, pour arriver à ce résultat, Simiand a dû construire une définition des classes sociales combinant les apports de Marx et de Durkheim. Fondée sur des critères économiques objectifs, cette perspective occulte du même coup les relations de pouvoir et le processus de construction des groupes sociaux qui sont au centre de la socio-histoire.

Maurice Halbwachs. — Maurice Halbwachs [1950] a prolongé l'œuvre de Durkheim dans d'autres directions. Ce sont surtout ses études sur la mémoire collective qui intéressent le socio-historien. L'histoire politique a développé ce nouveau thème de recherche à partir des années 1980, en prenant appui sur l'œuvre de Halbwachs, mais en occultant sa dimension sociologique. À la différence de Pierre Nora [1984], par exemple, Maurice Halbwachs ne fait pas du « nous national » le point de départ de sa réflexion. Au contraire, tout son effort vise à comprendre comment s'opère le passage des souvenirs individuels, propres à

chaque être humain, à la mémoire collective véhiculée par tout un groupe social, par exemple la nation. Halbwachs s'appuie sur la définition durkheimienne de la société comme ensemble d'individus indirectement liés entre eux par des « choses ». Toute mémoire collective a besoin de s'appuyer sur des souvenirs personnels ancrés dans des expériences vécues et forgés au cours des relations nouées avec l'entourage. Les événements auxquels ils ont été directement mêlés ont procuré aux individus des émotions qui ont été fixées dans des écrits, des symboles, des lieux, lesquels perdurent alors même que les membres du groupe se sont dispersés et ne vivent plus côte à côte.

Maurice Halbwachs a privilégié la question de la mémoire nationale car les traumatismes de la Première Guerre mondiale étaient encore très vifs au moment où il a commencé à se pencher sur ces problèmes. Cet événement a marqué de manière indélébile les gens de sa génération. Néanmoins, chaque citoyen français l'a vécu d'une façon particulière. Pour que les horreurs de la guerre puissent s'inscrire dans une mémoire collective, il a fallu non seulement réactiver ce passé traumatisant, mais coordonner les souvenirs en leur donnant une signification commune. On comprend dans ces conditions pourquoi les commémorations sont ferventes tant qu'elles concernent un passé que les acteurs ont vécu personnellement. Mais elles s'affaiblissent très vite quand elles s'adressent à des individus qui n'ont pas été directement impliqués. On passe alors progressivement de la mémoire collective à l'histoire. Portée par des groupes sociaux particuliers, la mémoire est partisane, partielle. C'est un rapport au passé qui diffère de l'histoire scientifique car cette dernière n'a pas de fonction commémorative. Elle est développée par des savants qui cherchent seulement à comprendre et à expliquer le monde.

Ces analyses, essentielles pour comprendre les processus de mobilisation politique, comme on le verra dans le chapitre IV, restent malgré tout tributaires des présupposés de la sociologie durkheimienne. Maurice Halbwachs envisage la mémoire collective comme l'expression d'une solidarité liant les membres d'un même groupe social. Il ne voit pas que la mémoire peut aussi être utilisée comme un moyen de domination accaparé par un petit

nombre d'individus au détriment des autres. Il affirme par exemple que les symboles nationaux (hymne, monuments aux morts, etc.) ont pour fonction de « faire vibrer l'appareil enregistreur qu'est la conscience individuelle ». C'est une manière de dire que celle-ci ne vibre pas toute seule. Mais quels sont les acteurs qui réalisent ce travail de sélection et de mobilisation des affects pour leur donner une dimension publique ? Et dans quels buts ? Halbwachs n'aborde pas ce genre de questions.

La sociologie historique de Norbert Elias

Pour le socio-historien, l'œuvre de Norbert Elias présente un intérêt exceptionnel. Né en 1897, il appartient à la deuxième génération des sociologues allemands. Même si la plupart de ses livres ont été publiés après la Seconde Guerre mondiale, les principes essentiels de sa sociologie historique ont été fixés dès la fin des années 1930 et figurent déjà dans sa thèse. Comme Durkheim et Weber, Elias [1990, p. 74-78] s'est tourné vers l'histoire pour comprendre les bouleversements du monde dans lequel il a lui-même passé sa jeunesse. La question centrale, qui constitue le fil conducteur de son œuvre, est à la fois une question collective et personnelle : comment un monde « civilisé », fondé sur les règles d'un État de droit, a-t-il pu sombrer dans la barbarie totalitaire ? Comment expliquer le génocide perpétré à l'encontre des juifs, persécutions dont la propre mère d'Elias (déportée à Auschwitz) a été victime, et qui l'ont obligé lui-même à fuir son pays pour chercher refuge d'abord en France, puis en Grande-Bretagne ? La profonde unité de l'œuvre d'Elias est restée longtemps inaperçue parce qu'elle a été segmentée, publiée partiellement en plusieurs volumes disparates. Tout comme ses deux grands prédécesseurs, Elias se donne pour but de retracer la genèse de l'État contemporain, mais il met l'accent sur un aspect fondamental que ces derniers avaient négligé : la dimension *nationale* de l'État.

Dans le prolongement des réflexions de Max Weber, Elias [1970] commence par insister sur les problèmes de vocabulaire auxquels se heurte fatalement le sociologue, du fait que, dans le langage courant, nous utilisons les termes « nation », « État » et

même « société » ou « individu », comme des substantifs qui agissent ou pensent par eux-mêmes. Ce vocabulaire masque le fait que les individus sont toujours en relation les uns avec les autres. Pour illustrer ce point, Elias prend l'exemple de la grammaire. La règle des pronoms personnels montre de façon évidente que chaque position ne prend son sens que reliée aux autres. Lorsque nous disons « je », nous nous situons implicitement par rapport à des personnes désignées par les pronoms « tu », « il », etc. Pour rendre compte de cette réalité, le sociologue doit donc forger des concepts ayant pour finalité de mettre au jour les relations entre les individus.

Elias reprend aussi à ses devanciers l'idée que les liens sociaux sont des relations de pouvoir. Pour lui, les rapports entre les hommes ont toujours été et demeurent des « épreuves de force ». Néanmoins, la façon dont Elias les envisage offre une solution à des problèmes que ni Durkheim ni Weber n'avaient réussi à résoudre. Pour le premier, on l'a vu, les relations de pouvoir sont des contraintes collectives, « extérieures » aux individus. Weber, pour sa part, s'intéresse surtout à la domination sociale. Grâce au concept d'*interdépendance*, Norbert Elias montre que l'on peut envisager le pouvoir comme une relation fonctionnelle entre des individus qui occupent une position dominante et d'autres qui occupent une position dominée, les premiers ne pouvant pas exister sans les seconds et réciproquement. Par exemple, dans une entreprise, les ouvriers dépendent de leurs patrons, mais ceux-ci ont besoin de leurs ouvriers. Sans leur travail, ils ne pourraient pas continuer à mener leur vie de patrons. Les relations entre parents et enfants dans une famille, ou entre gouvernants et gouvernés dans un État, illustrent d'autres formes d'interdépendance.

Chacune d'entre elles forme ce qu'il appelle une « configuration » particulière. L'exemple du jeu de cartes permet à Elias d'illustrer son propos. Tous les individus qui s'engagent dans une même « partie » créent une configuration d'individus liés entre eux parce qu'ils poursuivent le même but : gagner la partie, vaincre l'adversaire. Mais l'enchaînement des coups est toujours imprévisible. C'est pourquoi aucune partie ne ressemble à une autre, alors même que toutes reposent sur les mêmes règles.

Lorsque le « jeu » implique des milliers ou des millions de personnes, les actions et les réactions s'enchaînent à l'infini et le jeu évolue dans un sens que personne ne pouvait prévoir au départ. Ainsi en va-t-il de l'histoire des sociétés humaines.

Grâce à ces innovations conceptuelles, Elias a pu donner au concept d'action à distance toute sa portée. Dans la sociologie wébérienne, ce concept était entravé par l'importance extrême que Weber accordait à la signification que les individus donnent à leurs actes. Selon lui, une action ne pouvait être qualifiée de « sociale » que si elle visait délibérément une autre personne. Pour Elias, cette intention n'est nullement nécessaire.

Le socio-historien retient aussi de la sociologie éliásienne sa façon d'envisager les rapports entre l'individuel et le collectif. Plusieurs niveaux d'actions sont distingués. Le premier concerne les relations entre les individus « de base », les citoyens ordinaires. Le second niveau met aux prises des individus qui agissent en tant que représentants des premiers : comme les dirigeants des partis politiques, les élus, etc. Enfin, Elias mentionne un troisième niveau qui concerne les représentants de représentants, ceux qui travaillent, par exemple, dans les instances internationales comme l'Union européenne ou l'ONU. En distinguant des relations à plusieurs « étages », Elias donne au socio-historien la possibilité d'enrichir son vocabulaire. On a le droit désormais d'envisager les groupes socioprofessionnels, les partis ou les nations, comme des personnages collectifs et leur attribuer des actions, car on les a définis au préalable comme des ensembles d'individus réels liés entre eux par un type particulier de relations. Le socio-historien doit simplement toujours être capable de refaire le chemin inverse et de retrouver les « atomes élémentaires » que sont les êtres humains en chair et en os.

Elias va utiliser la boîte à outils qu'il a contribué à fabriquer, dans une perspective proche de celle de Durkheim. Ce qui l'intéresse au plus haut point, c'est l'évolution de l'humanité, appréhendée comme un processus de très longue durée. Le vecteur de ce processus, c'est l'extension incessante des liaisons à distance reliant des hommes toujours plus nombreux sur un espace de plus en plus vaste. Le développement de ces « chaînes d'interdépendance » a entraîné un approfondissement constant

de la division du travail et une différenciation incessante des fonctions sociales. C'est ce processus qui a permis l'émergence de nouveaux milieux sociaux autonomes (les configurations), ayant leur propre loi de fonctionnement et leurs propres enjeux internes. Après avoir fortement enrichi le schéma durkheimien, Elias [1969] emprunte à Marx, Spencer et Weber l'idée que la vie en société est une lutte sans fin qui aboutit à l'élimination des plus faibles. Les relations entre les États, entre les entreprises, entre les équipes sportives, prennent toujours la forme d'une immense compétition. Dans la sphère économique et politique, ces luttes aboutissent à la formation de monopoles. Mais plus ceux-ci se développent, plus le nombre des personnes qu'il faut mobiliser pour les diriger augmente. Ce qui conduit à une nouvelle division du travail, une nouvelle différenciation des fonctions, et ainsi de suite.

Elias a mis en œuvre cette problématique pour expliquer la genèse de l'État national. Il a montré, à partir de l'exemple français, comment le pouvoir royal s'était formé, dès le Moyen Âge, dans un contexte dominé par les luttes incessantes que se livraient alors un petit nombre de guerriers pour conquérir des terres. Les seigneurs de l'Île-de-France ont progressivement acquis un avantage décisif sur leurs concurrents, car ils ont conquis un double monopole : le monopole militaire et le monopole fiscal. Grâce aux impôts levés sur leurs sujets, ils ont pu recruter de nouveaux combattants, et, grâce à ces derniers, ils ont pu étendre leur territoire. Le développement du pouvoir royal a provoqué une différenciation des fonctions économiques et militaires, au départ très imbriquées. Ainsi s'est formé un embryon d'administration composé d'individus chargés de servir le roi. Progressivement, le domaine royal s'est transformé en espace public appartenant à l'État et les relations entre individus sont devenues plus pacifiques.

Pour Norbert Elias, cette évolution ne peut pas s'expliquer uniquement par le développement des moyens répressifs monopolisés par l'État (armée et police). L'un des apports essentiels de sa sociologie tient à la place faite à la psychologie. Il emprunte à Freud l'idée que la personnalité des individus se forme au prix d'un refoulement de leurs pulsions. Sa sociogenèse de l'État

national est ainsi complétée par une psychogenèse, mise en œuvre dans son étude sur la société de Cour [Elias, 1969]. À Versailles, les courtisans forment une configuration particulière. Le but de la compétition qui les oppose est d'obtenir les faveurs du roi. Cela les oblige à contrôler constamment leurs affects, à maîtriser leur langage et leur attitude pour briller en public, à montrer leurs bonnes manières, etc. Ces comportements serviront de base pour établir les règles de politesse et de sociabilité qui seront par la suite imposées aux enfants à travers l'éducation. Ces contraintes intériorisées dès les premières années de la vie se transformeront ainsi peu à peu en auto-contraintes. C'est ce processus que Norbert Elias appelle la « civilisation ».

Au départ limitée aux petits cercles qui gravitaient dans l'entourage du roi, l'extension des chaînes d'interdépendance a permis d'intégrer progressivement des couches sociales de plus en plus larges. Le moment décisif de ce processus, c'est l'émergence de l'État national. Celui-ci forme désormais un immense groupe social réunissant tous les individus vivant sur son territoire. Ses dirigeants disposent des moyens d'action à distance grâce auxquels ils peuvent inculquer des normes de comportement communes. L'unification linguistique est l'effet le plus visible d'un processus qui touche de nombreux autres domaines. Elias note que, très souvent, ce sont les particularités sociales ou culturelles des groupes qui ont mis la main sur l'État qui se fixent comme normes nationales. Il ne refuse donc pas l'expression « caractère national ». Il existe effectivement des caractéristiques communes à l'ensemble (ou à la plus grande partie) des membres d'une même nation. Mais elles ne s'expliquent nullement par l'origine ethnique. C'est le résultat des relations de pouvoir impulsées par ceux qui gouvernent l'État. Par exemple la « bonne cuisine » ou la mode, qui sont considérées comme des traits typiques de la culture nationale française, sont des conséquences lointaines des normes nées au sein de la société de Cour et diffusées ensuite dans toutes les couches de la population.

Elias n'envisage pas seulement l'État sous l'angle de la domination, mais aussi sous l'angle de la solidarité. Pour lui, à la fin du XIX^e siècle, l'État national est devenu la principale « unité de

survie » pour les individus vivant en Europe. Dans un monde où le capitalisme a détruit les attaches locales, l'État assure la protection de ses membres, à la fois sur le plan économique et sur le plan militaire. Cette dépendance fondamentale à l'égard de l'État explique l'engrenage dans lequel ont été prises les puissances européennes. Pour se protéger contre les risques d'agressions extérieures, chacune d'entre elles a développé ses forces militaires, ce qui a été ressenti comme une menace par les autres. D'où une course aux armements qui aboutira à la Première Guerre mondiale.

À cela s'ajoute le fait que la charge affective que les individus focalisaient autrefois sur leur famille ou sur leur communauté locale se fixe aussi, désormais, sur les symboles qui représentent le groupe national dont dépend leur survie. Grâce à l'école (notamment l'enseignement de l'histoire) et aux commémorations officielles, l'État contribue fortement à renforcer l'attachement affectif des citoyens à leur nation. Ceux-ci ressentent les défaites militaires comme des atteintes à leur dignité personnelle, cherchent des responsables et des vengeances symboliques. En Allemagne, le traumatisme de la Première Guerre mondiale, les humiliations du traité de Versailles, l'affaiblissement de l'État sous la République de Weimar incapable de réprimer efficacement les groupuscules armés et surtout la crise économique des années 1930 se sont ainsi conjugués pour libérer une violence de masse que l'on pensait révolue, violence d'autant plus barbare qu'elle va pouvoir utiliser la puissance de l'État bureaucratisé pour assouvir ses propres fins destructrices [Elias, 1989].

L'œuvre historique d'Elias est d'un intérêt essentiel pour le socio-historien. Néanmoins, Elias a lui-même souvent insisté sur ce qui le séparait des historiens. Son ambition était de construire une théorie sociologique plus performante que celle de ses prédécesseurs ou de ses concurrents. Cette théorie était déjà en place, pour l'essentiel, quand il a publié sa thèse à la fin des années 1930. Il a cherché à la vérifier dans des recherches très diverses, depuis le sort des femmes dans l'Antiquité jusqu'aux relations entre établis et marginaux dans les années 1960 en Angleterre. Les bases empiriques sur lesquelles reposent ses

études sont parfois très fragiles. Il n'a jamais effectué lui-même de recherches sur archives, ni d'enquêtes de terrain. Son œuvre immense est donc davantage une contribution à la sociologie historique plus qu'un apport à la socio-histoire.

II / Des structures aux acteurs

À la veille de la Seconde Guerre mondiale, on peut dire que les conditions étaient déjà globalement réunies pour que la socio-histoire se constitue comme domaine propre de la recherche en sciences sociales. L'écart séparant l'histoire sociale de Marc Bloch et la sociologie historique de Norbert Elias était peu important et facile à combler. Pourtant, il faudra encore plusieurs décennies avant que la jonction soit établie. Ces blocages doivent être mis en rapport avec les transformations profondes qui ont affecté le monde universitaire dans la seconde moitié du XX^e siècle. Avec le déclin de l'Europe, le centre de gravité de la vie intellectuelle se déplace aux États-Unis. La très forte croissance des effectifs universitaires permet à des disciplines comme la science politique, l'anthropologie, la sociologie, qui étaient représentées avant guerre par quelques individualités, de se transformer en véritables communautés professionnelles, chacune soucieuse de délimiter son propre territoire.

Les sciences sociales : entre croyance et désenchantement

Le scientisme de l'après-guerre

L'immédiat après-guerre est marqué par le retour des valeurs scientistes qui avaient accompagné la naissance des sciences

sociales à la fin du XIX^e siècle. La philosophie marxiste se diffuse rapidement sur les campus et réactive la croyance dans une science de l'histoire capable de dégager les lois universelles du développement des sociétés. La croissance rapide des États-providence pousse les pouvoirs publics à commander de grandes enquêtes quantitatives ayant pour but de fournir les connaissances dont les experts ont besoin pour mettre en place leurs réformes. C'est une période où les sciences sociales ont le vent en poupe, ce qui explique la fascination des chercheurs pour les grands modèles. Aux États-Unis, la sociologie fonctionnaliste développée par Talcott Parsons [1951] s'impose à ce moment-là. L'apport des fondateurs de la discipline est réduit à un petit nombre de concepts passe-partout (bureaucratization, rationalisation, différenciation des fonctions, etc.) intégrés dans une théorie générale qui prétend enfermer toute la réalité dans des lois et des concepts universels.

En France, la même logique explique le succès du structuralisme. En appliquant les modèles de la linguistique à l'étude des sociétés sans écriture, Claude Lévi-Strauss parvient à donner très vite une forte légitimité intellectuelle à l'anthropologie, discipline nouvelle qui auparavant n'était pas distinguée de la sociologie. Roland Barthes [1957] réussit à rénover la critique littéraire en partant des mêmes bases. L'analyse du discours et la « sémiologie » (science des signes) acquièrent alors un fort prestige sur les bords de la Seine.

Ces innovations n'ont pas servi les intérêts de la socio-histoire, c'est le moins qu'on puisse dire. La sociologie fonctionnaliste et l'anthropologie structurale rejettent la démarche historique. La sémiologie considérant, de son côté, qu'il n'y a pas d'autre réalité que le discours, dénie à la sociologie son droit à l'existence.

Ce contexte intellectuel va jouer un rôle important dans les nouvelles directions prises par l'innovation en histoire. La sociologie fonctionnaliste imprègne la réflexion des historiens allemands de l'université de Bielefeld qui prônent le développement d'une « histoire des sciences sociales », se réclamant de Max Weber [Kocka, 1996 ; Wehler, 2003]. Aux États-Unis, une nouvelle sociologie historique voit le jour, impulsée notamment

par Charles Tilly [1990]. Les recherches collectives développées dans cette perspective sur la genèse des États modernes privilégient une approche « macrohistorique » et comparative qui fait peu de place aux acteurs en chair et en os. En France, les deux domaines qui incarnent alors l'innovation reposent sur les mêmes principes. L'histoire économique et sociale quantitative, impulsée depuis la Sorbonne par Ernest Labrousse, prolonge l'œuvre de Simiand mais en l'adaptant aux besoins des historiens. L'approche en « longue durée », défendue par Fernand Braudel au Centre de recherches historiques de l'École pratique des hautes études, plaide pour une histoire structurale, ayant pour vocation de rassembler l'ensemble des sciences humaines sous la houlette de l'historien.

Les effets de mai 1968

Les événements de mai 1968 ouvrent une nouvelle époque, marquée par le déclin des courants fonctionnaliste et structuraliste. La crise du marxisme et du système communiste entraîne une critique générale des institutions, le rejet du mouvement ouvrier traditionnel au profit des « nouveaux mouvements sociaux » (féminisme, antiracisme, écologie...). Cette évolution explique la crise de croyance qui atteint brutalement le monde universitaire. Ses effets seront dévastateurs. Beaucoup de chercheurs en sciences sociales rejettent avec véhémence les modèles antérieurs, y compris parfois quand ils les avaient appliqués avec beaucoup de zèle. Les partisans de l'histoire économique et sociale, qui appartenaient aux fractions les plus militantes de la discipline dans leur jeunesse, sont contestés sur leur gauche par la nouvelle génération des penseurs engagés. Au sein de cette mouvance critique, on peut distinguer, très schématiquement, deux pôles en partie concurrents.

La « construction sociale de la réalité ». — Le premier rassemble les adeptes de la « construction sociale de la réalité », titre d'un ouvrage de Peter Berger et Thomas Luckmann [1966] qui aura un grand impact dans les années 1970-1980. Ce livre, inspiré par l'œuvre de A. Schütz, interprète la sociologie à partir des

principes de la phénoménologie de E. Husserl. Les relations sociales sont réduites aux interactions de la vie quotidienne et la question des significations que les individus donnent à leurs actes devient un objet fondamental de la réflexion.

Le succès que rencontre ce livre aux États-Unis s'explique parce que les thèses qu'il défend sont en phase avec une tradition sociologique, dont je n'ai pas parlé jusqu'ici, qui constitue l'apport majeur de ce pays aux sciences sociales. Elle est née dans l'entre-deux-guerres, à l'université de Chicago, sous l'égide de Robert Park et Ernest Burgess [1921 ; voir aussi à ce sujet Chapoulie, 2001]. Ces sociologues ont réussi à donner une légitimité scientifique au travail de terrain, ce qui a permis à une discipline jusque-là essentiellement livresque de sortir des bibliothèques pour aller voir de plus près ce qui se passait vraiment dans la société. Ce qu'on a appelé ensuite l'« école de Chicago » a produit des études fondamentales sur l'immigration, la stigmatisation, la marginalité sociale. Ses chefs de file ont également développé une réflexion méthodologique très importante qui a permis d'envisager la question de l'objectivité et des rapports entre enquêteurs et enquêtés sous un jour entièrement neuf.

Marginalisé par la sociologie quantitative au cours des années 1950-1960, le courant interactionniste a retrouvé une nouvelle jeunesse à partir des années 1970. Cette sociologie s'est développée d'abord à l'échelle d'une ville, privilégiant le niveau local et les problèmes de la vie quotidienne. Elle ne s'intéressera à la question de l'action à distance que tardivement, grâce à des sociologues comme Joseph Gusfield qui prendra à bras-le-corps la question des politiques publiques. Dans un livre consacré aux associations de lutte contre l'alcoolisme [1963], malheureusement non traduit en français, il montre comment le mouvement prohibitionniste américain a contribué à façonner un public en établissant des connexions entre des individus appartenant à des cercles différents : médecins, policiers, représentants des Églises, des ligues antialcooliques, des sociétés d'assurance. La corrélation entre le taux d'alcoolémie et les risques d'accident, devenue « évidente » aujourd'hui, a nécessité un immense travail collectif de documentation, d'argumentation, de mise en forme, auquel ont contribué de multiples acteurs aux intérêts divers. Tous les

individus engagés dans cet effort collectif sont parvenus à forger une cause, défendue par des porte-parole, le mouvement ayant ainsi acquis une forte visibilité dans l'espace public.

Les *cultural studies*. — Jusqu'ici, la sociologie interactionniste a plutôt servi à rapprocher l'histoire et l'anthropologie. Le courant qu'on appelle les *cultural studies* [Mattelart et Neveu, 2003], né à l'université de Birmingham et qui représente la contribution majeure des universitaires britanniques au développement des sciences sociales dans la seconde moitié du xx^e siècle, a joué à cet égard un rôle décisif. Au départ, ce mouvement militait pour une nouvelle forme d'interdisciplinarité réunissant des historiens, comme Edward P. Thompson [1963], et des sociologues de formation littéraire, comme Richard Hoggart [1957]. Situés en marge du système académique britannique, influencés par le marxisme, mais ayant pris leurs distances avec les organisations bureaucratiques du mouvement ouvrier, ces chercheurs vont s'employer à démontrer que les classes populaires trouvent dans leur propre culture des armes leur permettant de résister au capitalisme. Le célèbre ouvrage d'E. P. Thompson sur la formation de la classe ouvrière en Angleterre peut être considéré comme le point de départ de ce que l'on a appelé la « nouvelle histoire sociale ». Il s'agit d'une histoire anthropologique qui s'intéresse surtout aux liens que tissent les individus entre eux dans le cadre de leur vie quotidienne. Ce courant donnera naissance quelques années plus tard à une flopée de microhistoires désignées par des termes différents : *Microstoria* [Levi, 1985], *Alltagsgeschichte* (Histoire du quotidien) [Lüdtke, 1989], *Subaltern Studies* [Merle, 2004], etc.

La déconstruction des discours. — À l'autre pôle de ce mouvement de contestation des modèles dominants dans les années 1950 et 1960, on trouve des universitaires qui se définissent comme des « poststructuralistes » [pour une vue d'ensemble, voir Calhoun, 1995]. Ils ont développé leur réflexion en s'appuyant sur deux philosophes français. Les uns ont repris à leur compte la « déconstruction » prônée par Jacques Derrida. Ce terme signifie, pour eux, que les mots que nous employons ne sont pas neutres.

Ils nous ont été imposés par ceux qui détiennent le pouvoir d'inventer le langage. Pratiquer la déconstruction consiste donc à mettre en évidence ce processus de domination dans le discours pour ne pas le cautionner sans le savoir. Cette démarche est devenue très populaire aux États-Unis car elle a permis de rassembler, sous une bannière commune, des historiens, des philosophes et des littéraires. Elle a été mise en œuvre surtout dans deux domaines de recherche : les *gender studies* et les *post-colonial studies*. L'autre philosophe qui a eu les faveurs des post-structuralistes, c'est Michel Foucault [1974, 1976]. Deux raisons expliquent cet engouement. La première tient évidemment à la place centrale qu'occupe l'histoire dans son œuvre. La seconde tient à son objet même : l'étude des rapports entre savoir et pouvoir. Foucault conteste l'idée qu'il existerait des vérités objectives et des théories générales qui permettraient d'expliquer la marche du monde.

La socio-histoire fait partie des courants de recherche qui ont rejeté les dogmes scientistes des années 1950-1960. C'est pourquoi ses partisans ont un certain nombre de points communs avec les interactionnistes ou les poststructuralistes. Néanmoins, le socio-historien se sépare des premiers parce qu'il focalise son attention sur les actions à distance et des seconds parce qu'il refuse de confondre les discours et les activités sociales.

La sociologie de Pierre Bourdieu : une passerelle vers la socio-histoire

Une lecture critique de la tradition sociologique

Les courants de pensée évoqués plus haut ont eu moins d'impact en France qu'ailleurs, bien que leur source d'inspiration ait été en partie française, parce que le noyau dur de la sociologie, élaboré par Durkheim et Weber, a été mieux défendu dans l'Hexagone que dans la plupart des autres pays. On le doit surtout à Pierre Bourdieu et à ses collaborateurs, réunis au sein du Centre de sociologie européenne de l'EHESS. Grâce à sa collection « Le sens commun » et à sa revue *Actes de la recherche*

en sciences sociales, Bourdieu a joué un rôle essentiel pour rassembler le savoir sociologique constitué depuis le XIX^e siècle, permettant ainsi de mettre en évidence les lignes de force de cette discipline.

Dans le même temps, il a élaboré une œuvre qui résulte d'une appropriation personnelle de la sociologie. Comme ceux de Durkheim, Weber ou Elias, les écrits de Pierre Bourdieu ont été profondément marqués par le contexte dans lequel il a vécu, et aussi par les problèmes qui le préoccupaient au premier chef. Formé dans un univers intellectuel où la croyance dans la science était à son apogée, Bourdieu a partagé les ambitions des sociologues les plus brillants de sa génération. Son principal objectif est de construire une théorie générale de la société, capable de dégager les lois, ou tout au moins les constantes, de la vie sociale. Dans un contexte scientifique privilégiant la démarche quantitative, il a réalisé des enquêtes mobilisant les matériaux nouveaux fournis par les grandes institutions étatiques, comme l'INSEE [Bourdieu, 1979]. C'est ce qui l'a conduit à reprendre à son compte les classifications élaborées par ces organismes, notamment les catégories socioprofessionnelles.

À la différence de ses devanciers, Bourdieu a élaboré une œuvre résolument ancrée dans le présent, à une époque où le travail de terrain a acquis, en France aussi, sa légitimité. Refusant la séparation entre la sociologie et l'anthropologie, il a mené de front des études sur les paysans kabyles en Algérie [Bourdieu et Sayad, 1964] et des études sur l'école et les institutions culturelles françaises [Bourdieu, 1989]. Il a fixé les grandes lignes de sa théorie dès le début de sa carrière. Elle s'efforce d'intégrer la démarche structurale de Claude Lévi-Strauss au sein de la matrice sociologique qu'ont élaborée Marx, Durkheim, Elias et Weber. La place centrale accordée à ce dernier s'explique par l'intérêt extrême que Bourdieu a porté à la question de la domination. À l'encontre des philosophes, comme Raymond Aron, qui ont présenté Max Weber comme un penseur libéral, Pierre Bourdieu a montré que la domination était le fil conducteur de toute la sociologie wébérienne. Cette lecture subversive de Weber permettra d'éviter à la sociologie française de sombrer dans le discrédit qui a touché un peu partout cette discipline, lorsque les

modèles fonctionnalistes et structuralistes seront passés de mode.

Même si la socio-histoire doit beaucoup à Pierre Bourdieu, elle ne reprend pas à son compte ses ambitions théoriques. Son but est de résoudre des problèmes empiriques précis, en utilisant, au cas par cas, les outils qui paraissent les mieux adaptés. Les concepts de « champ » et d'« habitus », qui sont au centre de la sociologie bourdieusienne, peuvent être utiles pour certaines recherches. Néanmoins, ce sont des concepts structuraux et non des concepts d'action relationnelle comme ceux qu'a proposés, par exemple, Norbert Elias. Le concept de « champ » est très proche du concept de « configuration ». L'un et l'autre désignent un univers autonome d'individus qui poursuivent les mêmes buts et qui sont, de ce fait, en compétition. Néanmoins, il existe une différence importante entre les deux. Pour Elias, on peut repérer une configuration en mettant en lumière le type de liaisons à distance qui créent une interdépendance entre les individus concernés. Dans la sociologie de Bourdieu, le concept de champ désigne un espace structuré théoriquement. Pour construire un champ, il faut d'abord isoler les propriétés qui caractérisent les individus étudiés puis, grâce à des procédés statistiques (notamment les analyses factorielles), le chercheur doit dégager les relations objectives qu'entretiennent ces individus entre eux et les formes de domination qui les opposent.

Il en va de même pour le concept d'habitus. Il désigne les dispositions intériorisées par les individus dans le cadre de leurs expériences vécues, les conditionnements de l'enfance, l'acquisition des réflexes et des habitudes qui orientent ensuite le comportement des adultes sans qu'ils s'en rendent compte. Bourdieu a redéfini ce concept ancien de la sociologie pour lui donner une inflexion d'allure structuraliste. C'est ce qui l'a conduit à voir dans l'habitus « une structure structurée fonctionnant comme structure structurante » [sur les apports et les limites de la sociologie de Bourdieu, voir Lahire, 1999].

Le langage comme relation de pouvoir

Pour le socio-historien, l'apport le plus précieux de la sociologie de Pierre Bourdieu ne se situe pas là. Au-delà de tout ce qui sépare son œuvre de celle de Jacques Derrida et de Michel Foucault, ces intellectuels engagés ont partagé une préoccupation commune qui constitue la contribution majeure que cette génération a fournie à la connaissance. Tous les trois ont voulu mettre en lumière le rôle joué par le langage dans les relations de pouvoir. Celui qui détient le pouvoir de nommer les autres publiquement contribue, de manière décisive, à fabriquer leur identité individuelle et collective ; donc il oriente le sens de leur existence. Bourdieu a traité ce problème en sociologue. C'est ce qui l'a conduit à élaborer le concept de « pouvoir symbolique », concept fondamental dans son œuvre. Les grandes lignes de sa démonstration figurent dans les premiers chapitres de l'ouvrage intitulé *Ce que parler veut dire* [1982], qu'il aurait mieux valu appeler : « ce qu'écrire veut dire ».

Le point de départ de cet ouvrage rappelle une remarque d'Émile Durkheim : nous parlons tous la même langue et pourtant nous avons du mal à nous comprendre, car nous ne donnons pas la même signification aux mots. Bourdieu montre que, pour expliquer ce fait étrange, il faut retracer toute l'histoire de la langue nationale. La langue française que nous parlons aujourd'hui résulte de l'unification du marché linguistique opéré sous l'égide de l'État à partir du XVII^e siècle. Elle a consacré le triomphe de la communication à distance, véhiculée par l'écriture au détriment des cultures orales. La victoire du francilien a entraîné la destruction des langages écrits qui coexistaient auparavant sur le territoire qu'on appelle aujourd'hui « la France ». Du même coup, ces langages ont été abandonnés par ceux qui n'avaient plus intérêt à les faire vivre. Ils ont été réduits au statut de « patois », désarticulés, abandonnés aux paysans, définis négativement par rapport aux usages lettrés.

L'imposition de ce français officiel, abstrait, indicible dans les parlers locaux façonnés pour les usages de la vie quotidienne, illustre l'une des formes essentielles de la domination culturelle.

Elle s'exerce par l'intermédiaire de l'école, institution qui occupe une place centrale dans la sociologie de Pierre Bourdieu [1989]. L'institution scolaire fonctionne grâce à un corps de professionnels qui détiennent le monopole de l'usage légitime de la langue (les enseignants). C'est l'instance qui permet, dans un monde fondé sur des relations à distance, d'imposer à tous les citoyens les normes culturelles dominantes. C'est également l'école qui délivre les titres scolaires ayant une valeur nationale, officiellement reconnue sur le marché du travail. La jonction étroite établie entre le marché du travail et l'école explique que les résultats scolaires déterminent de plus en plus la position qu'occuperont les uns et les autres dans la société. L'école contribue ainsi à reproduire les inégalités et les injustices d'ordre socioprofessionnel. Dans un monde de plus en plus soumis aux impératifs de la « communication », ceux qui sont exclus du système scolaire sont non seulement voués aux métiers les plus pénibles mais, plus fondamentalement, ils sont privés de toute possibilité de s'exprimer publiquement eux-mêmes, que ce soit dans le champ politique, médiatique ou culturel. Ces injustices sont généralement acceptées par ceux qui les subissent car ils sont convaincus, même quand ils les contestent, que les verdicts scolaires qui les éliminent sont justifiés. Ils intériorisent ainsi l'image dévalorisée d'eux-mêmes que leur renvoient les privilégiés. Ceux-ci n'ont donc même plus besoin de justifier leurs privilèges. La domination marche toute seule, par le simple jeu de la compétition scolaire.

L'apport majeur de Bourdieu à la sociologie de l'État tient au rôle qu'il attribue à l'école comme monopole de la violence symbolique. L'institution scolaire occupe dans sa sociologie le rôle que jouait l'Église chez Weber. Mais, à la différence de ce dernier, Bourdieu n'affirme pas que la croyance serait une idée fautive. Le concept de pouvoir symbolique met au contraire l'accent sur une dimension que Weber n'avait pas prise en compte dans ses réflexions sur la domination : le fait que les individus intériorisent les normes que véhiculent les institutions, à tel point que celles-ci deviennent des composantes de leur propre identité. Pour Pierre Bourdieu, la domination repose sur la reconnaissance. Les études qu'il a

réalisées sur différentes catégories de « porte-parole » (politiciens, journalistes, intellectuels) sont l'aboutissement logique d'une démarche destinée à mieux comprendre le rôle que joue le langage dans la domination de l'homme par l'homme [Bourdieu, 1996]. Tous ceux qui détiennent le privilège de parler à la place des autres contribuent à faire exister les groupes en les nommant sur la place publique, en définissant les « problèmes » dont tout le monde doit parler, en fournissant le stock d'arguments légitimes dans lequel les dominés devront puiser pour exprimer leurs protestations. Mais dans un monde où seuls comptent les rapports de forces, les vérités du sociologue n'ont aucune chance d'être diffusées dans l'espace public, sauf si les savants se montrent capables de les défendre eux-mêmes collectivement.

Quand l'anthropologie et l'économie rencontrent l'histoire

Comme je l'ai indiqué plus haut, l'apport de Pierre Bourdieu à la socio-histoire ne se limite pas à ses propres ouvrages. La collection qu'il a dirigée aux éditions de Minuit, « Le sens commun », a permis de faire connaître un grand nombre de recherches en sciences sociales.

Jack Goody et le problème de l'écriture

L'une des plus importantes recherches, pour la socio-histoire, est incontestablement l'ouvrage de Jack Goody, *La Raison graphique*[1977], présenté au public français par Jean Bazin et Alban Bensa. Ce livre marque le point de départ d'une nouvelle orientation de l'anthropologie, en rupture avec la démarche structurale de Claude Lévi-Strauss, car elle rétablit le contact avec l'histoire et la sociologie. L'ouvrage est centré sur le rôle qu'a joué l'écriture pour le développement des relations à distance. L'écriture est une technique de communication qui conserve la parole à travers le temps et l'espace, mais la transforme par un processus d'abstraction et de sélection. L'œil a

supplanté l'ouïe, comme vecteur de la communication, ce qui a rendu possible une organisation spatiale de l'information. L'écriture ayant donné aux hommes la possibilité de stocker des savoirs, le problème de la mémorisation, qui avait dominé la vie intellectuelle jusque-là, a pu être résolu. Le perfectionnement des techniques scripturales, notamment l'invention de la liste, de la formule et du tableau, va permettre à la communication écrite de supplanter, dès l'Antiquité, la communication orale. Ces innovations joueront un rôle essentiel dans le développement de l'économie, de la science et de l'administration. Moyen de fixer et de stocker la pensée, l'écriture est devenue une ressource formidable pour accumuler du savoir à des fins stratégiques grâce à l'invention de l'imprimerie. À ce titre, elle va très vite devenir un élément clé des relations de pouvoir. La cartographie, les recensements de population serviront aux Européens pour soumettre les peuples colonisés. Au sein des sociétés européennes elles-mêmes, la diffusion de la culture écrite dans les campagnes a conforté le pouvoir des élites, dévalorisant les cultures populaires, le plus souvent orales.

Karl Polanyi : la monnaie comme lien social

Le principal livre de Karl Polanyi, *La Grande Transformation* [1944], a été écrit pendant la Seconde Guerre mondiale. Économiste viennois d'origine hongroise, Polanyi a dû lui aussi quitter son pays en raison des persécutions antisémites et se réfugier en Grande-Bretagne, puis aux États-Unis. Cet ouvrage répond à la même motivation que ceux de Norbert Elias : comprendre les raisons qui ont abouti au triomphe du nazisme. Comme le dit Louis Dumont dans la préface de l'édition française, Polanyi fait partie de ceux qui ont été mis dans l'obligation de « s'expliquer avec la maladie de leur temps » [p. IV].

Il montre que l'avènement des régimes totalitaires est une conséquence directe de la crise économique des années 1930 car celle-ci a marqué l'écroulement du système libéral apparu au début du XIX^e siècle. Le libéralisme était fondé sur l'utopie d'un marché « autorégulateur » ; l'harmonie entre l'offre et la demande rendant inutile et même néfaste l'intervention de

l'État dans les activités économiques. Avec le développement du capitalisme, non seulement le travail, mais également la terre et la monnaie sont devenus des marchandises échangées sur un marché. La monnaie est ainsi devenue le moyen d'action caractéristique du système capitaliste. Dès le XIX^e siècle, la mise en place de l'étalon-or a permis aux grandes banques européennes de réguler les transactions internationales et de peser, indirectement, sur l'économie des différents pays. Tous les gouvernements des États intégrés dans le système économique international ont dû se plier à la loi de l'étalon-or. Pendant près d'un siècle, la City de Londres va être ainsi en mesure de tirer les « fils du réseau monétaire international » à son profit. Ce système de contraintes a permis à la fois de maintenir la paix (car les grands capitalistes n'avaient pas intérêt à un conflit mondial qui aurait fait exploser le système) et d'alimenter de nombreux conflits localisés, notamment dans les empires coloniaux, pour la conquête de nouveaux marchés.

La première grande crise du capitalisme, qui a éclaté dans les années 1870-1880, a révélé les failles du système. Privés d'emplois, des millions de salariés se tournent alors vers les organisations socialistes qui deviennent des acteurs essentiels de la vie politique. Les gouvernements sont contraints d'adopter des mesures protectionnistes et des lois sociales. D'où le rôle croissant des banques centrales, destinées à amortir le choc des fluctuations économiques, en maintenant un change stable.

Étant donné que la majorité des gens sont salariés, l'État peut désormais les atteindre en utilisant l'arme monétaire. La question de la monnaie devient ainsi un enjeu politique majeur. Cet interventionnisme étatique a démontré l'illusion du libéralisme, mais les États refusent néanmoins de renoncer au dogme de l'étalon-or. Au cours des années 1920, c'est au nom de l'orthodoxie monétaire que les conservateurs ont écarté du pouvoir les partis de gauche. Mais dans la décennie suivante, la violence de la crise mondiale va contraindre les grandes puissances à abandonner l'étalon-or, les unes après les autres. Pour Polanyi, « la rupture du fil d'or donna le signal d'une révolution mondiale » [p. 51]. À ses yeux, le fascisme comme le communisme sont des monstres qui ont été enfantés par le libéralisme,

dont les dogmes ont été construits et véhiculés par une petite élite d'économistes liée aux milieux d'affaires. Du coup, la tâche de protection des salariés, incombant aux États, a été prise en charge par des forces politiques hostiles à la démocratie. Ces forces ont utilisé les formidables moyens d'action à distance que les États bureaucratiques avaient forgés depuis plus d'un siècle pour mener le monde à la ruine.

Le retour de l'acteur

Pierre Bourdieu ayant surtout développé une sociologie de la domination, il n'est pas surprenant que les sociologues de la génération suivante, dont beaucoup ont été ses élèves, aient préféré insister sur les liens de solidarité. De même, le balancier qui était du côté des « structures » est revenu vers les « acteurs ». Mais, signe des temps, la forte croissance des effectifs universitaires interdit désormais l'élaboration d'une sociologie générale, comparable à celles que les chefs de file des générations précédentes avaient proposées. Aujourd'hui, l'innovation se fait sur des segments de la discipline. Deux domaines développés récemment en France intéressent plus particulièrement le socio-historien.

Souffrances à distance et conventions

Le premier concerne la politique. Rejetant le concept de violence symbolique, un petit nombre de sociologues ont focalisé leur attention sur les situations où les individus échangent des arguments, passent des accords, adoptent des conventions. L'un des apports essentiels de ce nouveau courant de recherche est d'avoir montré que, la plupart du temps, les gens se sentent obligés de justifier leurs actions en mobilisant des arguments qu'ils considèrent comme légitimes (justes). L'étude que Luc Boltanski [1990] a consacrée aux lettres de dénonciation adressées au journal *Le Monde* met l'accent sur des aspects de la communication à distance qui sont encore mal connus. Ils s'expriment sous la forme de plaintes adressées par des

personnes qui estiment avoir été victimes d'une injustice et qui écrivent aux journalistes pour qu'ils rendent publiques leurs protestations. L'analyse des moyens rhétoriques utilisés par ces lecteurs pour donner de l'importance à leur cause met en évidence l'effort qu'ils réalisent pour « désingulariser » leur protestation, l'inscrire dans une logique collective, conformément aux exigences de la politique.

Les réflexions de Boltanski sur la « souffrance à distance » [1993] développent la même problématique, mais se concentrent sur le rôle que jouent aujourd'hui les médias dans la construction des causes humanitaires. Il montre que la « politique de la pitié », qui a commencé avec la philosophie des Lumières, est une contradiction dans les termes. Comme on l'a vu, les émotions se construisent toujours dans la sphère des relations directes, de personne à personne. La pitié est donc une ressource forcément individuelle, alors que la politique est une forme d'action à distance. Elle n'a pu apparaître que lorsque la communication écrite, véhiculée par les livres et la presse, a été suffisamment développée. Pour émouvoir des lecteurs ou des auditeurs situés loin de celui qui écrit, il faut donc inventer des moyens rhétoriques qui mettent en forme la souffrance individuelle, de façon à construire des équivalences entre des situations personnelles toutes différentes les unes des autres. C'est pourquoi les malheureux que nous présente chaque soir la télévision sont toujours des personnages collectifs. Ce sont des histoires vraies, qui concernent des êtres humains bien réels, mais elles sont vues comme « typiques » ou « représentatives » de tout un groupe. Le téléspectateur s'identifie (positivement ou négativement) aux images et au récit du journaliste, car ils lui rappellent des situations qu'il a peut-être lui-même vécues, ce qui l'incite à agir. Mais, assis dans son fauteuil, il est impuissant. Il doit donc lui aussi recourir à des moyens d'action à distance, comme par exemple donner de l'argent aux associations humanitaires ou voter pour l'homme politique qui propose des solutions aux problèmes.

La science en action

La sociologie de la science impulsée par Bruno Latour [1987] a développé, elle aussi, une réflexion importante sur la question de l'action à distance au cours des dernières années. La notion de « réseau » est ici un équivalent du concept de « configuration » chez Elias. Pour comprendre le monde de la science, il faut étudier l'ensemble des acteurs qui participent à la construction du savoir, non seulement ceux qui produisent les faits scientifiques (chercheurs), mais aussi ceux qui les utilisent pour leurs propres fins, principalement les agents de l'État, les chefs d'entreprise et, au-delà, l'ensemble des citoyens envisagés comme « consommateurs » de produits scientifiques.

Les chercheurs sont liés entre eux par des relations de concurrence et de solidarité, médiatisés par une multitude d'objets, depuis le cahier où ils consignent leurs observations jusqu'à la paillasse sur laquelle ils font leurs expériences, en passant par les instruments qu'ils utilisent dans leur laboratoire. Étant donné qu'une découverte ne sera considérée comme un fait scientifique qu'à la condition qu'elle soit confirmée par les autres spécialistes du domaine, chaque chercheur a besoin de ses concurrents pour que son travail soit reconnu. Or, selon Latour, même dans les sciences physiques, la plupart des articles publiés par les savants ne sont lus par personne. Le premier souci d'un chercheur est donc de présenter son travail de façon à intéresser les autres. La notoriété de la revue dans laquelle l'article paraît, le titre donné à l'étude, la façon de conduire le raisonnement pour rendre évidentes les conclusions auxquelles l'auteur veut que le lecteur aboutisse, tous ces moyens rhétoriques ont leur importance pour la réception du texte dans la communauté scientifique. Les chercheurs utilisent aussi l'arme de la citation pour augmenter le nombre de leurs alliés, car plus vous citez les autres et plus ils vous seront reconnaissants, du fait qu'ils auront ainsi le sentiment d'exister. La compétition scientifique pousse les savants à adopter des langages de plus en plus techniques. Mais, dans le même temps, ils doivent être capables d'opérer tout un travail de « traduction » pour convaincre les « décideurs » que les recherches qu'ils mènent sont du plus haut intérêt pour eux.

Après avoir présenté succinctement les principaux outils que l'histoire et la sociologie ont fournis à la socio-histoire, nous allons voir maintenant comment ceux-ci ont été mis en œuvre dans des recherches empiriques, portant sur des questions économiques et sociales, politiques ou culturelles.

III / Les questions économiques et sociales

La recherche historique s'est développée en distinguant des périodes (depuis l'histoire ancienne jusqu'à l'histoire contemporaine) et des domaines (histoire économique et sociale, politique, culturelle...). Pour le socio-historien, ces classements sont artificiels et nuisent bien souvent à la compréhension des phénomènes. Néanmoins, pour faciliter l'exposé, j'ai adopté une présentation qui s'appuie sur ces découpages. Les études de cas permettront de montrer concrètement comment les liens peuvent être établis d'un domaine à un autre.

La socio-histoire a été construite sur les décombres de l'histoire économique et sociale. Ce courant de recherche, né au tournant du XIX^e et du XX^e siècle, a connu son apogée dans les années 1950-1960 sous l'impulsion des *Annales*. Puis il est entré en déclin. L'histoire économique et sociale a eu le vent en poupe dans les périodes marquées par les luttes sociales et la mobilisation du monde ouvrier. Surtout pratiquée par des historiens qui éprouaient une sympathie pour « ceux d'en bas » et qui avaient souvent eux-mêmes été engagés à gauche dans leur jeunesse, elle a longtemps occupé le pôle critique de la discipline historique, contestant l'hégémonie de l'histoire politique et dénonçant les liens trop étroits entretenus par ses représentants avec le monde académique, le pouvoir d'État et le journalisme.

La socio-histoire se situe dans le prolongement de cette tradition critique. Néanmoins, comme nous allons le voir, elle se

distingue nettement de l'histoire économique et sociale, à la fois par ses centres d'intérêt et par ses modes d'investigation.

L'histoire économique et sociale et ses héritages

Les limites de l'histoire quantitative

L'histoire économique et sociale a inventé les méthodes quantitatives qui ont permis aux historiens de se familiariser avec l'usage des statistiques. Mais ses chefs de file ont repris à leur compte une définition des classes occultant les relations entre les individus. Par ailleurs, l'opposition entre infrastructure et superstructure, héritée d'un marxisme sommaire, les a conduits à enfermer toute la réalité historique dans une matrice qui a servi à construire le fameux plan en trois parties (premièrement, l'économie ; deuxièmement, le social ; troisièmement, la politique, la culture ou les mentalités) que l'on retrouve dans la plupart des thèses et des synthèses produites par ce courant [Braudel et Labrousse, 1982-1986].

Nouvelle histoire sociale et microhistoires

La désaffection qu'a subie l'histoire économique et sociale quantitative à partir des années 1970 a incité les historiens désireux de poursuivre, malgré les vents contraires, l'étude de la société, à rompre les liens avec l'économie pour se tourner vers l'anthropologie. Cette alliance a été facilitée par le fait que les chercheurs de ces deux disciplines placent au centre de leurs compétences professionnelles le travail de terrain à caractère monographique. Les historiens, convaincus qu'il faut avoir consulté toutes les archives disponibles pour vraiment connaître un phénomène, ont été confortés dans leurs vues par des anthropologues comme Clifford Geertz [1973] partisans de la *thick description* (« description dense »).

Le contexte intellectuel des années 1970 explique l'engouement pour une problématique qui plaçait au plus haut la question du sens que les individus donnent à leurs actes et qui

voulait faire entendre la voix de ceux d'en bas, étouffée par ceux d'en haut. Cette démarche s'accordait bien avec l'histoire des mentalités et des sociabilités populaires qu'ont développée, à la même époque, des historiens comme Carlo Ginzburg [1976], Maurice Agulhon [1979] ou Alain Corbin [1990]. Elle réactualisait les principes de base de la méthode historique fixée au XIX^e siècle, en les désignant à l'aide de mots nouveaux. Les études empiriques, souvent passionnantes, qui ont été menées par les tenants de ces diverses « microhistoires », ont servi de support pour alimenter des débats méthodologiques, parfois très vifs. L'une des questions qui ont focalisé l'attention concerne le problème des « jeux d'échelles » [Revel, 1996]. Comment passer du « micro » au « macro » ? Comment généraliser des observations faites au niveau local ?

L'alliance entre l'histoire et l'anthropologie a aussi conduit l'histoire sociale dans une autre direction. À la différence de la microhistoire, ses adeptes ne privilégient pas le cadre local, mais le cadre national. Ce courant, qu'on a appelé la « nouvelle histoire sociale », s'est développé surtout en Grande-Bretagne et en Allemagne [Crossick et Haupt, 1995], mais il a aussi ses partisans en France [Charle, 1991 ; Ruhlman, 2001]. Il a réussi à renouveler l'histoire des classes sociales en s'écartant de ses devanciers sur deux points décisifs. Désormais, les classes ne sont plus considérées comme « données » au départ de la recherche. Au contraire, l'un des objectifs est de montrer comment elles ont émergé et se sont consolidées au cours du temps. De plus, le privilège que les anciens avaient accordé aux critères d'ordre économique a été relativisé pour tenir compte de tous les autres facteurs (culturels, politiques, linguistiques) qui peuvent entrer dans la construction d'une identité collective.

Sous l'influence de Bernard Lepetit [1995], l'histoire sociale s'est aussi rapprochée de la sociologie, ouvrant une possibilité de dialogue avec la socio-histoire que sa disparition n'a malheureusement pas permis de concrétiser.

Comment la socio-histoire aborde les questions économiques et sociales

Il existe de nombreux points d'intersection entre ces domaines de recherche et la socio-histoire, mais leur objet est différent. Le socio-historien s'écarte de la nouvelle histoire sociale parce que son premier souci est d'étudier les individus réels, dans le cadre de leurs activités quotidiennes, en laissant de côté les entités collectives définies à l'aide de critères objectifs. Sur ce point, il est très proche de la microhistoire. Mais le socio-historien ne partage pas les présupposés interactionnistes qui sous-tendent ce courant de recherche. À la différence de Giovanni Levi [1985], par exemple, il ne croit pas que la réalité sociale se construise dans les relations que les acteurs nouent directement entre eux au cours de leur vie quotidienne. Une telle perspective ne fait aucune place aux relations à distance que le socio-historien met au centre de son analyse.

Une autre grande différence entre ces deux courants et la socio-histoire tient au fait que cette dernière ne rejette pas les questions économiques hors de sa sphère d'investigation. Comme la politique ou la culture, l'économie est un domaine d'activité qui met en relation des individus. C'est à ce titre qu'elle intéresse le socio-historien. Il étudie la genèse des phénomènes économiques contemporains, repère les configurations et les groupements propres à cet univers de pratiques, met au jour les relations de pouvoir qui le caractérisent et leur dimension symbolique.

Genèse des liaisons matérielles

Nous vivons aujourd'hui un moment important dans l'histoire multiséculaire de l'internationalisation des échanges. La contribution que la socio-histoire peut apporter à la compréhension de ce phénomène consiste à mettre en lumière le type de relations à distance qui caractérise la situation actuelle. Pour l'illustrer, je prendrai un exemple banal. Lorsque je veux retirer de l'argent, je suis le plus souvent obligé, désormais, d'utiliser ma carte bancaire et de passer par un distributeur de billets. Celui-ci

ne me délivrera les précieuses coupures que si je suis inséré dans un immense réseau, au sein duquel des yeux anonymes sont rémunérés pour vérifier à distance mon identité, mes revenus et même ma moralité. Cette extension des chaînes d'interdépendance est à la fois une source de libertés nouvelles, car elle facilite mes transactions, et un dispositif qui me place devant des contraintes inédites. Le « banquier » (ou plutôt les individus qui représentent la banque) peut agir sur moi à distance, par un simple clic d'ordinateur. Le robinet à billets sera alors immédiatement fermé et je me retrouverai démuné.

Le paiement électronique, qui est en train de s'imposer sous nos yeux, est le dernier stade atteint par la « chosification » des échanges, au terme d'une histoire multimillénaire qui a conduit les hommes du troc à la monnaie, des pièces métalliques aux billets de banque et aux chèques, jusqu'aux actuels distributeurs. Déjà à l'époque des Grecs, ce sont les progrès de la navigation sur la Méditerranée qui ont permis la diffusion de l'écriture alphabétique et l'intensification des échanges monétaires. Les commerçants qui se déplaçaient sur des distances de plus en plus longues ont eu, de ce fait, de nouvelles possibilités d'échapper aux formes de contrôle traditionnelles, fondées sur le face-à-face et sur l'interconnaissance. La multiplication des contrats écrits garantissant la sécurité des échanges monétaires a été un moyen de faire face à ce danger en mobilisant les nouvelles techniques d'identification à distance qu'offrait l'écriture [Lombardo, *in* Detienne, 1988].

On retrouve la même logique, mais à un tout autre niveau, dans l'Europe du XIX^e siècle, au moment de la révolution industrielle. L'invention du chemin de fer a provoqué une formidable accélération des déplacements individuels. Grâce à la découverte et aux perfectionnements de l'imprimerie, grâce à la scolarisation de masse, la communication écrite s'est imposée dans toutes les couches de la population. Dans le même temps, la généralisation des échanges monétaires a assuré le triomphe du salariat. Les bouleversements auxquels nous assistons aujourd'hui marquent une nouvelle étape dans l'histoire de ces liaisons matérielles. Comme les précédentes, elle combine des progrès techniques qui concernent les déplacements des hommes

(développement du transport aérien) et les communications à distance (l'audiovisuel, Internet, etc.).

Le marché comme configuration économique

Pour le socio-historien, un « marché » est un exemple caractéristique de configuration, car il met aux prises des entrepreneurs, engagés dans une même compétition. Les luttes de concurrence qui les opposent entre eux se soldent fréquemment par la disparition des plus faibles (faillites) au profit des plus forts, qui peuvent ainsi acquérir des positions de monopole dans un secteur donné. Mais ces luttes aboutissent aussi à des ententes entre les producteurs. Les entreprises les plus puissantes sont aujourd'hui des « sociétés par actions » qui réunissent des individus ayant choisi de s'associer pour conjuguer leurs forces face à la concurrence.

Ces grandes entreprises constituent, pour le socio-historien, des groupements d'individus qui réunissent un grand nombre de salariés travaillant dans des lieux parfois très éloignés les uns des autres. Pour imposer leurs décisions à l'ensemble du personnel, les dirigeants doivent donc s'appuyer sur une organisation administrative qui fonctionne comme un instrument d'action à distance, avec une direction, des agents et un règlement intérieur. Le nom de la société, les signes d'appartenance et les porte-parole qu'elle s'est donnés, tous ces facteurs confèrent à chacune d'entre elles sa « personnalité ». Les salariés peuvent ainsi s'identifier à leur société, adhérer au « patriotisme d'entreprise » que leurs dirigeants cherchent à leur inculquer. Mais il s'agit aussi d'un univers très conflictuel. Les luttes entre les dominants (patronat) et les dominés (ouvriers) de ce secteur d'activité ont joué un rôle central dans l'histoire des sociétés européennes depuis le XIX^e siècle. L'un des objectifs de la socio-histoire est de comprendre comment, selon les cas, ces deux types de relations de pouvoir (domination et solidarité) se sont articulés au cours du temps.

Le socio-historien s'intéresse également à un autre type de rapports qui caractérisent un marché, liant des producteurs et des consommateurs. Les entreprises se font concurrence dans le

but de conquérir le plus grand nombre possible de « clients ». Pour cela, elles doivent étendre les dispositifs matériels qui leur permettent de les atteindre et trouver des moyens de les « séduire ». La publicité illustre l'importance prise par le pouvoir symbolique dans la sphère économique. Le nom du produit et les qualités qui lui sont associées constituent des enjeux majeurs de la compétition économique dans le monde actuel.

Toutes ces relations entre individus sont médiatisées par un moyen d'action à distance qui caractérise au plus haut point les activités économiques : la monnaie. Comme l'a montré Karl Marx, c'est l'accumulation primitive du capital qui a permis aux entrepreneurs d'imposer leur loi à ceux qui ne pouvaient compter que sur leur force de travail pour vivre. Le rapport salarial [Boyer, 2004], qui a triomphé à partir du XIX^e siècle, a placé la plus grande partie des individus dans la dépendance des entreprises capitalistes. Le salaire au rendement et les systèmes de primes, pour récompenser notamment l'assiduité ou la ponctualité, ont été autant de moyens grâce auxquels les dirigeants ont pu orienter la conduite des ouvriers pour augmenter leur productivité. Le rôle essentiel joué par la Bourse dans la vie économique constitue, pour le socio-historien, une autre illustration de l'importance de la monnaie comme instrument d'action à distance. Les fluctuations du cours des valeurs sur le CAC40 peuvent être vues comme la traduction monétaire des luttes de concurrence que se livrent les entreprises. Le sort d'une multitude d'individus dépend désormais des compétitions qui opposent les détenteurs de capitaux sur les marchés boursiers.

Qu'est-ce qu'un « groupe social » ?

En France, la « question sociale » s'est imposée sous la monarchie de Juillet, lorsque des militants, des écrivains et des journalistes ont commencé à dénoncer l'exploitation des travailleurs dans les fabriques, en réclamant des réformes pour améliorer le sort des classes ouvrières. Au cours des années 1870-1880, les ravages provoqués par la Grande Dépression ont contraint les représentants du peuple à prendre des mesures protectionnistes qui marquent les débuts de la politique sociale. Les lois adoptées

par les États ont permis de découper, à l'intérieur de la société, des ensembles d'ayants droit qui ont été désignés par des termes variés : classes, catégories sociales, groupes socioprofessionnels, etc. Tous ces ensembles ont pour point commun le fait qu'ils réunissent des individus dispersés sur l'ensemble du territoire national, mais liés entre eux par un intérêt commun, garanti par la loi. Ce type de relations à distance n'a pu apparaître qu'à la fin du XIX^e siècle, lorsque l'État-nation a atteint son plein développement en Europe. Ce qui caractérise un État c'est, comme on l'a vu dans le premier chapitre, la possibilité qu'ont ses dirigeants d'imposer leur volonté à des millions de personnes en s'appuyant sur la bureaucratie. Le socio-historien qui veut étudier l'histoire des politiques sociales doit donc commencer par retracer la genèse des moyens d'action mis à la disposition des gouvernants.

Les premiers d'entre eux sont d'ordre matériel. Aucune politique sociale n'a pu voir le jour avant le développement des chemins de fer, avant la diffusion de la culture écrite et de la monnaie, tout simplement parce que, sans ces instruments, le pouvoir central n'aurait jamais pu atteindre directement tous les individus dépendants de lui. Mais les États disposent aussi de leurs propres moyens d'action. Le plus important d'entre eux est d'ordre juridique. Le droit joue pour la socio-histoire de l'État le même rôle que la monnaie pour la socio-histoire du capitalisme. Les nouvelles politiques sociales ont été appliquées grâce à un double processus de *catégorisation* (la loi fixe des critères abstraits qui permettent de définir des catégories d'ayants droit) et d'*identification* (l'administration est chargée d'appliquer la loi en indiquant quels sont les individus qui peuvent en bénéficier et quels sont ceux qui en sont exclus) [Noiriel, 2001]. La mise en œuvre de ces mesures juridiques n'a pu se faire que grâce au développement de la bureaucratie. Ses agents ont inventé une multitude de moyens formels : papiers d'identité, dossiers, registres, etc., dont le socio-historien doit aussi faire l'histoire. Ces outils étatiques d'action à distance ont permis d'appliquer les lois protectionnistes, notamment en matière d'immigration, point de départ des politiques sociales en Europe.

Études de cas

La formation du prolétariat dans les grandes villes du Brésil

La socio-histoire des activités économiques a étudié les nouvelles relations de pouvoir introduites par le mode de production capitaliste dans les sociétés rurales traditionnelles. La recherche qu'Afranio Garcia [1989] a consacrée au prolétariat vivant aujourd'hui dans les immenses favelas qui ceignent les grandes villes du Brésil, comme Rio de Janeiro ou Sao Paulo, prouve que la démarche socio-historique peut tout à fait être conciliée avec une enquête de terrain, privilégiant l'analyse d'un problème actuel [pour d'autres exemples centrés sur le monde de l'entreprise, voir Beaud et Pialoux, 1999 ; Kott, 2001].

La grande majorité de ces prolétaires sont des migrants venus des plantations de canne à sucre du Nordeste. Ils ont passé leur jeunesse dans un monde où la propriété foncière structurait toutes les relations de pouvoir. Les plus démunis n'avaient pas d'autre possibilité que de devenir des *moradores*, soumis à un grand propriétaire qui leur apportait sa protection et la libre possession d'une parcelle de terre. Avec le développement du capitalisme, la main-d'œuvre est devenue l'objet d'une concurrence entre ces propriétaires et les chefs d'entreprise installés dans les grandes villes du Sud-Est. Le pouvoir économique, politique et culturel des grands propriétaires reposait en effet sur le nombre d'individus qu'ils étaient capables d'intégrer dans leur réseau de clientèle. Pour conforter leur réputation de « protecteur », il fallait qu'ils dépensent beaucoup d'énergie, car leur domination reposait sur un système de dépendance directe, non institutionnalisé, et donc fragile. Cette logique paternaliste explique que les propriétaires aient cherché à immobiliser cette main-d'œuvre à l'intérieur de l'espace qu'ils contrôlaient.

Mais le développement des nouveaux moyens de communication a permis aux *moradores* d'élargir leurs horizons. Ils ont pu se déplacer vers les grandes villes, d'abord temporairement, puis souvent de manière définitive. Cette liberté de mouvement et le fait de toucher un salaire leur procurant un « pouvoir d'achat » ont considérablement étendu leurs possibilités d'action. Ils ont

réalisé, après coup, que les propriétaires les avaient dépossédés des moyens de prendre eux-mêmes en main leur destinée. Néanmoins, ils se sont très vite rendu compte qu'ils étaient simplement passés d'un système de contraintes à un autre, car ils ont acquis la liberté de devenir des hommes pauvres. Désormais, c'est l'absence de moyens économiques qui restreint l'espace des possibles. Une partie de ce prolétariat, pris dans l'anonymat des grandes villes, découvre alors les pathologies urbaines : la violence, la drogue, la prostitution. De nouvelles dépendances se développent à l'égard des partis politiques, des groupes religieux, etc. Afranio Garcia souligne toutefois que, pour mesurer précisément les effets de ce changement de mode de domination, le chercheur doit rester attentif aux histoires individuelles. « La façon dont chacun juge l'intensification des migrations est liée aux effets que les départs ont eus sur sa propre trajectoire, selon qu'il s'est agi d'un déclin ou plutôt d'une ascension sociale » [p. 162].

La genèse de l'État national français

La socio-histoire des politiques sociales exige de retracer la genèse des instruments d'action à distance qu'ont mobilisés les gouvernements à la fin du XIX^e siècle pour tenter de trouver des solutions à la Grande Dépression. L'ouvrage de Philippe Minard [1998] sur le corps des inspecteurs de manufactures créé par Colbert en 1669 analyse une étape cruciale dans ce processus. C'est à partir de cette époque que le domaine royal se transforme pour devenir le territoire de l'État, entendu comme espace public. La gestion du royaume est progressivement confiée à des agents révocables et non plus à des officiers exerçant leur charge à titre personnel. Une différenciation progressive des fonctions se met en place au sein de l'État. Non seulement ses agents assurent le maintien de l'ordre et la collecte de l'impôt, mais ils commencent à s'occuper du réseau routier, du commerce, etc.

Néanmoins, ces mutations s'inscrivent dans un type de relations de pouvoir qui obéissent toujours à la logique féodale. Pour alimenter sa politique de conquêtes militaires, Louis XIV a constamment besoin de remplir les caisses de l'État. Pourtant, il

ne peut pas contraindre les plus riches (la noblesse) à payer l'impôt. D'où une fuite en avant dans des emprunts qui détournent les capitaux de la sphère productive. C'est pour lutter contre ce vice fondamental sans toucher à la structure de domination propre à cette époque que Colbert se lance dans une politique économique interventionniste, qu'on appelle le « mercantilisme ». Il faut attirer l'or et l'argent provenant des mines d'Amérique du Sud en vendant aux voisins plus qu'on ne leur achète. Telle est la principale raison pour laquelle Colbert cherche à stimuler la production industrielle. Comme l'avait déjà souligné Karl Polanyi [1944], le mercantilisme a été une étape importante dans la mise en place d'un marché national, protégé par des droits de douane destinés à lutter contre l'importation des produits venus d'Angleterre, plus compétitifs. Colbert supprime un grand nombre de barrières intérieures, décroïssonne les marchés, stimule la concurrence dans un système de production dominé par les corps de métiers.

Cette politique est mise en œuvre grâce à une réglementation méticuleuse que les inspecteurs des manufactures ont pour mission de faire appliquer. Mais ces premières formes d'action à distance de l'État sont entravées par une multitude de problèmes matériels. À l'époque, les moyens de transport ne sont pas encore mécanisés. « L'efficacité de l'inspecteur repose sur les capacités de mobilité d'un homme à cheval » [Minard, 1998, p. 49]. Et ils ne sont qu'une vingtaine pour couvrir tout le territoire du royaume. Les armes dont dispose le pouvoir central pour les faire obéir sont encore limitées en raison de la forte hérédité de la fonction, de la faiblesse des traitements et de l'absence de retraite. Les interventions des inspecteurs dans les activités économiques du royaume se heurtent à de fortes résistances. Les représentants des métiers cherchent en effet à défendre leurs prérogatives et des traditions datant souvent du Moyen Âge. À l'inverse, le développement de l'industrie textile entraîne la multiplication des fabriques, dirigées par des entrepreneurs qui s'opposent aux règlements étatiques au nom de la liberté d'entreprendre. Pour eux, l'État doit se contenter d'assurer l'ordre en réprimant les actes d'insubordination de leurs ouvriers.

Les inspecteurs des manufactures ont néanmoins fortement contribué au développement des moyens d'action à distance, notamment parce qu'ils ont accompli un immense travail de *mise en écriture* des réalités industrielles de l'époque. Répertorier les activités, identifier les producteurs, classer et centraliser les données, toutes ces tâches administratives étaient indispensables pour que la politique sociale de l'État-nation puisse voir le jour un siècle plus tard. Même si le corps des inspecteurs des manufactures a été supprimé pendant la Révolution française, il a joué un rôle important dans la mise en place du pouvoir administratif. Au XVIII^e siècle, on observe un début d'autonomisation et de professionnalisation du corps, évolution que les inspecteurs défendent au nom de leur compétence et de leur dévouement au service public.

L'ouvrage qu'Alain Desrosières [1993] a consacré à la « politique des grands nombres » montre le rôle joué par la statistique dans l'imposant effort collectif développé par les agents de l'État pour « saisir » la société par l'écriture. Tous les discours actuels sur les fluctuations de la conjoncture, la population active, le pouvoir d'achat, etc. s'appuient sur des données quantitatives centralisées qui nous font perdre de vue les individus réels dans leur infinie diversité. Nos sociétés n'ont pu être mises en chiffres et en séries qu'au prix d'un immense travail historique d'enregistrement des identités individuelles, que nous commençons à mieux percevoir. Commencé dès l'Ancien Régime, il concerne alors non seulement les activités économiques, mais aussi le maintien de l'ordre. Le contrôle des déplacements individuels, grâce aux passeports, a été le point de départ d'une politique d'identification des personnes fondée sur les registres paroissiaux [Denis et Milliot, 2004].

La Révolution marque le début d'une nouvelle étape, marquée par la mise en place d'un système administratif centralisé, dont les grandes lignes sont fixées sous le Premier Empire et qui repose sur un personnage essentiel, échelon intermédiaire entre la base et le sommet de l'État : le préfet. Dans le même temps, toute une série d'innovations (unification des poids et mesures, système métrique, codification de la langue française, etc.) a permis l'homogénéisation de l'espace national et l'émergence

d'une société reliant à distance les millions d'individus qui la composent. Le développement de l'administration postale, puissamment servie par la mise en place du chemin de fer, a été un moment décisif pour l'achèvement de la « mise en écriture » du territoire national. La grande enquête effectuée sous la monarchie de Juillet afin de réaliser un nouveau dictionnaire des postes illustre parfaitement ce processus [Chartier, 1991]. Dans chaque région de France, les agents sont invités à identifier avec précision toutes les localités, compter les habitants et nommer le principal d'entre eux, de telle façon « qu'aucun lieu habité n'eût-il qu'une maison, portant une appellation propre, ne soit omis ».

Au cours de la même période, un nouvel organisme d'État, la Statistique générale de la France (ancêtre de l'INSEE), est mis en place. Les données que ses agents recueillent sur le terrain grâce à des questionnaires uniformes sont centralisées et font l'objet de traitements quantitatifs homogènes. Une nomenclature des métiers, puis des branches d'activités, va voir ainsi le jour. C'est à partir de ce matériel qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les statisticiens construiront les « catégories socioprofessionnelles », ces personnages collectifs qui peuplent aujourd'hui les discours des experts, des hommes politiques et des journalistes.

Groupes socioprofessionnels et catégories socio-administratives

Cadres. — L'ouvrage de Luc Boltanski [1982] sur les cadres a montré l'importance des facteurs politiques dans la mise en place des groupements à base professionnelle. Ce terme « cadre », qui semble évident pour tous les Français aujourd'hui, s'est imposé seulement au cours des années 1930 pour désigner un ensemble d'individus (depuis les contremaîtres jusqu'aux ingénieurs des grandes écoles) qui au départ ne se voyaient aucun point commun. Ce regroupement a été le résultat des luttes qui ont opposé les représentants du patronat et ceux du monde ouvrier pendant la crise. Les membres des « classes moyennes » ont été contraints de se doter, eux aussi, de représentants capables de défendre leurs intérêts sur la scène des

négociations collectives, dans un monde désormais dominé par les « partenaires sociaux ».

Le groupe s'est stabilisé en se donnant un nom propre (« cadres ») qui a servi à élaborer une nouvelle catégorie dans les nomenclatures statistiques. Les individus mandatés pour parler au nom du groupe (notamment les dirigeants du syndicat créé pour défendre les cadres : la CGC) ont contribué à renforcer cette identité collective en obtenant des droits garantis par l'État. Ce travail d'homogénéisation a été parachevé par l'invention de symboles d'appartenance, grâce auxquels les individus éloignés des centres de décision ont pu s'identifier aux porte-parole du groupe (*cf.* le costume-cravate). Néanmoins, cette unification a été aussi un enjeu de luttes internes au monde des cadres car les éléments qui ont servi à fixer son identité collective ont été empruntés à la fraction dominante du groupe (les cadres supérieurs) au détriment des autres. Les cadres de base (par exemple les contremaîtres), proches des ouvriers par leurs revenus et leur mode de vie, ont été pris dans un douloureux processus de reniement d'une partie d'eux-mêmes.

Ce type d'analyse a été étendu par la suite aux autres groupes socioprofessionnels [Desrosières et Thévenot, 1996], puis aux autres entités collectives fabriquées par l'État dans le cadre de sa politique sociale. Le livre que Christian Topalov [1994] a consacré à la naissance des chômeurs témoigne de ces développements de la socio-histoire. Centrée sur la période 1880-1910, la démarche comparatiste (New York, Paris, Londres) permet de montrer que la lutte contre le chômage est devenue une préoccupation commune à tous les pays industrialisés, même si elle a débouché sur des mesures variables selon les cas. Les congrès internationaux, qui se multiplient au tournant des XIX^e et XX^e siècles, donnent la possibilité aux experts de ces pays d'élaborer le savoir collectif qui alimentera les politiques visant à résoudre le problème du chômage. Hauts fonctionnaires, représentants syndicaux ou patronaux, gouvernants, universitaires tissent alors des liens étroits entre eux tout en s'affrontant sur la définition du fléau, le diagnostic, les solutions, etc. Bien qu'il n'y ait nulle part de véritable prise en charge étatique du chômage au cours de cette période, elle apparaît néanmoins comme un

moment fondateur, car le mouvement réformateur va légitimer la séparation entre salariés et non-salariés, contribuant ainsi d'une manière décisive à « naturaliser » le problème [pour le cas allemand, voir Zimmermann, 2001]. Ce type d'études socio-historiques a été étendu depuis peu à d'autres catégories d'« ayants droit », comme les retraités [Dumons et Pollet, 1994], les « handicapés sensoriels » [Buton, 2003], les groupes d'intérêts [Offerlé, 1994].

Réfugiés. — La plupart de ces recherches concernent des groupements d'individus qui ont réussi à faire valoir leurs droits, car ils étaient citoyens de leur État. Mais ces mesures d'intégration nationale ont été dirigées contre ceux qui ne pouvaient pas bénéficier de cette protection, notamment les étrangers et les populations coloniales. Dans mes recherches sur le droit d'asile, j'ai montré que, dans ce cas de figure, le processus de catégorisation étatique ne résultait pas d'un travail de mobilisation des personnes directement concernées [Noiriel, 1991]. Il s'agit, au contraire, d'un effet indirect des formes d'exclusion pratiquées par l'État à la fin du XIX^e siècle, au moment où le grand partage entre nationaux et étrangers s'est accompli.

C'est pour sortir de l'étau dans lequel étaient pris les réfugiés depuis la Première Guerre mondiale, obligés de fuir leur pays mais ne trouvant plus aucun lieu d'accueil en raison du contrôle de plus en plus rigoureux des frontières, qu'a été adoptée la Convention de Genève en 1951. Mais, dès que la crise économique a réactivé les logiques protectionnistes, les États ont repris d'une main ce qu'ils avaient concédé de l'autre, en utilisant les procédures bureaucratiques d'identification des personnes pour rejeter massivement les « faux réfugiés ». L'analyse a permis de mettre en relief les formes nouvelles prises par les relations de pouvoir dans les démocraties avancées. Les pratiques de domination se concrétisent désormais par le fait que les représentants des États exigent des demandeurs d'asile des preuves de persécution que ceux-ci ne peuvent pas leur fournir, par définition. Il suffit donc d'élever les exigences en matière de preuves pour fermer les portes, sans avoir besoin de masser des troupes aux postes frontières comme la III^e République l'avait fait à la fin

des années 1930 pour tenter de s'opposer à l'entrée des réfugiés espagnols.

Ces techniques de protection du groupe national, effectuées à distance grâce aux ordinateurs et aux moyens d'identification biométriques, sont beaucoup plus efficaces que les précédentes. Le fait qu'elles restent pratiquement invisibles permet aux dirigeants des États les plus riches de les appliquer dans toute leur rigueur, tout en multipliant les discours humanistes. Nous sommes ici dans une forme d'interdépendance où la balance du pouvoir est très inégalement répartie. Les moyens d'action des dominés sont en effet très faibles car ils n'ont pas la possibilité de choisir leurs propres représentants dans l'espace public. Ils dépendent des militants associatifs des pays où ils sont exilés et des organisations internationales, comme le Haut Commissariat aux Réfugiés, eux-mêmes tributaires des contributions financières versées par les États nationaux. Néanmoins, le mouvement des « sans-papiers » a montré que, même dans ces situations désespérées, les victimes pouvaient s'approprier les étiquettes stigmatisantes que les bureaucrates leur collent sur le dos pour en faire des armes de lutte.

Métis. — La recherche qu'Emmanuelle Saada [2001] a consacrée à la genèse de la catégorie « métis » montre comment ces formes d'exclusion ont aussi été mises en œuvre dans l'empire colonial français. Le clivage national/étranger est renforcé ici par une discrimination plus importante, opposant les citoyens aux indigènes, imposée à la fin du XIX^e siècle par les colons pour empêcher les populations locales de contester leur domination. Étant donné que la filiation est un critère essentiel pour l'attribution de la nationalité et de la citoyenneté, la domination coloniale s'est conjuguée avec la domination masculine, fixée dans le droit par le code civil. À cette époque, les règles de filiation privilégiaient en effet le pouvoir paternel. L'enfant né d'une mère indigène et d'un père inconnu n'était pas considéré comme citoyen français. D'où la multiplication des « reconnaissances frauduleuses » dénoncées par les représentants du pouvoir colonial comme une atteinte à la souveraineté de l'État, car elles permettaient à des individus de devenir citoyens grâce à de fausses

déclarations. Un certain nombre de plaintes aboutissent à des jugements en annulation. Du coup, les enfants concernés sont brutalement exclus de la communauté française. C'est pour protéger ces enfants que la cour d'appel de Hanoï adopte, en 1928, un décret qui introduit pour la première fois dans la jurisprudence le critère de la race comme élément d'attribution de la citoyenneté. Le savoir anthropologique de l'époque est alors mobilisé par les juristes pour fixer le critère à partir duquel sera définie l'« origine française ». Le nom, les coutumes et même les expertises médicales sont mentionnés comme des éléments de preuve. Ces enfants abandonnés et reconnus comme citoyens français qu'on appellera ensuite « pupilles eurasiens d'Indochine » seront élevés dans les orphelinats des colonies. En 1947, le ministère d'Outre-mer décide le rapatriement vers la métropole de plus de quatre mille cinq cents d'entre eux. C'est à cette date qu'est créée la Fédération des œuvres de l'enfance française de l'Indochine (FOEFI). En 1987, devenus des adultes d'âge mûr, certains d'entre eux vont se regrouper en association pour tenter de renouer les fils de leur mémoire collective.

IV / La politique

Les questions politiques ont beaucoup intéressé les socio-historiens français depuis les années 1980, à tel point que la socio-histoire est devenue aujourd'hui un secteur à part entière de la science politique [Offerlé, 2001 ; Deloye et Voutat, 2002]. Même si la définition adoptée dans ce livre ne correspond pas en tout point à celle des politistes, ce chapitre fera une large place à leurs travaux pour montrer les nouvelles perspectives ainsi ouvertes pour la recherche historique.

Retour sur l'histoire politique

Un courant hégémonique

À intervalles réguliers, des philosophes, des sociologues et même quelques historiens ont affirmé que l'histoire politique était « dépassée ». Mais ces polémiques sont restées sans effet, parce qu'elles sont sans objet. Pour le socio-historien, tous les courants de recherche ont leur légitimité propre. Chacun d'eux offre des outils qui permettent d'éclairer certains aspects de la réalité, mais en laissent d'autres dans l'ombre. L'histoire politique étudie les problèmes qui intéressent les acteurs de la vie publique et utilise le vocabulaire qui a été forgé par eux. On y trouve surtout des mots qui désignent des entités collectives : la nation, le peuple, l'opinion publique, la droite, la gauche, etc.

L'histoire des relations internationales a enrichi ce vocabulaire avec des termes empruntés au langage diplomatique. Le nom d'une capitale peut ici servir à désigner l'action d'un État : « Washington hausse le ton. » Parfois, c'est le nom de la rue où siègent les fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères qui est utilisé dans ce but : « Le Quai d'Orsay a vivement réagi. »

Les avancées de la nouvelle histoire politique

Une nouvelle histoire politique a vu le jour depuis les années 1970, capable de mettre en œuvre des approches quantitatives, d'éclairer le présent en réinsérant les problèmes d'actualité dans la longue durée. Elle a tissé des liens avec l'histoire sociale et avec l'histoire culturelle [Rémond, 1988]. Cette histoire politique renouvelée s'est focalisée sur plusieurs grandes questions.

La première concerne l'histoire des relations internationales. Ce secteur dispose désormais de ses propres centres de recherche et de ses propres publications. Ses partisans ont beaucoup étudié l'histoire des luttes de libération nationale, des affrontements entre grandes puissances, les crises et les guerres [Girault, 2004].

Le second thème privilégié par l'histoire politique concerne les élections et les partis. Depuis André Siegfried [1913] jusqu'à René Rémond [1988], en passant par Charles Seignobos [1934], les grands historiens de la politique française ont été passionnés par ce sujet. La manière dont ils l'ont abordé est conforme aux principes qui sous-tendent la démocratie. Puisque tous les citoyens ont les mêmes droits électoraux, ils expriment librement leur choix personnel et votent pour le candidat qui a leur préférence, en fonction de leurs intérêts ou de leurs convictions. Il suffit donc d'additionner ces choix individuels pour obtenir des courants politiques (de droite, de gauche, etc.) et la somme de ces courants indique comment la nation française (allemande, japonaise ou autre) a voté.

Le but de la recherche est ici de retracer l'histoire des comportements électoraux pour mettre au jour des traditions politiques en essayant de les expliquer à partir de facteurs économiques, sociaux, culturels, etc. Très vite, l'histoire politique a été capable de représenter ces choix collectifs sur des cartes et des tableaux

statistiques, en les utilisant comme support pour des commentaires permettant de faire le lien entre le passé et le présent. L'étude des partis est venue enrichir l'histoire électorale, sans rompre avec ses présupposés de base. La légitimité de ce type de recherches est attestée par le fait que les principaux concurrents de l'histoire politique (et la socio-histoire ne fait pas exception à la règle) se sont tous attaqués au phénomène électoral. Par exemple, Paul Bois [1960], l'un des élèves d'Ernest Labrousse, a mobilisé les outils forgés par l'histoire économique et sociale quantitative pour critiquer les analyses d'André Siegfried sur les « tempéraments politiques régionaux ». Maurice Agulhon [1979] a utilisé le concept de « sociabilité », cher à la nouvelle histoire sociale, pour expliquer la précocité du vote républicain dans le midi de la France [sur ce débat essentiel, voir Pécout, 1994].

L'opinion publique est le troisième thème qui a focalisé l'attention de ces historiens. Elle a été abordée dans la même optique que les élections. L'opinion publique est vue comme la somme des opinions personnelles exprimées publiquement par des citoyens libres et égaux. On peut la fractionner en opinions collectives partielles, émanation des partis ou des courants de pensée. L'historien qui étudie l'opinion veillera à rester objectif en accordant autant d'importance à l'opinion de la droite que de la gauche, à celle des ouvriers autant qu'à celle des patrons [Rémond, 1962]. La source essentielle sur laquelle travaillent les historiens de l'opinion publique, c'est la presse, complétée pour la période récente par les sondages.

Le dernier chantier qui a été exploré par l'histoire politique est celui des idées, ou plutôt des idéologies. Ses partisans s'intéressent aux discours tenus par les grands acteurs de l'époque considérée pour mettre en valeur des traditions de pensée et suivre leur développement au cours du temps : le marxisme, le libéralisme, le nationalisme ont été étudiés dans cette perspective. L'histoire des idéologies a été renouvelée au cours de la période récente par une histoire intellectuelle qui s'est tournée vers la philosophie politique, pour analyser la genèse des grands concepts qui dominent le débat public actuel [Rosanvallon, 1992].

Que propose la socio-histoire du politique ?

Une sociogenèse de la démocratie

Aujourd'hui, dans de nombreux pays, il existe des machines à voter et on a même vu émerger la possibilité pour les citoyens d'exprimer leur choix par Internet. Nous sommes dans un cas de figure tout à fait comparable à celui évoqué dans le chapitre précédent à propos des distributeurs de billets de banque. Face au bulletin de vote ou à la machine qui tend à remplacer l'urne, le socio-historien est aussi perplexe que lorsqu'il doit affronter la machine à retirer de l'argent. Où sont les femmes et les hommes qui se cachent derrière le mécanisme grâce auquel je vais contribuer à élire les gens qui vont diriger mon pays ? Comme le rappelait récemment Michel Offerlé [2001], la socio-histoire du vote est née d'abord pour répondre à ce genre de questions triviales.

Précisons néanmoins que l'étude des élections ne prend son sens que replacée dans une interrogation plus vaste sur la définition même de la démocratie. Dans sa forme actuelle, ce système politique est apparu d'abord en Angleterre aux XVII^e et XVIII^e siècles, puis il s'est imposé dans une grande partie du monde. À Athènes, les citoyens se rassemblaient sur la place publique pour choisir leurs représentants. Mais le « pouvoir du peuple » s'exerçait alors de façon directe. Les États européens qui ont commencé à adopter les principes de la démocratie à l'époque moderne, comptaient déjà des millions, voire des dizaines de millions d'individus dispersés sur un immense territoire. Dans ces conditions, le « pouvoir du peuple » ne pouvait s'exprimer que de façon indirecte. C'est pourquoi les régimes démocratiques se sont structurés autour de deux grands piliers. Le système électoral permet aux citoyens de choisir les représentants du pouvoir central et la presse leur donne la possibilité de communiquer entre eux à distance, puisqu'ils ne peuvent plus, désormais, être tous réunis physiquement sur la « place publique ».

On comprend pourquoi la démocratie ne pouvait pas triompher avant que les liaisons à distance, que j'ai évoquées dans les

chapitres précédents, soient bien établies. D'une part, il fallait que le souverain (celui qui dirige et représente l'État) dispose d'une administration suffisamment développée pour imposer sa loi à tous les sujets dispersés sur son territoire, ce qui a permis de remplacer progressivement la violence physique par des formes d'expression plus pacifiques. D'autre part, il fallait que la communication écrite soit déjà répandue. La démocratie moderne n'aurait pas vu le jour si l'imprimerie n'avait pas été inventée auparavant. Comme l'ont montré les historiens du XVIII^e siècle, c'est la diffusion de la culture imprimée (livres et journaux) qui a entraîné la naissance de l'espace public dans l'Europe des Lumières [Chartier, 1990]. Lorsque ces moyens d'action à distance ont été disponibles, les innovations apparues en Angleterre au XVII^e siècle, avec l'avènement de la monarchie parlementaire, ont pu être adoptées ailleurs.

Néanmoins, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, la communication écrite est restée l'apanage des élites cultivées. C'est pourquoi seule une petite fraction de la population participait alors à la vie politique. Le suffrage censitaire n'accordait le droit de vote qu'à un petit nombre d'électeurs, correspondant en gros au cercle de ceux qui lisaient régulièrement un journal. Le suffrage universel national masculin ne s'est généralisé en Europe que dans les dernières décennies du XIX^e siècle. La diffusion de la culture écrite dans toutes les couches de la société et le triomphe du chemin de fer ont entraîné un formidable développement de la presse populaire. Les deux piliers du système démocratique sont restés en place, mais le passage à la démocratie de masse a bouleversé les conditions de son exercice. C'est seulement à ce moment-là que l'État est devenu véritablement national et que le principe de la souveraineté du peuple, proclamé par la Révolution française, est entré dans les faits.

Faire l'histoire des groupements politiques : nations, partis, publics

La construction des nationalités. — La socio-histoire éclaire sous un jour nouveau les grandes questions qui intéressent l'histoire politique. L'histoire diplomatique fait des nations les acteurs principaux de la scène internationale. Le socio-historien aborde

ce domaine avec des outils empruntés à Norbert Elias. Les États nationaux sont appréhendés comme des individus de « deuxième ordre ». Les acteurs de la politique internationale parlent et agissent en tant que représentants de leur peuple. Ils sont « tenus » par ceux qui leur ont confié la charge qu'ils exercent et donc, en dernière instance, par les citoyens qui ont élu leur gouvernement. Ces relations de pouvoir « verticales » se combinent avec des relations de pouvoir « horizontales » qui mettent aux prises les représentants des différentes nations sur la scène mondiale. L'un des buts essentiels de la socio-histoire consistera donc à retracer la genèse des États-nations pour comprendre comment ces « personnages » ont réussi à imposer l'évidence de leur existence.

À la différence de l'histoire diplomatique, le socio-historien refuse de parler d'« éveil des nationalités » pour désigner le processus qui a abouti à l'émergence des nouveaux États dans l'Europe du XIX^e siècle. Cette expression a été forgée par des historiens qui étaient eux-mêmes d'ardents défenseurs du « principe des nationalités ». Rejetant fermement ce mythe des origines, la socio-histoire analyse ces mouvements nationaux comme une forme particulière du travail de mobilisation politique [Noiriel, 2001]. Elle s'intéresse aux individus qui l'ont impulsée, aux formes d'action qu'ils ont inventées, aux arguments qu'ils ont avancés (notamment historique et linguistique) pour faire reconnaître la légitimité de leurs revendications. Il est impossible d'étudier le processus de mobilisation nationale sans tenir compte du fait qu'il y a toujours un arbitre, un juge suprême, que l'on peut définir, en suivant Elias, comme un individu de « troisième degré ». C'est en effet la « communauté internationale » (aujourd'hui, il s'agit de l'ONU), composée de représentants de représentants, qui décide si les revendications des militants nationaux sont justifiées ou non.

Il faut que les revendications de ces derniers soient acceptées par les autorités internationales pour qu'un nouvel État souverain puisse voir le jour. Cet État se donne alors un nom propre, des symboles d'identité collective et des représentants qui parlent pour lui. Il fait voter des lois qu'il applique grâce à sa propre bureaucratie, ce qui permet d'homogénéiser les

coutumes, les langues et d'imposer ainsi une nouvelle culture nationale. Comme on le voit, la socio-histoire est très éloignée de l'anthropologie historique défendue notamment par Benedict Anderson [1983] qui envisage les nations comme des « communautés imaginées ». Pour le socio-historien, il s'agit de groupements politiques bien réels, composés d'individus qui s'opposent pour conquérir ou exercer le pouvoir d'État.

La fabrication des électorats. — L'étude des élections et des partis est l'un des points forts de la socio-histoire. Elle s'est développée en contestant les présupposés de l'histoire politique. L'égalité juridique des citoyens masque en effet l'existence d'un « cens caché » [Gaxie, 1985] qui découle des inégalités sociales et culturelles. En approfondissant les analyses de Pierre Bourdieu [1979], les politistes ont montré que les classes populaires étaient, le plus souvent, exclues de fait des compétitions électorales, généralement accaparées par des professionnels issus des classes moyennes et supérieures [Offerlé, 1984]. La démocratisation du suffrage universel a simplement donné aux ouvriers et aux paysans le droit de choisir ceux qui vont parler et agir à leur place. C'est pourquoi, dans la sphère politique aussi, les relations de pouvoir sont des interdépendances reliant des individus qui occupent les positions dominantes et ceux qui occupent les positions dominées. L'un des effets les plus visibles de la domination politique est illustré par le fait que les politiciens de métier ont réussi à inculquer la croyance qu'ils pouvaient résoudre les problèmes des citoyens. Ils ont imposé du même coup leur langage, leurs références, leurs définitions des « problèmes ». Mais les réalités de cette domination ne doivent pas faire oublier que les politiciens dépendent aussi des électeurs. Sinon, on ne comprendrait pas les efforts considérables qu'ils ont déployés depuis deux siècles pour essayer de capter les voix du plus grand nombre, en utilisant à leur profit les nouveaux moyens d'action à distance qui sont apparus à partir du XIX^e siècle.

Nous disposons aujourd'hui d'un nombre important d'études socio-historiques sur les liaisons matérielles qui ont rendu possible le fonctionnement de la démocratie indirecte. Les moyens bureaucratiques inventés par les États nationaux pour

atteindre les citoyens placés sous leur contrôle ont servi aussi pour la mise en place de la politique parlementaire. L'état civil a permis de dresser des registres d'électeurs, commune par commune. Grâce aux cartes électorales, il est devenu possible de vérifier qui était citoyen et qui ne l'était pas. L'invention de l'isoloir a rendu la pratique du vote plus individuelle et secrète [Garrigou, 1992]. Une réglementation de plus en plus poussée a eu pour effet d'homogénéiser, sur l'ensemble du territoire national, les pratiques électorales en délimitant strictement l'espace civique (bureau de vote), en codifiant les manières de voter, etc. Grâce à cet immense travail étatique, qui dure depuis plus de deux siècles, il est devenu possible de comptabiliser et de totaliser les voix pour dégager une majorité au sein de laquelle sont choisis ceux qui représenteront l'État national tout entier [Offerlé, 1993].

Le triomphe du suffrage universel masculin explique aussi l'apparition des partis politiques modernes. Pour atteindre des dizaines de millions d'électeurs dispersés sur l'ensemble du territoire national, il a fallu créer des organisations utilisant les techniques bureaucratiques d'action à distance. C'est un autre chantier que la socio-histoire a exploré ces dernières années, en retraçant la genèse des pratiques de recrutement des adhérents, le rôle de la presse dans le développement des liaisons entre militants, les formes de délégation de pouvoir, les luttes pour le contrôle des organisations.

La politisation des intérêts. — La socio-histoire s'intéresse beaucoup aussi au processus de politisation des intérêts individuels. La position dominante qu'occupent les hommes politiques leur donne la possibilité de sélectionner, au sein de la multitude des aspirations et des souffrances qui existent dans une société, celles qui pourront accéder au statut de revendication légitime. La mobilisation de l'électorat est un exercice périlleux qui obéit à des règles strictes. Deux contraintes doivent être impérativement respectées. La première concerne les programmes élaborés par les partis. Pour qu'ils aient une chance d'être approuvés par un très grand nombre d'électeurs, il faut que leur contenu soit très large et vague, étant donné la diversité des aspirations et les

multiples conflits d'intérêts qui opposent les citoyens entre eux. La seconde contrainte est d'ordre symbolique. Pour réduire la distance séparant les gouvernants et les gouvernés, les hommes politiques ont dû apprendre à mobiliser les ressources de type émotionnel. Les dirigeants des partis parlent au nom d'un groupe social, inventent des symboles d'appartenance, mobilisent des références et une mémoire collective afin que tous ceux qui font partie de ces groupes puissent s'identifier à leurs porte-parole. Les manifestations ont été inventées, à la fin du XIX^e siècle, par les organisations du mouvement ouvrier pour donner une image concrète du groupe rassemblé. Ces rituels ont été progressivement codifiés pour s'adapter aux nouvelles techniques de communication à distance (la presse, puis la radio et la télévision), dans le but de convaincre l'opinion publique de la légitimité des revendications populaires [Offerlé, 1990].

La déconstruction de l'opinion. — La façon dont l'histoire politique étudie l'« opinion publique » comme volonté collective des citoyens a été critiquée par les sociologues qui ont montré comment elle était fabriquée [Champagne, 1990]. Le « personnage collectif » qu'il s'agit ici de déconstruire, c'est ce que Gabriel Tarde [1901] appelait un « public », reliant les journalistes et leurs lecteurs, leurs auditeurs ou téléspectateurs. Cette question dépasse largement la sphère politique proprement dite, c'est pourquoi elle sera reprise dans le prochain chapitre. Rappelons néanmoins qu'aux XVIII^e et XIX^e siècles, ceux que l'on appelait les « publicistes » avaient surtout pour mission d'animer le débat public pour éclairer les citoyens sur les enjeux politiques du moment. Les nouveaux moyens techniques qui ont permis aux partis d'atteindre les citoyens jusque dans les campagnes les plus reculées ont aussi été utilisés par les journalistes pour élargir leur audience. Au cours des dernières décennies du XIX^e siècle, on assiste à un développement extraordinaire de la presse populaire. De nouveaux quotidiens, appliquant les règles de l'entreprise capitaliste, voient le jour, dépassant parfois le million d'exemplaires. C'est à ce moment-là que le journalisme devient une véritable profession.

En 1881, les dirigeants de la III^e République ont fait adopter une grande loi sur la libération de la presse parce qu'ils étaient convaincus que ce nouvel instrument de communication à distance était un progrès pour la démocratie. Comme le disait un élu au cours du débat parlementaire qui a précédé le vote de la loi : « La presse, et surtout la presse à bon marché, cette parole présente à la fois partout et à la même heure, grâce à la vapeur et à l'électricité, peut seule tenir la France tout entière assemblée comme sur une place publique et la mettre, homme par homme, et jour par jour, dans la confiance de tous les événements et au courant de toutes les questions » [cité par Reynié, 1998, p. 328]. Mais cet optimisme sera vite démenti par les faits. Pour mobiliser ce lectorat nouveau, les journalistes vont eux aussi s'appuyer massivement sur le registre de l'émotion. La criminalité devient le thème central, quasiment obsessionnel, des journaux populaires [Kalifa, 2001] parce qu'il permet de combiner la fascination des lecteurs pour les événements spectaculaires, tout en jouant sur leur propension à s'identifier aux victimes. Grâce à la rubrique des faits divers, qui acquiert alors une importance considérable, ces journalistes ont pu ainsi se présenter comme les défenseurs des enfants maltraités, des femmes et des vieux agressés par les jeunes de banlieue, etc. La dénonciation des scandales politiques conforte cette position de porte-parole de l'opinion, en flattant la méfiance des « petites gens » exclues du système politique à l'égard des politiciens.

Le socio-historien s'intéresse également à l'histoire des idées ou des idéologies politiques. Mais là aussi, il doit commencer par déconstruire les entités toutes faites que sont les discours collectifs et les « courants de pensée ». C'est pourquoi il privilégie l'étude des arguments développés par tel ou tel auteur (homme politique, intellectuel, etc.) dans un contexte donné, afin de comprendre comment celui-ci justifie sa position ou ses actions, en fonction du système d'interdépendances dans lequel il est pris.

Études de cas

Nations et nationalismes : des Balkans au Japon

Au cours des années 1980-1990, la résurgence du nationalisme, notamment en Europe centrale et dans les Balkans, a entraîné un regain d'intérêt pour l'histoire des nationalités au XIX^e siècle. Mais au lieu de les envisager comme des personnages qui se seraient brutalement « éveillés », ces historiens ont braqué le projecteur sur les principaux acteurs de ces formes nouvelles de mobilisation politique. Ils ont ainsi mis en lumière le rôle essentiel joué par les élites de la bourgeoisie cultivée, parlant au nom des peuples pour mieux combattre l'aristocratie [Hobsbawm, 1990].

Les problèmes actuels de l'immigration ont aussi été abordés avec les outils de la socio-histoire. Le thème de l'« intégration », constamment mis à la une de l'actualité depuis vingt ans, le plus souvent pour stigmatiser les personnes d'origine étrangère, a été abordé avec des outils empruntés à la sociologie de l'État de Durkheim et de Weber. Ce genre de recherche est encore assez rare car, la plupart du temps, les historiens se contentent d'étudier les « identités nationales » à partir des discours tenus par les élites. Pour sa part, le socio-historien définit l'État-nation comme un groupement social, reliant des individus soumis aux mêmes lois. Dans cette perspective, la question de l'« intégration » se présente surtout comme un problème juridique et administratif. Il s'agit de comprendre comment des personnes au départ très différentes les unes des autres, qui souvent ne parlaient pas la même langue, ne se connaissaient pas, qui étaient affiliées à des groupes de base très variés, ont pu être rattachées, de gré ou de force, à un même État et obligées d'obéir aux mêmes lois [Noiriel, 1988].

Anne Gonon [1993] a étudié ce problème dans le cas du Japon, en focalisant son attention sur le début de l'ère Meiji, qui a marqué le point de départ de l'État national japonais. Elle s'est intéressée plus particulièrement à la construction de l'état civil. En 1875, une loi oblige tous les Japonais à porter un patronyme, alors qu'auparavant avoir un nom propre était un privilège

réservé aux nobles et aux guerriers. Ce nouveau système national d'identification des personnes est une conséquence directe de la centralisation de l'État et de la suppression des organisations locales antérieures. Le fait que les citoyens puissent désormais choisir leur nom a mis fin à une forme de discrimination sociale qui était douloureusement ressentie. Néanmoins, ces mesures suscitent de fortes résistances dans la population, parce que le nouvel état civil est aussi utilisé d'emblée pour élaborer les listes de recrues qu'exige le nouveau régime de conscription. Les deux facettes de la citoyenneté moderne apparaissent ainsi clairement.

Ce travail de nomination politique est aussi le prélude à la mise en place du droit japonais de la nationalité (*kokuseki*), fondé sur le *jus sanguinis*. Une nouvelle rubrique est ajoutée au code civil pour indiquer le « nom de la lignée » dont fait partie chaque citoyen. Cette mesure est une concession faite aux nostalgiques du Japon traditionnel. Elle aboutit à une séparation stricte entre les noms de l'« intérieur » (qui désignent les familles considérées comme apparentées depuis toujours à celle de l'empereur) et ceux de l'« extérieur », qui ne sont pas reliés à la communauté d'origine. Le nom de la lignée a ainsi permis de réintroduire des discriminations dans l'espace public en donnant des moyens d'identifier les anciens parias et les individus issus des ethnies non japonaises. Ces règles juridiques, fixées à la fin du XIX^e siècle, sont restées en vigueur jusqu'à aujourd'hui. Au Japon, en cas de mariage ou de naturalisation, un étranger doit obligatoirement changer de patronyme. Le nom continue à fonctionner comme une sorte de frontière symbolique, permettant de séparer le « nous » japonais et le « eux » étrangers. C'est l'une des raisons majeures des blocages politiques actuels concernant l'immigration.

La politique française

Les votes blancs et nuls. — La socio-histoire des élections et des partis politiques a surtout été développée jusqu'ici par des politistes. Yves Deloye et Olivier Ihl [1991] se sont intéressés à un mode d'expression généralement ignoré par l'histoire politique :

les votes blancs et nuls. En ciblant leur enquête sur les élections législatives de 1881, ils ont mené une étude systématique des procès-verbaux rédigés par les bureaux de vote sur l'ensemble du territoire national. Un tel travail met en lumière les résistances, multiformes et hétérogènes, que les citoyens de base ont pu exprimer dans le passé à l'égard du processus électoral.

Le parti ouvrier : une contradiction dans les termes (à propos du PCF). — Le socio-historien peut aborder l'étude des partis de deux manières. Soit il s'intéresse aux groupements politiques, et il focalise alors son attention sur les relations de pouvoir tissées entre les électeurs, les militants de base et les dirigeants, soit il étudie les configurations politiques que forment les représentants des partis pour la conquête du pouvoir d'État. C'est la première voie qu'a empruntée Bernard Pudal [1989] dans son livre sur la naissance du parti communiste. Étant donné que la politique est un art réservé à des « professionnels », le plus souvent issus des classes culturellement et scolairement favorisées, comment un « parti ouvrier » a-t-il pu voir le jour en France ? Telle est la question qui sous-tend toute la recherche.

Privilégiant une analyse de type biographique, centrée sur les premiers dirigeants du PCF, Pudal montre que la majorité d'entre eux étaient effectivement issus du monde ouvrier. Organisation groupusculaire dans les années 1920, le parti communiste a bénéficié de l'espérance qu'a fait naître la Révolution d'octobre. Ses militants, suivant les consignes de Moscou, ont concentré leurs efforts sur le prolétariat de la grande industrie, alors dépourvu de représentation politique propre. Cette stratégie va porter ses fruits pendant la crise des années 1930. L'alliance avec les autres partis de gauche débouche sur la victoire du Front populaire en mai-juin 1936 et provoque une reconfiguration de tout l'espace politique français, le PCF occupant désormais le pôle d'extrême gauche. Mais cette intégration dans le jeu parlementaire va accélérer la bureaucratisation du parti. Les luttes féroces pour le contrôle de l'appareil aboutissent à la victoire du clan Thorez et à l'élimination de ses concurrents grâce à des purges et à des procès retentissants.

Pour la plupart issus du peuple, ces dirigeants vont s'efforcer de transformer ce « handicap » en atout. En tant que permanents de l'organisation, ils sont de plus en plus coupés des réalités du monde du travail. Néanmoins, ils mettent constamment en avant leur appartenance au prolétariat et s'emploient à rappeler leur origine en cultivant des manières de parler et de se comporter qui caractérisent les classes populaires. Ils imposent ainsi leur statut de porte-parole légitime du « parti de la classe ouvrière », consolidant la croyance dans l'existence collective du groupe. Certes, le soutien apporté au PCF par une fraction importante du monde du travail s'explique aussi par le rôle qu'a joué ce parti dans le développement des luttes sociales et dans la mise en place de l'État-providence entre les années 1930 et les années 1970. Mais le parti communiste va perdre progressivement les atouts qui lui avaient permis d'acquérir sa légitimité politique. La crise du système communiste, l'effondrement de la grande industrie, le recul de la combativité ouvrière expliquent son déclin inexorable. Lorsque les ouvriers n'ont plus fait peur aux bourgeois, les communistes n'ont plus pesé lourd sur l'échiquier politique.

Compétition politique et stigmatisation : l'exemple du « poujadisme ». — L'étude d'Annie Collovald [1991] sur le « poujadisme » est un exemple d'analyse socio-historique permettant d'éclairer les luttes de concurrence qui opposent les représentants des partis politiques dans l'espace public. Ici aussi, c'est une interrogation sur le présent qui a commandé la recherche. Le terme « poujadisme » est en effet fréquemment employé aujourd'hui pour dénoncer les électeurs qui votent pour le Front national. Collovald montre qu'il s'est imposé au cours des années 1950. Dans un contexte politique dominé par le thème de la modernisation de la France, Pierre Poujade incite les petits commerçants et les artisans à se révolter contre le fisc. Ces revendications rencontrent un réel écho dans l'opinion, à tel point que le parti qu'il a fondé, l'Union des petits commerçants et des artisans (UPCA), fait un score fracassant aux élections de 1956. Les organisations qui dominent alors le champ politique

refusent d'attaquer frontalement leur concurrent pour ne pas froisser un électorat qu'elles cherchent elles aussi à capter.

C'est dans la presse que se mènera l'offensive visant à discréditer le mouvement. Annie Collovald montre que les universitaires spécialisés dans le commentaire de l'actualité politique ont été aux premières loges de ce combat. « Petit fascisme pour petit Français », écrit la revue *Esprit* en mars 1956. Le terme « poujadisme » devient alors un mot-clé du vocabulaire politique des intellectuels, car il leur permet de se positionner comme porte-parole de l'opinion, en dénonçant à la fois les politiciens de la IV^e République (l'instabilité du régime étant considérée comme la cause du succès de Poujade) et un parti jugé « populiste » parce qu'il préfère l'action directe à l'analyse et à la réflexion. Alors que les militants de l'UPCA justifiaient leur combat en le présentant comme une « défense des petits contre les contrôles fiscaux », leurs adversaires ont inventé le mot « poujadisme » pour le discréditer. Ce terme n'est donc pas neutre. Mais la position dominante qu'ont occupée ces intellectuels dans les lieux où se fabriquent les discours légitimes explique qu'une insulte ait pu devenir un label scientifique. Consacré par les dictionnaires, le mot « poujadisme » a été repris tel quel par l'histoire politique du « temps présent », qui l'a imposé ainsi comme une évidence à plusieurs générations d'étudiants de Science-Po.

Genèse de l'opinion publique

Les études socio-historiques sur l'opinion publique sont encore peu nombreuses. Mais on constate que cette question commence à intéresser des historiens des périodes antérieures à la Révolution française. On voit ainsi se développer des travaux sur les débuts de la communication à distance au Moyen Âge. Dans son étude sur les proclamations de paix et de trêves pendant la guerre de Cent Ans, Nicolas Offenstadt [1997] souligne que « l'information passe ici par le privilège de la présence ». La « publication », au sens médiéval du terme, consiste en effet dans une proclamation solennelle des décisions prises par le pouvoir devant une assemblée de personnes représentant les diverses autorités constituées. La fonction de la

proclamation, c'est d'abord de garantir l'accord de paix entre les belligérants. C'est pourquoi elle s'accompagne d'un serment. La seconde étape consiste à communiquer la nouvelle dans tout le royaume. Les individus chargés de diffuser le message — hérauts d'armes, crieurs, sergents, trompettes — se rendent dans « les lieux habitués à faire cri » (places publiques, carrefours) pour répandre la bonne nouvelle. Paris, la première ville de l'Occident pour sa population, est déjà un cas à part, car elle concentre dans ses murs les principales institutions du royaume. C'est pourquoi la paix est proclamée au Parlement, à la Cour des comptes, et parfois même criée depuis la fenêtre d'un hôtel princier. « Dans une société où l'ouïe a une valeur fondamentale », les lectures répétées des ordonnances apparaissent comme une dimension essentielle de la communication politique.

Les socio-historiens de la période contemporaine ont commencé à déconstruire la notion d'opinion publique chère à l'histoire politique classique. C'est dans cette perspective que Nicolas Mariot [1995] a étudié les voyages présidentiels sous la III^e République. Le rituel du tour de France, qui datait de l'Ancien Régime, a été réactivé en 1889 par Sadi Carnot pour concurrencer le général Boulanger. Ce dernier, alors au faîte de sa gloire, a été le premier à comprendre que, dans une démocratie de masse, il fallait utiliser les outils de communication à distance pour devenir un homme politique populaire. Il reprend à son compte les techniques électorales mises au point par les « machines » à engranger des voix que sont déjà, à l'époque, les partis américains. Il innove en utilisant des moyens nouveaux comme la photographie, ce qui lui permet de diffuser sur tout le territoire national les mêmes images avantageuses de lui-même. Sadi Carnot réagit en utilisant à son profit la légitimité que lui donne sa fonction présidentielle. Il s'appuie sur les préfets qui font le lien avec les pouvoirs locaux. Le choix des villes et des endroits visités ne doit rien au hasard. Il symbolise le lien direct que le chef de l'État veut établir avec le peuple. Ces tours de France sont un véritable hymne aux coutumes et aux traditions locales, destiné à donner un sens plus concret à cet espace abstrait qu'est la nation. Mais nous sommes bien entrés dans le monde de la communication à distance. Tout comme les

manifestations ouvrières, les voyages présidentiels ont pour principale fonction d'attirer l'attention des journalistes, car seule la presse peut donner un écho régional ou national à des événements qui ne mobilisent, directement, qu'un tout petit nombre de personnes. Les journalistes « inventent » l'opinion publique grâce à des récits qui cherchent à démontrer la popularité du chef de l'État. C'est ce qui explique les commentaires sur l'« enthousiasme des foules », l'« émotion du peuple » au passage du cortège présidentiel.

Pour une socio-histoire du gouvernement de Vichy

Le dernier chantier que je voudrais évoquer concerne les « idéologies politiques ». Le socio-historien aborde cette question en s'intéressant surtout aux justifications (aux « motifs ») que les acteurs développent pour légitimer leur rôle. C'est dans cette perspective que j'ai abordé le thème des « origines républicaines de Vichy » [Noiriel, 1999]. Quand on analyse les raisons avancées par le maréchal Pétain et ses collaborateurs pour justifier un gouvernement qui avait supprimé les institutions démocratiques et adopté des lois excluant les juifs et les Français d'origine étrangère de la fonction publique, on voit bien comment le passé républicain a pu affecter le présent de Vichy. Ces hommes, qui ont tous été formés dans le moule de la III^e République, ont mobilisé des arguments qui pouvaient être acceptés par la majorité des Français parce qu'ils avaient déjà été mis en circulation dans les décennies antérieures. La clé de tout ce travail de légitimation réside dans la mise en équivalence des mots « juif » et « étranger ». Cette équivalence est apparue, dans le débat public français, au cours des années 1880 sous l'influence d'Édouard Drumont. La droite républicaine l'a adoptée dans les années 1930 et, sous Vichy, elle a servi à élaborer les nouvelles catégorisations étatiques, point de départ de la persécution et de la déportation de la population juive. De nouvelles recherches socio-historiques commencent aujourd'hui à voir le jour, permettant d'enrichir ce type de perspectives [Boninchi, 2005].

V / Les problèmes culturels

Ce sont des historiens de la culture, principalement Daniel Roche [1988] et Roger Chartier [1992], qui ont commencé à utiliser l'expression « socio-histoire » pour désigner une démarche qui s'éloignait de l'histoire économique et sociale, sans pour autant abandonner l'étude de la société. Sous leur impulsion s'est développée une nouvelle histoire du livre, dont l'objet premier consiste à étudier les relations nouées entre ceux qui écrivent et ceux qui lisent, grâce à la médiation d'un texte imprimé. Ils ont ouvert une perspective sur laquelle je m'appuierai dans ce chapitre pour appréhender l'ensemble des formes de communication à distance, que celles-ci soient écrites ou audiovisuelles.

Sur quelques approches historiques des questions culturelles

En France, pour la période contemporaine, c'est surtout l'histoire politique qui a pris en charge les questions culturelles. De même que les citoyens ont une opinion, de même ils ont une culture. La somme des cultures personnelles forme la culture nationale, même si celle-ci est fragmentée en cultures de groupes : la culture savante s'oppose ainsi à la culture populaire, la culture communiste à la culture gaulliste, la culture des intellectuels à celle des manuels [Ory, 2004]. Cette approche

politique des faits culturels a été contestée dès les années 1960-1970 par l'histoire économique et sociale. Dans le sillage d'Ernest Labrousse, Michel Vovelle [2000] a ainsi plaidé pour une histoire totale, « de la cave au grenier », plaçant la culture tout en haut de l'édifice. Les recherches réalisées dans cette perspective ont permis d'enrichir l'histoire des mentalités. Mais elle est aujourd'hui en déclin, notamment parce que les méthodes quantitatives et la longue durée, qu'elle défendait fermement, ont perdu de leur attrait.

L'ouvrage collectif publié sous la direction de Lynn Hunt [1989] sur la *new cultural history* montre que les questions culturelles ont d'emblée été placées au centre des problématiques qui se sont imposées aux États-Unis au cours des années 1970, partagées entre les tenants de la nouvelle histoire sociale et les partisans du poststructuralisme. Le principal point d'accord entre les deux camps tient à leur commun rejet de l'histoire quantitative marxisante qu'un Edward Carr [1961] avait défendue avec fougue. D'un côté, on trouve des articles qui s'inscrivent dans la mouvance des *cultural studies* impulsées par R. Hoggart et E. P. Thompson. Ils privilégient l'étude des cultures populaires vues comme des moyens de résistance contre le capitalisme, et ciment de l'identité de classe. D'un autre côté, les recherches qui s'inscrivent dans la perspective « poststructuraliste » appréhendent la culture comme un ensemble de discours, reprenant à leur compte les principes du *linguistic turn* [Jones, 1983]. Ces deux approches se sont opposées violemment au début des années 1980 à propos de la formation de la classe ouvrière anglaise, puis sur la question féministe. Mais les polémiques se sont atténuées avec le temps.

Réflexions pour une socio-histoire de la culture

Pour comprendre ce qui différencie la socio-histoire de ces courants de recherche, il faut commencer par préciser le sens qu'elle donne au mot « culture ». Sous ce terme, le socio-historien englobe toutes les activités qui ont pour but de fournir de nouvelles descriptions du monde. Celles-ci se présentent sous

des formes extrêmement variées. On peut sommairement les regrouper en deux ensembles. Le premier s'organise autour des enjeux de vérité. Les individus qui en font partie (journalistes, chercheurs) ont pour fonction de produire des informations ou des faits présentés comme vrais. Le second ensemble rassemble le monde des arts et du spectacle, c'est-à-dire les activités tournées vers la création et le divertissement. Le principal point commun entre les individus qui font partie de ces différents milieux culturels tient au fait qu'ils défendent la « liberté d'expression », à la fois contre les lois du marché et contre l'État. La culture peut ainsi être définie comme l'ensemble des discours et des pratiques qui tentent d'échapper aux deux principales formes de contraintes (économiques et politiques) qui règnent dans le monde d'aujourd'hui. C'est ce qui en fait un lieu privilégié pour observer le fonctionnement du pouvoir symbolique.

Le socio-historien appréhende les différents domaines de la vie culturelle comme des configurations reliant des acteurs (écrivains, artistes, sportifs, etc.) qui se font concurrence pour capter les faveurs d'un *public*. Ce terme désigne le groupement d'individus qui est au centre des activités culturelles, au même titre que l'entreprise dans la sphère économique ou le parti dans la sphère politique. La socio-histoire analyse les configurations et les groupements culturels en étudiant leur genèse et en mettant en relief les types de relations qui les caractérisent.

Déconstruire la machine à sons et à images

Aujourd'hui, la culture de masse est dominée par l'industrie de l'audiovisuel. La télévision est une machine à images et à sons que le socio-historien regarde de la même manière que la machine à distribuer les billets de banque ou la machine à voter. Le terme « chaîne », couramment employé pour désigner cet instrument de communication, est tout à fait adéquat. Le poste de télévision constitue, en effet, l'élément terminal des immenses réseaux grâce auxquels sont mis en connexion une multitude d'individus.

Ces liaisons sont elles aussi des chaînes d'interdépendance, liant des gens qui occupent des positions inégales. Ceux qui

détiennent le privilège de « parler à la télévision » délivrent leur message à des millions, voire à des dizaines de millions de personnes. Mais ceux qui les regardent et les écoutent n'ont pas la possibilité de leur répondre, comme cela se fait dans une conversation en face à face. Ils peuvent accepter ou contester le message, mais leur avis restera individuel, confiné dans la sphère du bouche à oreille ou de la correspondance privée. Les plus chanceux auront droit à quelques lignes dans la rubrique « courrier des lecteurs » des journaux ou des magazines.

Malgré tout, les téléspectateurs ne sont pas complètement démunis. Grâce au progrès technique et à la démocratie, ils disposent d'une arme nouvelle, devenue redoutable : la télécommande. Ce moyen de pression (c'est le cas de le dire) pèse en permanence comme une épée de Damoclès sur ceux qui dirigent les chaînes, car leur existence sociale dépend du peuple des citoyens-téléspectateurs qui les regarde.

Description du monde et domination de l'homme par l'homme

Pour le socio-historien, les formes d'interdépendance propres au monde de l'audiovisuel ne sont que les lointains prolongements des techniques de communication à distance qui sont nées en même temps que l'écriture, il y a plusieurs milliers d'années. Pour comprendre le pouvoir actuel des « médias », il faut donc les replacer dans une perspective de très longue durée.

Jack Goody [1977] a montré que la mise en écriture d'une culture était un processus d'objectivation qui permettait à celui qui tient la plume de sélectionner, dans le flux multiforme des activités humaines, les éléments qui l'intéressent. Ceux-ci peuvent être ainsi transportés dans l'espace et dans le temps. Ils s'imposent comme des évidences ou des vérités premières à ceux qui ne connaissent le monde dont parlent ces auteurs que par les textes écrits qu'ils ont laissés. À cela s'ajoute le fait que la mise en écriture de la réalité, loin d'obéir à un pur désir de connaissance, s'est développée pour des raisons pratiques, le plus souvent d'ordre économique ou politique. L'histoire coloniale a mis en relief le fait que les progrès de la cartographie résultaient des efforts déployés par les Européens pour baliser des itinéraires,

identifier des lieux, repérer des richesses, dans le but de concentrer les forces militaires qui ont permis d'asservir les populations locales et de les spolier. Les recensements et les statistiques ont joué le même rôle pour identifier les personnes. Et la littérature coloniale a cherché à justifier la domination européenne en discréditant les pratiques culturelles des groupes asservis.

Pierre Bourdieu [1979] a souligné que cette relation entre savoir et pouvoir caractérisait aussi le monde actuel. Les inégalités socio-économiques impliquent les inégalités culturelles. De même que l'acquisition de biens matériels est un élément essentiel de distinction sociale, de même les pratiques culturelles permettent de classer les groupes et alimentent le sentiment de supériorité des élites à l'égard des classes populaires. Le fait que ces dernières ne puissent pas défendre elles-mêmes leurs propres pratiques culturelles dans l'espace public explique qu'elles soient fréquemment dévalorisées ou niées.

L'écriture sert aussi à se défendre

Comme je l'ai déjà dit, pour le socio-historien, les relations de pouvoir ne se limitent pas à la domination. C'est vrai aussi dans le domaine culturel. Les moyens de communication à distance qui ont permis d'asservir les groupes les plus faibles ont aussi été utilisés par ces derniers pour se défendre. L'histoire des activités culturelles illustre parfaitement les deux processus qu'ont décrits Durkheim et Elias. Plus les chaînes d'interdépendance s'étendent, plus les milieux culturels se différencient et plus les individus diversifient leurs affiliations. Les stéréotypes véhiculés dans les écrits des auteurs méprisant les classes populaires, les femmes ou les « indigènes » se sont imposés avec d'autant plus de facilité que ces groupes n'étaient pas, au départ, constitués en « publics ». Pour les nobles vivant à Versailles au XVII^e siècle, les paysans ne faisaient pas partie de l'humanité. Dans leurs livres, ils les ont décrits comme des animaux, parce que ce n'était pas pour eux qu'ils écrivaient. Un fossé infranchissable séparait alors ces deux catégories d'hommes [Elias, 1969]. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, quand les Lumières ont voulu s'émanciper de la tutelle royale et aristocratique, elles ont

sollicité le soutien de leurs lecteurs en s'adaptant à leurs attentes. Ayant conquis le pouvoir de parler à distance à un grand nombre de personnes, les philosophes vont inculquer à ces dernières leurs manières de voir, leurs thèmes de prédilection, leurs goûts et leurs dégoûts, mais en s'appuyant sur les aspirations de leur public. Ce processus sera brutalement amplifié au XIX^e siècle avec le développement de la presse. La relation entre les journalistes et leurs lecteurs analysée par Tarde [1901] illustre une forme d'interdépendance caractéristique du milieu culturel. Celui qui tient la plume « fabrique » le public dont il dépend en jouant sur les aspirations diffuses et disséminées des individus qui en font partie. L'invention des techniques audiovisuelles a seulement permis d'exploiter toutes les potentialités de cette relation de pouvoir.

La démocratisation de la culture et ses contradictions

Nouveaux publics et culture de masse. — Dans les pays où le développement économique a atteint un degré important, la différenciation des fonctions a permis l'émergence de ce qu'on appelle la « société des loisirs ». Un nombre croissant d'individus a eu ainsi la possibilité de participer à des activités culturelles de plus en plus variées. La musique, les arts plastiques, le cinéma, la télévision, le sport sont devenus des activités autonomes, ayant leurs propres règles, leur propre langage, leurs propres systèmes d'interdépendance.

La démocratisation de la culture illustre les contradictions inhérentes à l'extension des moyens de communication à distance. C'est à ce titre surtout qu'elle intéresse le socio-historien. D'un côté, elle a entraîné une diversification croissante de l'offre et des pratiques culturelles, donnant naissance à de nouvelles configurations au sein desquelles se sont affrontés de nouveaux créateurs pour la conquête de publics généralement très restreints. Mais, d'un autre côté, la démocratisation a stimulé l'industrie culturelle de masse. Le perfectionnement et l'extension incessante des moyens de communication ont permis aux individus occupant une position dominante dans ce type d'activités de toucher un nombre toujours plus grand de

consommateurs. Mais on constate que plus les liaisons à distance s'étendent, plus le fossé entre les producteurs et les consommateurs se creuse. L'industrie culturelle diffuse aujourd'hui ses produits standardisés auprès de dizaines, voire de centaines de millions de personnes qui sont dispersées aux quatre coins du monde. Ces personnes n'exercent pas les mêmes métiers, ne pratiquent pas la même religion, ne parlent même pas la même langue. Pour le socio-historien, l'un des problèmes les plus intéressants que pose le développement de la culture de masse est de comprendre comment ceux qui dominent ces activités standardisées s'y prennent pour tenter de séduire cet immense public.

Mondialisation des productions culturelles et universalisation des chaînes d'interdépendance. — Les premières études qui ont été consacrées à ces questions ont eu tendance à minimiser l'impact de la culture de masse. Les chercheurs se réclamant des *cultural studies* et des historiens comme Michel de Certeau [1980] ont montré que les téléspectateurs, même quand ils sont issus des milieux les plus modestes, prennent rarement pour argent comptant ce que les producteurs leur racontent. Ils sont parfaitement capables de faire la différence entre un divertissement et la vraie vie. Aujourd'hui, les sociologues qui étudient la réception de la culture audiovisuelle insistent davantage sur le rôle qu'elle joue dans le « modelage » des identités et dans la construction des références collectives [Dayan et Katz, 1992]. La réception des messages standardisés est facilitée par le fait qu'ils privilégient ce qu'il y a de plus « universel », c'est-à-dire de plus commun chez l'être humain.

C'est pourquoi la culture de masse joue principalement sur le ressort de l'émotion et sur les capacités d'identification des spectateurs. Pour que ceux-ci se sentent concernés par les messages qu'on leur délivre aujourd'hui à jet continu, il faut qu'ils puissent se les approprier, les relier à leurs préoccupations, elles-mêmes enracinées dans la sphère des relations directes qui tissent l'écheveau de leur vie quotidienne. Cette standardisation explique en partie l'appauvrissement des contenus culturels véhiculés par les médias. Néanmoins, comme le montre bien l'exemple de la musique et du sport, la culture de masse offre aux

individus de tous milieux et de toutes origines la possibilité de s'identifier à des héros qui leur ressemblent. Même si le but est surtout d'inciter les gens à consommer davantage, cette logique symbolique joue un rôle essentiel dans le processus d'universalisation de la condition humaine, alors que la politique reste accaparée par une petite élite, prisonnière d'un public strictement délimité par des frontières nationales.

Ces remarques montrent que le pouvoir symbolique, déjà évoqué dans les chapitres précédents, est au cœur des relations à distance qui permettent la construction des publics. Artistes, champions sportifs, écrivains et journalistes sont souvent vus par ceux qui les regardent et les écoutent comme des « représentants » et des « porte-parole » chargés de défendre leur honneur ou leur dignité. Il y a là un levier permettant aux principaux acteurs de la scène culturelle d'agir à distance sur un grand nombre d'individus. Ces formes de mobilisation, qui dépassent largement la sphère politique, font partie des questions essentielles que la socio-histoire se propose d'étudier.

Entre le marché et l'État. — Les normes qui dominant le milieu culturel valorisent la création, l'originalité, l'innovation. L'artiste de génie est celui qui a renouvelé de fond en comble la vision de son époque. Le grand savant est celui qui a trouvé la formule qui révolutionne la connaissance. La culture repose donc sur une définition individuelle de l'acte créateur. Mais, pour que le génie soit reconnu, il faut qu'il soit validé par un groupe de « connaisseurs ». Pour que la découverte du savant passe à la postérité, elle doit nécessairement être confirmée par ses pairs. Autrement dit, artistes et savants sont toujours dépendants d'un public particulier. La contradiction entre la dimension individuelle de la production culturelle et la dimension collective de sa réception est un des problèmes essentiels que la socio-histoire cherche à élucider. L'exemple de la France montre que les activités culturelles se sont progressivement autonomisées en rejetant la tutelle du pouvoir politique, ce qui les a placées sous la dépendance du marché. Du coup, les artistes et autres génies incompris se sont à nouveau tournés vers l'État pour défendre la culture contre la loi du profit. Mais

l'intervention croissante des pouvoirs publics dans la sphère culturelle place le créateur face à une autre forme de dépendance, avec le risque de voir émerger une culture d'État à la gloire du parti et de ses dirigeants, comme dans les pays communistes [Dubois, 1999].

Les activités culturelles sont donc prises constamment entre deux feux : d'un côté le pouvoir du capital, de l'autre le pouvoir de l'État. La science n'échappe pas à cette tension. Même si dans les domaines économiquement les plus rentables, les chercheurs peuvent être salariés par les entreprises, la plupart d'entre eux (en France en tout cas) sont fonctionnaires. La raison majeure tient évidemment au fait que la science est une affaire de spécialistes. Le public est donc composé par les autres chercheurs compétents qui seuls sont capables de juger de la valeur des connaissances produites. Par définition, un public savant ne compte qu'un tout petit nombre d'individus. Si les États n'avaient pas pris en charge les activités scientifiques à partir du XIX^e siècle, celles-ci n'auraient jamais pu se développer.

Mais dans les sociétés démocratiques, l'autonomie qui est accordée aux chercheurs ne signifie pas qu'ils n'aient pas de comptes à rendre aux citoyens, car ce sont ces derniers qui alimentent, par leurs impôts, le budget de la science. Les communautés savantes sont donc prises dans des relations d'interdépendance que le socio-historien se donne pour but d'étudier, au même titre que les autres. L'autonomie dont bénéficient les universitaires leur procure une liberté qu'ils peuvent mettre à profit pour tenir à distance les contraintes qui pèsent sur la plupart des acteurs sociaux. C'est pourquoi, bien que cet univers soit lui aussi régi par des rapports de concurrence, le monde savant est l'un de ceux qui offrent le plus d'opportunités pour développer des liens de solidarité. C'est en ce sens que l'on peut parler de « communauté scientifique » [Noiriel, 1996].

Études de cas

De l'histoire du livre à l'histoire des lecteurs et... des auditeurs

Alors que dans les décennies antérieures, les historiens avaient surtout regardé du côté de l'anthropologie, la socio-histoire de la culture s'est tournée vers la sociologie sous l'impulsion, notamment, de Roger Chartier qui a joué un rôle essentiel pour faire connaître l'œuvre de Norbert Elias en France.

L'ordre des livres et la république des Lettres à l'époque des Lumières. — Une avancée majeure de la socio-histoire de la culture réside dans l'importance nouvelle qu'elle a accordée à la réception des œuvres. En s'appuyant sur les analyses de Michel de Certeau [1980], Roger Chartier [1992, 2005] a montré que les lecteurs de l'époque des Lumières, loin d'être passifs, s'approprièrent le contenu des ouvrages qu'ils lisaient en fonction de leur milieu social, de leur sexe, etc. Si l'écrivain « conditionne » ses lecteurs, réciproquement, la réception des œuvres influe sur leur écriture et de nouveaux publics créent de nouveaux textes. La socio-histoire de la culture s'intéresse aussi de plus en plus à la matérialité du livre. Les œuvres n'existent que lorsqu'elles deviennent des réalités physiques et ces dispositifs formels (la façon dont sont alignés les caractères, la mise en page, etc.) commandent, en partie, la lecture. La relation à distance qui s'établit entre l'auteur et le lecteur n'est possible que grâce au travail d'une multitude d'intermédiaires : éditeurs, libraires, colporteurs, sur lesquels la socio-histoire a braqué aussi ses projecteurs.

Daniel Roche [1988, 2003] a étudié les réseaux de sociabilité nés des progrès de la communication écrite. L'amélioration des moyens de transport (routes et canaux), le développement de la poste et le renforcement de la maréchaussée ont également été d'une importance décisive dans l'extension de ces liaisons [Lepetit, 1984]. L'étude de la correspondance échangée par les « républicains des lettres » à l'époque des Lumières a permis à Roche de dégager les caractéristiques de cette sociabilité nouvelle. Pour entrer dans l'échange épistolaire avec un

personnage important de cette « république », qui s'étend alors sur toute l'Europe de la culture, il faut payer un droit de passage, offrir des services pour espérer obtenir, en contrepartie, une reconnaissance. Ainsi se tissent des relations de pouvoir qui fonctionnent comme de nouvelles formes de solidarité « horizontales », relation d'égalité épistolaire en dépit des différences de statut, de fortune ou d'âge. Le développement de la presse prend tout son sens dans ce contexte. Le journal l'emporte progressivement sur la lettre, parce qu'il permet de communiquer avec un public plus large. Son influence finira aussi par supplanter celle du livre, en raison de la continuité et de la régularité de sa parution.

Les lecteurs d'Honoré de Balzac et d'Eugène Sue. — Impulsée au départ par les historiens des Lumières, cette démarche a été étendue depuis peu au XIX^e siècle. La démocratisation relative de la lecture et de l'écriture explique que les sources sur cette période soient plus abondantes, offrant la possibilité d'étudier de nouveaux publics. Des recherches récentes sur la correspondance d'Honoré de Balzac et d'Eugène Sue ont montré que les relations entre auteurs et lecteurs sont devenues plus inégalitaires qu'à l'époque des Lumières, sans doute parce que le public est désormais plus populaire [Lyon-Caen, 2006]. Ceux qui écrivent ces lettres s'identifient aux personnages des romans, partagent leurs souffrances. Presque tous donnent une interprétation « réaliste » de ces fictions et y retrouvent les travers réels de leur société. Ces romanciers ont donc joué un rôle essentiel dans l'émergence de la définition contemporaine du « social ». À une époque où les partis, au sens actuel du terme, n'existent pas, l'écrivain est perçu comme celui qui parle au nom des malheureux. Puisqu'il décrit leurs souffrances, c'est qu'il est capable de se mettre à leur place.

Le succès des *Mystères de Paris* d'Eugène Sue, parus d'abord en feuilleton dans le respectable *Journal des débats*, s'explique par les formes contradictoires de réception de l'œuvre et par l'intensité du scandale qu'elle a provoqué. Les bien-pensants s'indignent qu'on puisse se complaire dans la description des bas-fonds, en donnant ainsi de mauvaises idées au peuple.

D'autres lecteurs, appartenant aux mêmes milieux, voient au contraire dans ces romans une dénonciation des mœurs dépravées des classes populaires. Même les avis des ouvriers sont contrastés. Les uns font d'Eugène Sue le porte-parole de leur cause, alors que les autres dénoncent une manipulation intéressée des malheurs du peuple et une tentative pour prôner la philanthropie comme solution à la question sociale, en lieu et place des réformes politiques. Au-delà de ces divergences de points de vue, les romans d'Eugène Sue font naître dans tous les groupes de lecteurs un désir d'action qui se concrétise par les nombreux projets de réforme sociale adressés à l'écrivain. Réciproquement, pour cultiver sa notoriété, ce dernier va devoir s'adapter à l'image que le public se fait de lui. Sous la monarchie de Juillet, dans un contexte marqué par la radicalisation de la vie politique française, il adopte ainsi un profil d'écrivain « engagé », se conduisant parfois explicitement comme le porte-parole du monde ouvrier.

Les auditrices de Ménie Grégoire. — L'invention des techniques audiovisuelles a permis l'apparition de nouveaux publics fondée sur des relations d'interdépendance qui présentent de nombreux points communs avec celles qui ont été décrites par les historiens du livre. La célèbre émission que la journaliste Ménie Grégoire a animée sur RTL, entre 1967 et 1981, a marqué une étape importante dans l'exploitation des ressources qu'offrent les techniques radiophoniques pour mobiliser et modeler de nouveaux publics. L'innovation tient ici au dialogue en « direct » (téléphonique) établi entre la journaliste et des auditeurs sélectionnés au préalable par les responsables de la station, dialogue auquel « assistent » les millions de personnes (surtout des femmes) qui écoutent l'émission chaque jour. Le point commun avec les lecteurs des romans d'Eugène Sue tient au fait que les auditeurs s'identifient aux histoires qui sont ainsi exposées en public. Les progrès techniques contribuent à renforcer les « effets de réel », puisque désormais le contact s'établit non plus par la médiation d'un texte, mais grâce à des voix.

À nouveau, on constate que l'action à distance passe essentiellement par la mobilisation du registre émotionnel. Les lettres de ces auditeurs traduisent une forme d'implication, le plus souvent liée au désir impérieux de faire connaître à d'autres leur souffrance, de dénoncer une injustice, d'avouer parfois une pensée coupable en profitant, le cas échéant, de l'anonymat que procure la distance. Autre point commun avec les romans d'Eugène Sue, le succès de cette émission résulte, en grande partie, de la diversité des formes de réception et du parfum de scandale qui l'entoure. Les critiques sont contradictoires. D'un côté, les conservateurs (catholiques) condamnent l'animatrice parce qu'elle porte atteinte aux valeurs morales traditionnelles de la société française. D'un autre côté, les auditeurs les plus politisés (souvent des hommes) dénoncent l'usage intéressé qu'elle fait à l'antenne de la souffrance des gens, en l'enfermant dans un cadre subjectif qui contribue à leur dépolitisation.

Mise en cause publiquement, Ménie Grégoire sera néanmoins fortement soutenue par un grand nombre d'auditrices qui se sont identifiées à elle. Beaucoup sont convaincues qu'elle a dû elle-même connaître de grandes souffrances pour comprendre ainsi celles des autres. Cette présence quotidienne de la voix dans la maison fait de l'animatrice une confidente, entrée subrepticement dans l'intimité des familles. On comprend dès lors pourquoi ces auditrices ressentent les critiques adressées à Ménie Grégoire comme une atteinte à leur dignité personnelle. Cet exemple montre comment les journalistes peuvent enrôler leur public pour défendre leur propre cause contre ceux qui les critiquent, ces intellectuels jugés prétentieux et méprisants à l'égard de la culture populaire.

À cela s'ajoute le fait que si l'animatrice véhicule une vision du monde qui correspond à son propre milieu social, elle transmet dans le même temps un savoir que les auditrices pourront utiliser comme ressource pour réaménager leur propre identité et, parfois, pour modifier leurs comportements. Ménie Grégoire a sans doute joué un grand rôle dans la diffusion des valeurs féministes dans les milieux populaires. La dénonciation des injustices faites aux femmes est en effet un thème récurrent de son émission. Ce n'est pas un hasard si, parmi les auditrices

assidues, on compte une forte proportion de femmes au foyer isolées, habitant dans les grands ensembles où l'anonymat est de règle. On perçoit néanmoins des différences importantes dans la réception de ce genre d'émission selon les milieux socioprofessionnels. La tendance à interpréter les situations présentées à l'antenne en termes de bonheur/malheur est surtout forte dans les milieux culturellement les plus défavorisés. Les femmes issues des classes moyennes (notamment la fonction publique) sont souvent plus critiques et plus promptes à l'engagement civique [Cardon, 1995].

Anthropologie et socio-histoire : l'exemple de la Nouvelle-Calédonie

Les formes de domination qui résultent du privilège que donne le fait de maîtriser l'écriture ont surtout été étudiées par les anthropologues. Les travaux réalisés depuis une trentaine d'années par Alban Bensa [2005] et son équipe en Nouvelle-Calédonie illustrent la contribution que cette discipline peut apporter à la socio-histoire. Nous avons ici un exemple extrême des humiliations qu'ont fait subir aux populations locales ceux qui détenaient au départ le monopole de l'écriture (les colons et les missionnaires français). Le terme même « canaques » ayant été longtemps utilisé comme une insulte, y compris dans le langage courant. Les enquêtes menées par ces chercheurs ont non seulement déconstruit les récits colonialistes, mais aussi les mythologies sur la « pensée sauvage » que l'anthropologie structuraliste avait alimentées dans les années 1950-1960. La démarche historique, soucieuse de retrouver les acteurs réels, s'est alors imposée. Elle a montré que les Européens, arrivés en masse en Nouvelle-Calédonie au XIX^e siècle, avaient détruit l'équilibre antérieur de la société locale. Les formes de violence qu'ils ont décrites comme l'émanation d'une « culture indigène ancestrale » n'étaient en réalité que la conséquence d'une déstructuration des rapports sociaux dont les Européens eux-mêmes étaient les principaux responsables. Le rôle joué par l'écriture dans la stigmatisation de leur culture explique que les Kanaks aient résisté en s'efforçant de transmettre, coûte que coûte, par la voie orale, leur propre version de leur histoire.

Lorsque leurs leaders auront acquis eux aussi les moyens de communiquer à distance, ils pourront s'engager dans les luttes politiques pour l'indépendance et commencer à fixer par écrit ces traditions orales, afin de les intégrer au sein de leur mémoire nationale.

La violence physique sur les stades de Grande-Bretagne

Parmi les études socio-historiques consacrées aux activités sportives, je mentionnerai les recherches menées en Grande-Bretagne par une équipe de sociologues longtemps dirigée par Norbert Elias et Eric Dunning [1986]. Un certain nombre d'observateurs ont contesté l'idée que le sport contribuerait à la pacification des comportements individuels, en évoquant le phénomène des hooligans et la recrudescence des violences sur les stades. Une étude fondée sur l'exploitation des archives des clubs de football anglais a montré qu'en réalité la violence avait complètement changé de nature au cours du temps. Avant la codification et la professionnalisation du football, les conflits opposaient les joueurs eux-mêmes, au cours d'affrontements sanglants mettant aux prises des communautés locales qui en profitaient pour régler leurs comptes. Au XX^e siècle, les violences concernent presque toujours les spectateurs. Ces auteurs soulignent aussi qu'il ne s'agit pas d'un processus linéaire. Fréquentes avant la Première Guerre mondiale, elles ont diminué dans l'entre-deux-guerres, puis ont augmenté à nouveau à partir de 1966. Deux conclusions découlent de ces constats.

La première touche à la conjoncture économique et sociale. Lorsque les ouvriers ont été intégrés dans des organisations de classe (syndicats) et lorsque l'activité économique a permis à la plupart d'entre eux d'avoir un emploi, les comportements violents ont eu tendance à reculer. Leur recrudescence s'explique donc par l'affaiblissement des structures d'encadrement autonome et par la crise économique récente qui a réduit au chômage nombre de ces jeunes Britanniques. La seconde conclusion concerne le rôle joué par les médias dans les comportements populaires. La violence sur les stades a augmenté à partir de 1966 parce que la presse a inauguré à ce moment-là une

nouvelle manière de parler du football. Les faits divers mettant en cause des spectateurs ont été montés en épingle pour alimenter des récits sur la dégradation de « l'image internationale de la Grande-Bretagne » au moment où ce pays s'apprêtait à organiser la coupe du monde.

C'est à partir de cette date que les journaux vont prendre l'habitude d'envoyer des reporters pour rendre compte de ce qui se passe non seulement sur le terrain, mais dans les tribunes. L'opinion a eu le sentiment que la violence sur les stades progressait parce que les journalistes ont donné davantage de visibilité à ce genre d'incidents. Cette évolution s'est produite dans un contexte marqué aussi par l'émergence d'un marché des loisirs réservé aux adolescents, par le développement de la télévision-spectacle et des tabloïds. La « publicité » faite désormais aux actes de violence sur les terrains de football a été mise à profit par les spectateurs qui cherchaient à attirer l'attention sur eux. Selon ces auteurs, les journalistes « ont en quelque sorte provoqué l'accomplissement de leur propre prédiction et joué un rôle important dans le développement du hooliganisme tel qu'il se manifeste aujourd'hui » [p. 363] [sur la socio-histoire du sport en France, voir aussi Defrance, 2003].

Conclusion / Engagement et distanciation

Pour conclure ce livre, il me semble nécessaire d'aborder la question des rapports entre le savant et le politique. C'est un domaine qui a été encore peu exploré par la socio-histoire et pourtant il est capital, car si les socio-historiens veulent penser la question de l'action à distance jusqu'au bout, ils ne peuvent éviter de s'interroger sur leur propre sphère d'activité.

La formule de Norbert Elias [1983] reprise comme titre de cette conclusion souligne parfaitement le problème auquel sont confrontés les chercheurs en sciences sociales. Soucieux de produire des connaissances qui puissent être utiles à ceux qui combattent pour un monde meilleur, ils doivent pourtant maintenir une distance à l'égard de l'action politique, car cette distance est une condition impérative de tout travail scientifique. Les outils de la socio-histoire permettent à la fois de clarifier ces enjeux et de proposer des solutions au dilemme de l'engagement et de la distanciation.

Objectivité et autonomie de la science

Analyser les rapports entre le savant et le politique dans une perspective socio-historique exige d'appréhender les sciences sociales comme une forme particulière d'activité culturelle. Dans ce cas, la réflexion sur l'histoire ne se focalise pas sur les discours,

mais privilégie l'étude des pratiques qui lient un certain nombre d'acteurs au sein d'une même configuration.

Une conception dépassée de l'objectivité

On a vu qu'en France l'histoire s'est autonomisée en tant que discipline scientifique à la fin du XIX^e siècle, en prenant ses distances par rapport aux discours mémoriels. Les historiens professionnels ont affirmé que les connaissances qu'ils produisaient étaient « objectives » car elles correspondaient à la réalité et qu'elles avaient pour but de comprendre la vie des hommes d'autrefois au lieu de les juger. Cette conception de l'objectivité a été fortement critiquée après mai 1968, d'abord par les historiens et les philosophes marxistes, puis par les féministes et les courants se réclamant de la mouvance « postcoloniale ». Ils ont montré que, jusqu'au milieu du XX^e siècle, l'histoire des classes populaires, des femmes, des immigrés ou des peuples colonisés avait été ignorée, parce que seuls les hommes issus de la bourgeoisie intellectuelle avaient alors accès aux fonctions universitaires. Il a fallu attendre que l'université accueille des chercheurs issus de ces milieux pour que ces nouveaux domaines d'étude deviennent légitimes. Forts de ces constats, les historiens les plus radicaux ont affirmé qu'il n'y avait pas de connaissance objective. Pour le courant « postmoderne », par exemple, chaque historien produit sa propre vérité. Toute forme de savoir résulte d'un rapport de pouvoir, ce qui abolit la frontière entre la science et la politique. La seule fonction civique de l'historien consiste alors à critiquer le savoir établi.

La distanciation scientifique

La socio-histoire considère elle aussi que la définition que les précédentes générations d'historiens ont donnée de l'objectivité est aujourd'hui dépassée. Néanmoins, elle ne renonce pas pour autant à l'idéal de vérité qui anime le monde de la science, car ce serait cautionner un retour en arrière et encourager les confusions entre histoire et mémoire. Le socio-historien plaide pour une nouvelle conception de l'objectivité mettant l'accent sur les

pratiques de recherche et non plus sur l'objet de l'histoire. Pour Norbert Elias [1983], l'objectivité du travail scientifique tient au fait que, à la différence de l'artiste, le savant est soumis à une discipline collective. Dans les sciences de la nature, les désirs personnels des chercheurs, les idéaux et les passions politiques sont tenus en laisse par des procédures de contrôle institutionnalisées. Les théories, les instruments, les revues spécialisées sont autant de facteurs objectifs qui « encadrent » fortement les activités scientifiques. Grâce à ce processus de distanciation, le chercheur peut cultiver le « désenchantement émotionnel » qui caractérise la posture savante. Le meilleur critère pour apprécier le degré d'objectivité atteint par une discipline scientifique, c'est donc de mesurer l'intensité des pratiques collectives qui lient les membres du groupe.

Remarques sur un tabou : les luttes de concurrence dans le monde savant

Mais ce travail est rendu difficile par le fait que les chercheurs en sciences sociales sont prêts à enquêter sur tous les milieux sociaux, sauf sur le leur. Norbert Elias [1983] a expliqué ce phénomène en invoquant les « incertitudes (des sociologues) concernant l'état de leur propre champ professionnel et les inquiétudes concomitantes de statut ». Ce manque d'assurance permet de comprendre pourquoi les universitaires n'ont jamais voulu admettre jusqu'ici que leur sphère d'activité était régie, elle aussi, par des luttes de concurrence. Comme l'a montré Howard Becker [1986] dans son enquête sur les départements de sociologie aux États-Unis, « les établissements d'enseignement supérieur prétendent être des communautés d'intellectuels discutant librement et de manière désintéressée de sujets d'intérêt commun, mais, dans la réalité, ça ne se passe pas comme ça ». Il souligne que la compétition pour les postes et pour la reconnaissance est l'un des principaux moteurs de l'activité scientifique, et en même temps l'un des facteurs les plus puissants de division interne.

Le même constat peut être fait à propos des historiens français. Le pouvoir de dire avec autorité ce qu'est vraiment l'histoire est

un enjeu majeur des luttes propres à ce milieu. Depuis la fin du XIX^e siècle, la profession s'est structurée autour du clivage thèse/synthèse. Seuls les nouveaux entrants, qui sont aussi les plus jeunes, sont obligés de respecter à la lettre les principes de la « méthode historique » s'ils veulent pouvoir être recrutés. À l'opposé, les « anciens » accomplissent leur montée en généralité en s'affranchissant de ces normes pour publier des écrits de synthèse qui leur permettent de toucher un public plus vaste. C'est pourquoi les définitions du « métier d'historien » varient en fonction de la position institutionnelle qu'occupent les uns et les autres et des rapports qu'ils entretiennent avec le journalisme et la politique. On comprend mieux, dans ces conditions, pourquoi l'exercice public de la critique est si rare. Alors qu'elle est au cœur de tout travail scientifique, elle est perçue par ceux qui occupent les positions dominantes dans la discipline comme une menace ou une injustice [Noiriel, 1996, 2004].

À l'instar de Norbert Elias, le socio-historien considère que « la répression d'un problème douloureux n'aide pas à sa solution ». C'est pourquoi il pense que l'analyse des relations de pouvoir dans le monde universitaire est indispensable si l'on veut que nos disciplines accèdent à un degré supérieur d'objectivité.

Écriture et réception de l'histoire

On peut aussi réfléchir à la question de la distanciation scientifique en mobilisant les outils que la socio-histoire a forgés pour étudier l'« écriture de l'histoire ». Jusqu'à présent, ce thème a surtout été traité dans le cadre d'une épistémologie historique qui a été défendue, dans les années 1970, par des historiens comme Michel de Certeau [1975] ou Paul Veyne [1978]. Dans cette perspective, il s'agit essentiellement de cerner l'objet de l'histoire et les rapports entre la réalité et sa représentation textuelle. Le socio-historien envisage, pour sa part, l'écriture de l'histoire comme une forme de communication à distance qui met en relation l'historien et son « public ». Pour renforcer les pratiques collectives au sein de la discipline, il faut adopter un langage qui soit accepté par tous, ce qui peut être un frein à l'innovation. C'est un autre dilemme sur lequel a insisté Norbert

Elias [1970, p. 156] : « Si l'on abuse du droit des savants — comme cela se produit parfois — pour faire entrer dans le langage de nouveaux concepts qui correspondent à des idées nouvelles, on empêche toute possibilité de communication, aussi bien à l'intérieur de sa propre branche que dans les autres sciences. » Les historiens-épistémologues comme Paul Veyne ou Michel de Certeau se sont heurtés à ce type de problème. La tentative de « révolutionner » le vocabulaire des historiens en important des concepts philosophiques incompréhensibles pour la plupart d'entre eux a échoué parce que cette stratégie reposait sur une violence symbolique qu'ils ne pouvaient pas accepter.

Servi par l'expérience, le socio-historien préfère une démarche fondée sur le dialogue. C'est la solution qu'avait déjà prônée Marc Bloch [1928] quand il avait proposé à ses collègues « une réconciliation de nos terminologies et de nos questionnements ». Il espérait que, grâce à cette « bonne volonté mutuelle, un langage scientifique commun, au sens élevé du mot, à la fois collection de signes et ordre de classement, se [constituerait] progressivement ».

On peut étendre ces remarques de vocabulaire à d'autres aspects de l'écriture de l'histoire. L'une des meilleures façons de renforcer l'objectivité du travail scientifique consiste à encourager la libre discussion et l'échange d'arguments. La socio-histoire des activités culturelles permet de comprendre pourquoi de tels débats sont rares. Nous avons vu, en effet, que l'écriture introduisait une relation d'interdépendance entre celui qui écrit et ceux qui lisent. Cette relation prend une forme particulière dans le monde savant car les lecteurs sont aussi des auteurs et réciproquement. La socio-histoire peut aider à éclairer les formes de réception de ces textes scientifiques en les regroupant en deux grands ensembles. D'un côté, il existe des lectures qui sont tournées vers l'*appropriation*. Dans ce cas, le chercheur ne retient du texte qu'il lit que les éléments utiles pour ses propres écrits. D'un autre côté, on trouve des lectures qui ont pour but d'alimenter une *discussion*. C'est surtout à ce niveau qu'il existe aujourd'hui un déficit de communication. Comme l'avait noté Michel Foucault [1984], les débats intellectuels restent pris, surtout en France, dans des logiques polémiques qui

caractérisent le monde politique. Le polémiste se contente d'isoler un fait ou un argument dans le discours de son adversaire, sans respecter ni son point de vue ni la cohérence de sa démarche. Il s'attribue ainsi un pouvoir souverain sur son interlocuteur en condamnant son texte *a priori*, sans appel, et en se contentant d'instruire son procès. Il suffit alors de maîtriser l'art de découper les citations pour faire dire à peu près n'importe quoi à n'importe qui.

À l'encontre de cette logique, le socio-historien plaide pour une démarche compréhensive. Il faut restituer l'argumentation globale d'un texte avant de le discuter, énumérer les points d'accord avant d'exprimer des divergences. Menée dans cette direction, la discussion prendra la forme d'une controverse et non d'une polémique.

L'importance que le socio-historien accorde à l'échange d'arguments et au problème de l'action explique le type de rapport qu'il entretient avec la philosophie. Selon lui, les historiens ne peuvent pas demander aux philosophes d'arbitrer les luttes de concurrence qui les opposent entre eux, car il est impossible d'évaluer un domaine d'activité en reprenant les critères d'un autre domaine. Pour justifier son travail aux yeux de ceux qui le contestent au nom d'arguments épistémologiques, le socio-historien se tourne donc vers les philosophies dites « réactives », car elles fournissent des arguments à ceux qui veulent défendre leur propre pratique contre toutes les entreprises de domination symbolique [Rorty, 1990 ; Bouveresse, 1998].

Réflexions sur l'engagement

Le socio-historien n'est pas un porte-parole

À la fin du XIX^e siècle, le triomphe de la démocratie de masse a entraîné une séparation des fonctions irrémédiable entre le monde de la politique et le monde de la science. C'est pourquoi le socio-historien affirme que les connaissances produites par les sciences sociales ne peuvent pas être directement utilisées par les

gouvernants. Les problèmes que se posent les citoyens ne sont pas, en effet, des problèmes scientifiques. La politique repose sur des jugements de valeur et des préoccupations normatives. Ses acteurs s'interrogent constamment sur ce qu'il faudrait faire pour que les choses aillent mieux, tout en dénonçant ceux qu'ils jugent responsables de leurs malheurs. Les chercheurs, quant à eux, s'efforcent de mieux comprendre la réalité telle qu'elle est. Il leur faut beaucoup de temps pour réaliser leurs enquêtes. Ils sont donc toujours en décalage par rapport à l'actualité qui, par définition, change chaque jour.

Les « pères fondateurs » de la sociologie ont tiré de ces constats la conviction que les savants n'avaient aucune lucidité particulière en matière politique. Ce point de vue a été largement confirmé tout au long du xx^e siècle. Le socio-historien rejette la confusion entre science et politique pour les raisons que Max Weber avait déjà exposées dans sa fameuse conférence sur le métier de savant. Tout d'abord, c'est souvent un obstacle à la connaissance scientifique. « Chaque fois qu'un homme de science fait intervenir ses propres jugements de valeur, souligne Weber [1919, p. 89-91], il n'y a plus de compréhension intégrale des faits. » Ensuite, le mélange des genres peut être considéré comme un abus de pouvoir. L'université n'est pas une institution égalitaire. Dans un amphithéâtre, « le professeur a la parole, mais les étudiants sont condamnés au silence ». C'est pourquoi, dans cette conférence (prononcée en 1918, à un moment où l'effervescence révolutionnaire était à son comble en Allemagne), Max Weber dénonçait avec véhémence les « milliers de professeurs, transformés en petits prophètes privilégiés et stipendiés par l'État » qui profitaient de leur position pour imposer, « du haut de leur chaire », leurs vues politiques aux étudiants.

Le socio-historien rejette la confusion entre science et politique pour une troisième raison. Comme on l'a vu, le propre du discours politique est de mettre en scène des groupes et des personnages collectifs fabriqués à partir d'un seul critère identitaire. On parle ainsi constamment des « jeunes », des « femmes », des « salariés », des « immigrés », des « musulmans », etc. Le but de la socio-histoire est de déconstruire ces entités collectives

pour retrouver les individus en chair et en os, en rappelant constamment que chaque être humain est une combinaison unique d'une multitude de facteurs identitaires. L'une des tâches civiques essentielles de la socio-histoire est de combattre les stéréotypes, ce qui nécessite de lutter constamment contre le langage politique lui-même. Le simple fait d'intervenir dans l'espace public au nom de telle ou telle catégorie de victimes contribue, en effet, à donner une visibilité à certains aspects de l'identité des individus au détriment d'autres dimensions sans que ceux-ci aient leur mot à dire. Ces choix peuvent être lourds de conséquences, car ils orientent les formes de mobilisation politique dans des directions très différentes. La socio-histoire des intellectuels fournit des instruments pour comprendre le rôle que jouent les « entrepreneurs de mémoire » dans ces logiques d'assignation identitaire [Noiriel, 2005].

Clarifier les enjeux politiques

Bien qu'il plaide pour une séparation stricte entre le savant et le politique, le socio-historien ne défend pas pour autant un repli des chercheurs dans leur tour d'ivoire. Les problèmes qu'il étudie sont souvent en rapport avec les enjeux du présent. À l'écoute des préoccupations de son temps, il s'efforce de les transformer en questions scientifiques pour produire des connaissances qu'il tentera ensuite de diffuser au-delà du petit cercle des spécialistes. Le rôle du socio-historien n'est pas de promouvoir telle ou telle cause, aussi juste soit-elle, parce qu'il n'a été mandaté par personne pour jouer les porte-parole. Certes, en tant que citoyen ordinaire, il peut intervenir dans les débats du moment, mais il n'a pas le droit d'utiliser la science pour justifier ses propres opinions. Il se contente de mettre en évidence les enjeux sous-jacents, de façon à donner aux citoyens la possibilité de choisir en connaissance de cause. En se tenant à distance de l'actualité, le socio-historien peut aussi mettre au jour des formes de souffrances sociales qui ne disposent pas de porte-parole et qui restent donc largement invisibles.

L'importance que la socio-histoire accorde à la genèse des problèmes de société et des relations à distance permet de mettre

en lumière les contraintes qui pèsent sur les acteurs de la vie publique. Comme on l'a vu, dans nos sociétés démocratiques, le pouvoir dépend de la capacité d'agir sur le plus grand nombre possible d'individus. Il s'exerce grâce à d'immenses chaînes d'interdépendances, contrôlées par les États bureaucratiques d'un côté et par les entreprises capitalistes de l'autre. Max Weber avait souligné que lorsque ces formes de domination à distance étaient bien en place, elles devenaient pratiquement indestructibles. Ce constat a été vérifié partout. L'histoire du communisme a montré que même là où la bureaucratie et le capitalisme avaient été attaqués de front, ils avaient fini par se rétablir plus puissants que jamais. Le premier devoir du socio-historien, c'est donc de rappeler l'ampleur des contraintes qui pèsent sur l'action des individus, même lorsqu'ils occupent des fonctions dirigeantes, en raison de la multitude des interdépendances dans lesquels ils sont pris.

Se faire entendre dans l'espace public

Le socio-historien qui s'engage dans ce type de démarche se heurte à des obstacles qui résultent de la séparation des fonctions. Dès que le chercheur quitte son laboratoire pour s'exprimer dans l'espace public, il entre en concurrence avec les deux personnages qui occupent une position hégémonique dans cette sphère : l'homme politique et le journaliste. Ceux-ci sont toujours en position de force, car leur métier leur donne la possibilité de toucher un public beaucoup plus large que les universitaires. Ces derniers peuvent s'exprimer dans la presse, à la radio, parfois même à la télévision, mais à condition qu'ils acceptent de répondre aux questions qui intéressent les médias. D'où les tensions très vives qui opposent souvent les deux milieux.

Les chercheurs ne sont pourtant pas dépourvus de moyens pour diffuser de manière autonome les résultats de leurs travaux. Le principal d'entre eux est d'ordre pédagogique. Grâce à l'enseignement, aux manuels scolaires et universitaires, il est possible de toucher un public dépassant le cercle des spécialistes. Le second se rapproche davantage de la littérature. Comme nous

l'avons vu dans ce livre, la communication écrite s'adresse aussi à la sphère des émotions et met en jeu des affects. Émile Durkheim avait déjà noté que « des concepts qui ne sont pas en harmonie avec les autres croyances et opinions seront niés [...], les esprits leur seront fermés, ils seront par la suite, comme s'ils n'étaient pas » [1912, p. 625]. Ce constat découle du fait que, la plupart du temps, les individus cherchent dans les ouvrages qu'ils lisent des éléments qui conforteront leurs intérêts, leurs préjugés, leur identité. Il faut donc privilégier des manières d'écrire qui stimulent l'imagination et suscitent la sympathie, car c'est ainsi qu'un écrivain peut aider ses lecteurs à changer leurs idées et à devenir des êtres plus autonomes [Blum, 2001].

Les socio-historiens soucieux de penser la question de l'action jusqu'au bout ne peuvent pas considérer que la production du savoir s'arrête au moment où ils ont posé leur plume. Il est indispensable qu'ils suivent le cheminement des connaissances, depuis leur lieu d'élaboration jusqu'à leurs ultimes destinataires. Ils doivent aussi être capables de traduire leurs découvertes dans des langages accessibles aux publics qu'ils visent. Il faut enfin qu'ils se mobilisent pour défendre leur savoir dans l'espace public, car personne ne le fera à leur place.

Repères bibliographiques

- AGULHON M., *La République au village*, Seuil, Paris, 1979.
- ANDERSON B., *L'Imaginaire national*, La Découverte, Paris, 1996 (1983).
- BALIBAR E., *La Philosophie de Marx*, La Découverte, « Repères », Paris, 1993.
- BARTHES R., *Mythologies*, Seuil, « Points », Paris, 1957.
- BEAUD O., *La Puissance de l'État*, PUF, Paris, 1994.
- BEAUD S. et PIALOUX M., *Retour sur la condition ouvrière*, Fayard, Paris, 1999.
- BECKER H., *Écrire les sciences sociales*, Economica, Paris, 2004 (1986).
- BENSA A. et GOROMIDO A., *Histoire d'une chefferie kanak. Le pays de Kohné (Nouvelle-Calédonie)*, Karthala, Paris, 2005.
- BERGER P. et LUCKMANN T., *La Construction sociale de la réalité*, Méridiens-Klincksieck, Paris, 1986 (1966).
- BLOCH M., « Pour une histoire comparée des sociétés européennes », *Mélanges historiques*, Éditions de l'EHESS, Paris, 1963 (1928).
- *Les Caractères originaux de l'histoire rurale française*, Les Belles Lettres, Paris, 1931.
- *Seigneurie française et manoir anglais*, Cahiers des Annales, n° 16, Armand Colin, Paris, 1960.
- *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Armand Colin, Paris, 1993 (1949).
- BLUM H., *How to Read and Why*, Scribner, New York, 2001.
- BOIS P., *Paysans de l'Ouest. Des structures économiques et sociales aux options politiques depuis l'époque révolutionnaire dans la Sarthe*, Flammarion, « Champs », Paris, 1971 (1960).
- BOLTANSKI L., *Les Cadres. La formation d'un groupe social*, Minuit, Paris, 1982.
- *L'Amour et la justice comme compétences*, Métailié, Paris, 1990.
- *La Souffrance à distance*, Métailié, Paris, 1993.

- BONINCHI M., *Vichy et l'ordre moral*, PUF, Paris, 2005.
- BOURDÉ G. et MARTIN H., *Les Écoles historiques*, Seuil, « Points », Paris, 1983.
- BOURDIEU P., *La Distinction*, Minuit, Paris, 1979.
- *Ce que parler veut dire*, Fayard, Paris, 1982.
- *La Noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, Minuit, Paris, 1989.
- *Sur la télévision*, Liber/Raisons d'Agir éditions, Paris, 1996.
- *Esquisse pour une auto-analyse*, Raisons d'Agir éditions, Paris, 2004.
- BOURDIEU P. et SAYAD A., *Le Déracinement*, Minuit, Paris, 1964.
- BOUVERESSE J., *Le Mythe de l'intériorité*, Minuit, Paris, 1987 (1976).
- *Le Philosophe et le réel*, Hachette, Paris, 1998.
- BOYER R., *Théorie de la régulation*, La Découverte, « Repères », Paris, 2004.
- BRAUDEL F., *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Armand Colin, Paris, 1949.
- BRAUDEL F. et LABROUSSE E. (dir.), *Histoire économique et sociale de la France*, PUF, Paris, 4 vol., 1982-1986.
- BUTON F., « L'État et ses catégories comme objets d'analyse socio-historiques. Principes, modalités et limites de la production étatique des "handicapés sensoriels" au XIX^e siècle », in LABORIER P. et TROM D. (dir.), *Historicités de l'action publique*, PUF, Paris, 2003.
- BUTON F. et MARIOT N., « Socio-histoire », *Encyclopedia Universalis*, « Les notionnaires », vol. 2, 2006.
- CALHOUN C., *Critical Social Theory*, Blackwell, Londres, 1995.
- CARDON D., « "Chère Ménie..." Émotions et engagements de l'auditeur de Ménie Grégoire », *Réseaux*, n° 70, mars-avril 1995.
- CARR E.-H., *Qu'est-ce que l'histoire ?* La Découverte, Paris, 1988 (1961).
- CEFAÏ D. et PASQUIER D. (dir.), *Le Sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, PUF, Paris, 2003.
- CERTEAU M. DE, *L'Écriture de l'histoire*, Gallimard, Paris, 1975.
- *L'Invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Gallimard, « Folio », Paris, 1990 (1980).
- CHAMPAGNE P., *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Minuit, Paris, 1990.
- CHAPOULIE J. M., *La Tradition sociologique de Chicago*, Seuil, Paris, 2001.
- CHARLE C., *Histoire sociale de la France au XIX^e siècle*, Seuil, « Points », Paris, 1991.
- CHARTIER R., *Les Origines culturelles de la Révolution française*, Seuil, Paris, 1990.
- (dir.), *La Correspondance. Les usages de la lettre au XIX^e siècle*, Fayard, Paris, 1991.
- *L'Ordre des livres. Lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe du XVI^e au XVIII^e siècle*, Alinéa, Aix-en-Provence, 1992.
- *Inscrire et effacer. Culture écrite et littérature (XI^e-XVIII^e siècle)*, Éditions des Hautes Études/Gallimard/Seuil, Paris, 2005.

- COLLOVALD A., « Histoire d'un mot de passe : le poujadisme. Contribution à une étude des "ismes" », *Genèses*, n° 3, mars 1991.
- CORBIN A., *Le Village des « cannibales »*, Aubier, Paris, 1990.
- CROSSICK G. et HAUPT H. G., *The Petite Bourgeoisie in Europe 1780-1914*, Londres, Routledge, 1995.
- DAYAN D. et KATZ E., *La Télévision cérémonielle*, PUF, Paris, 1996 (1992).
- DEFRANCE J., *Sociologie du sport*, La Découverte, « Repères », Paris, 2003.
- DELOYE Y. et IHL O., « Des voix pas comme les autres. Votes blancs et nuls aux élections législatives de 1881 », *Revue française de science politique*, n° 4, 1991.
- DELOYE Y. et VOUTAT B. (dir.), *Faire de la science politique. Pour une socio-histoire du politique*, Belin, Paris, 2002.
- DENIS V. et MILLIOT V., « Police et identification dans la France des Lumières », *Genèses*, n° 54, mars 2004.
- DESROSIÈRES A., *La Politique des grands nombres*, La Découverte, Paris, 1993.
- DESROSIÈRES A. et THÉVENOT L., *Les Catégories socioprofessionnelles*, La Découverte, « Repères », Paris, 1996.
- DETIENNE M. (dir.), *Les Savoirs de l'écriture en Grèce ancienne*, PUL, Lille, 1988.
- DUBOIS V., *La Politique culturelle. Genèse d'une catégorie d'intervention publique*, Belin, Paris, 1999.
- DUMONS B. et POLLET G., *L'État et les retraites*, Belin, Paris, 1994.
- DURKHEIM E., *De la division du travail social*, PUF, Paris, 1978 (1893).
- *Les Règles de la méthode sociologique*, PUF, Paris, 1986 (1895).
- *Le Suicide*, PUF, Paris, 1983 (1897).
- *Les Formes élémentaires de la vie religieuse*, PUF, Paris, 1985 (1912).
- ELIAS N., *La Civilisation des mœurs*, Calmann-Lévy, Paris, 1973 (1969).
- *La Société de Cour*, Calmann-Lévy, Paris, 1974 (1969).
- *La Dynamique de l'Occident*, Calmann-Lévy, Paris, 1975 (1969).
- *Qu'est-ce que la sociologie ?* L'Aube, La Tour-d'Aigues, 1991 (1970).
- *Engagement et distanciation*, Fayard, Paris, 1993 (1983).
- *The Germans*, Columbia University Press, New York, 1996 (1989).
- *Norbert Elias par lui-même*, Fayard, Paris, 1991 (1990).
- ELIAS N. et DUNNING E. (dir.), *Sport et civilisation*, Fayard, Paris, 1994 (1986).
- FOUCAULT M., *Surveiller et punir*, Gallimard, Paris, 1974.
- *Histoire de la sexualité. 1. La volonté de savoir*, Gallimard, Paris, 1976.
- « Polémique, politique et problématisations », *Dits et Écrits*, t. 4, Gallimard, Paris, 1994 (1984).
- GARCIA A., *Libres et assujettis. Marché du travail et modes de*

- domination au Nordeste*, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1989.
- GARRIGOU A., *Le Vote et la vertu. Comment les Français sont devenus électeurs*, Presses de Sciences-Po, Paris, 1992.
- GAXIE D. (dir.), *Explication du vote. Un bilan des études électorales en France*, Presses de la FNSP, Paris, 1985.
- GEERTZ C., *The Interpretation of Culture. Selected Essays*, Basic Books, New York, 1973.
- GINZBURG C., *Le Fromage et les vers*, Flammarion, « Champs », Paris, 1980 (1976).
- GIRAULT R., *Histoire des relations internationales contemporaines*, Payot, Paris, 2004.
- GONON A., « Noms et changements de noms. Un aspect de la construction institutionnelle de l'identité japonaise (1868-1945) », *Genèses*, n° 13, automne 1993.
- GOODY J., *La Raison graphique*, Minuit, Paris, 1979 (1977).
- GUSFIELD J., *Symbolic Crusade : Status Politics and the American Temperance Movement*, University of Illinois Press, Urbana, 1963.
- HALBWACHS M., *La Mémoire collective*, PUF, Paris, 1968 (1950).
- HOBBSBAWM E., *Nations et nationalisme depuis 1780*, Gallimard, « Folio », Paris, 1992 (1990).
- HOGGART R., *La Culture du pauvre*, Minuit, Paris, 1970 (1957).
- HUMBOLDT W. VON, *La Tâche de l'historien*, PUL, Lille, 1985 (1821).
- HUNT L. (dir.), *The New Cultural History*, University of California Press, Berkeley, 1989.
- JONES G.S., *Languages of Class. Studies in English Working Class History (1832-1982)*, Cambridge University Press, Cambridge, 1983.
- KALIFA D., *La Culture de masse en France. 1, 1860-1930*, La Découverte, Paris, 2001.
- KOCKA J., *Les Bourgeoisies européennes au XIX^e siècle*, Belin, Paris, 1996.
- KOTT S., *Le Communisme au quotidien. Les entreprises d'État dans la société est-allemande*, Belin, Paris, 2001.
- LAHIRE B. (dir.), *Le Travail sociologique de Pierre Bourdieu. Dettes et critiques*, La Découverte, Paris, 1999.
- LANGLOIS C.-V. et SEIGNOBOS C., *Introduction aux études historiques*, Hachette, Paris, 1898.
- LATOUR B., *La Science en action*, Gallimard, « Folio », Paris, 1995 (1987).
- LAVISSE E. (dir.), *Histoire de France*, Hachette, Paris, 1900-1911, 6 vol.
- LEPETIT B., *Chemins de terre et voies d'eau. Réseaux de transports. Organisation de l'espace*, Éditions de l'EHESS, Paris, 1984.
- (dir.), *Les Formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, Albin Michel, Paris, 1995.
- LEVI G., *Le Pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont au XVII^e siècle*, Gallimard, Paris, 1989 (1985).
- LÉVI-STRAUSS C., *Anthropologie structurale*, Plon, Paris, 1958.

- LODTKE A. (dir.), *Histoire du quotidien*, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1994 (1989).
- LYON-CAEN J., *Scènes de la vie sociale. Une histoire des usages du roman au temps de Balzac*, Perrin, Paris, 2006.
- MARIOT N., « "Propagande par la vue". Souveraineté régaliennne et gestion du nombre dans les voyages en province de Carnot (1888-1894) », *Genèses*, n° 20, septembre 1995.
- MARX K., *Le Capital*, Éditions sociales, Paris, t. 1, 1972 (1867).
- MATTELART A. et NEVEU E., *Introduction aux Cultural Studies*, La Découverte, « Repères », Paris, 2003.
- MERLE I., « Les *Subaltern Studies*. Retour sur les principes fondateurs d'un projet historiographique de l'Inde coloniale », *Genèses*, n° 56, septembre 2004.
- MINARD P., *La Fortune du colbertisme*, Fayard, Paris, 1998.
- NOIRIEL G., *Le Creuset français. Histoire de l'immigration (XIX^e-XX^e siècle)*, Seuil, Paris, 1988.
- *Réfugiés et sans papiers. La République face au droit d'asile, XIX^e-XX^e siècle*, Hachette, « Pluriel », Paris, 1998 (1991).
- *Sur la « crise » de l'histoire*, Gallimard, « Folio », Paris, 2005 (1996).
- *Les Origines républicaines de Vichy*, Hachette, Paris, 1999.
- *État, nation et immigration*, Gallimard, « Folio », Paris, 2005 (2001).
- *Penser avec, penser contre*, Belin, Paris, 2004.
- *Les Fils maudits de la République. L'avenir des intellectuels en France*, Fayard, Paris, 2005.
- NORA P., *Les Lieux de mémoire*, Gallimard, Paris, vol. 1, 1984.
- (dir.), *Essais d'ego-histoire*, Gallimard, Paris, 1987.
- OFFENSTADT N., « Annoncer la paix. Publication et sujétion pendant la guerre de Cent Ans », *Cahiers d'histoire*, n° 66, 1997.
- OFFERLÉ M., « Illégitimité et légitimité du personnel politique ouvrier en France avant 1914 », *Annales ESC*, juillet 1984.
- « Descendre dans la rue. De la "journée" » à la "manif" », in FAVRE P. (dir.), *La Manifestation*, Presses de la FNSP, Paris, 1990.
- « Le vote comme énigme et comme évidence », *Genèses*, n° 12, mai 1993.
- *Sociologie des groupes d'intérêt*, Montchrestien, Paris, 1994.
- « Socio-histoire », in PERRINEAU P. et REYNIÉ D., *Le Dictionnaire du vote*, PUF, Paris, 2001.
- ORY P., *L'Histoire culturelle*, PUF, « Que-sais-je ? », Paris, 2004.
- PARK R.E. et BURGESS E., *Introduction to the Science of Sociology*, Press of the University of Chicago, Chicago, 1921.
- PARSONS T., *The Social System*, The Free Press, New York, 1951.
- PÉCOUT G., « La politisation des campagnes au XIX^e siècle. Réflexions sur l'histoire politique des campagnes françaises », *Histoire. Sociétés rurales*, n° 2, septembre 1994.
- POLANYI K., *La Grande Transformation*, Gallimard, Paris, 1983 (1944).

- PROST A., *Douze leçons sur l'histoire*, Seuil, « Points », Paris, 1996.
- PUDAL B., *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Presses de la FNSP, Paris, 1989.
- RÉMOND R., *Les États-Unis devant l'opinion française 1815-1852*, Armand Colin, Paris, 2 vol., 1962.
- (dir.), *Pour une histoire politique*, Seuil, Paris, 1988.
- REVEL J. (dir.), *Jeux d'échelles. La microanalyse à l'expérience*, Éditions des Hautes Études/Gallimard/Seuil, Paris, 1996.
- REYNIÉ D., *Le Triomphe de l'opinion publique. L'espace public français*, Odile Jacob, Paris, 1998.
- ROCHE D., *Les Républicains des lettres. Gens de culture et Lumières au XVIII^e siècle*, Fayard, Paris, 1988.
- *Humeurs vagabondes. De la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, Fayard, Paris, 2003.
- RORTY R., *Science et solidarité. La vérité sans le pouvoir*, L'Éclat, Paris, 1990.
- ROSANVALLON P., *Le Sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France*, Gallimard, Paris, 1992.
- ROUSSEAU J.-J., *Du Contrat social*, Seuil, « Point », Paris, 1977 (1762).
- RUHLMANN J., *Ni bourgeois ni prolétaires. La défense des classes moyennes en France au XX^e siècle*, Seuil, Paris, 2001.
- SAADA E., *La Question des « métis » dans les colonies françaises : socio-histoire d'une catégorie juridique*, thèse EHESS, 2001, 2 vol.
- SEIGNOBOS C., *Études de politique et d'histoire*, PUF, Paris, 1934.
- SIEGFRIED A., *Tableau politique de la France de l'Ouest*, Armand Colin, Paris, 1913.
- SIMIAND F., *Le Salaire, l'évolution sociale et la monnaie*, Félix Alcan, Paris, 1932.
- *Méthode historique et sciences sociales*, Éditions des Archives contemporaines, Paris, 1987 (1903).
- TARDE G., *L'Opinion et la foule*, PUF, Paris, 1989 (1901).
- THOMPSON E.-P., *La Formation de la classe ouvrière britannique*, Éditions des Hautes Études/Gallimard/Seuil, Paris, 1988 (1963).
- TILLY C., *Contrainte et capital dans la formation de l'Europe, 990-1990*, Aubier, Paris, 1992 (1990).
- TOPALOV C., *Naissance du chômeur 1880-1910*, Albin Michel, Paris, 1994.
- VEYNE P., *Comment on écrit l'histoire. Essai d'épistémologie*, Seuil, « Points », Paris, 1978.
- VOVELLE M., *De la cave au grenier*, Serge Fleury, Paris, 2000.
- WEBER M., *Économie et société. 1, Les catégories de la sociologie*, Plon, « Agora », Paris, 1995 (1922).
- *Le Savant et le politique*, Plon, Paris, 1959 (1919).
- WEHLER H.-U., *Essais sur l'histoire de la société allemande, 1870-1914*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 2003.
- ZIMMERMANN B., *La Constitution du chômage en Allemagne : entre professions et territoires*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 2001.

Table des matières

Introduction	3
Une critique de la réification des rapports sociaux	3
Une réflexion sur les relations de pouvoir	4
Une démarche tournée vers l'étude de problèmes empiriques précis	6
□ Encadré : <i>Précisions sur le vocabulaire de la socio-histoire</i> , 7	
I La rencontre de l'histoire et de la sociologie	
<hr/>	
Comprendre comment les choses se sont réellement passées	8
Au berceau de l'histoire, 8	
Les mutations de la fin du XIX ^e siècle, 10	
À la recherche du lien social	11
Sociologie et socialisme, 11	
L'apport des pères fondateurs, 14	
Les avancées de l'entre-deux-guerres	24
Marc Bloch, précurseur de la socio-histoire, 24	
Les développements de la sociologie durkheimienne, 27	
La sociologie historique de Norbert Elias, 29	
II Des structures aux acteurs	
<hr/>	
Les sciences sociales : entre croyance et désenchantement	36
Le scientisme de l'après-guerre, 36	
Les effets de mai 1968, 38	
La sociologie de Pierre Bourdieu : une passerelle vers la socio-histoire	41

Une lecture critique de la tradition sociologique, 41	
Le langage comme relation de pouvoir, 44	
Quand l'anthropologie et l'économie rencontrent l'histoire	46
Jack Goody et le problème de l'écriture, 46	
Karl Polanyi : la monnaie comme lien social, 47	
Le retour de l'acteur	49
Souffrances à distance et conventions, 49	
La science en action, 51	

III Les questions économiques et sociales

L'histoire économique et sociale et ses héritages	54
Les limites de l'histoire quantitative, 54	
Nouvelle histoire sociale et microhistoires, 54	
Comment la socio-histoire aborde les questions économiques et sociales	56
Genèse des liaisons matérielles, 56	
Le marché comme configuration économique, 58	
Qu'est-ce qu'un « groupe social » ?, 59	
Études de cas	61
La formation du prolétariat dans les grandes villes du Brésil, 61	
La genèse de l'État national français, 62	
Groupes socioprofessionnels et catégories socio-administratives, 65	

IV La politique

Retour sur l'histoire politique	70
Un courant hégémonique, 70	
Les avancées de la nouvelle histoire politique, 71	
Que propose la socio-histoire du politique ?	73
Une sociogenèse de la démocratie, 73	
Faire l'histoire des groupements politiques : nations, partis, publics, 74	
Études de cas	80
Nations et nationalismes : des Balkans au Japon, 80	
La politique française, 81	
Genèse de l'opinion publique, 84	
Pour une socio-histoire du gouvernement de Vichy, 86	

V Les problèmes culturels

Sur quelques approches historiques des questions culturelles	87
Réflexions pour une socio-histoire de la culture	88
Déconstruire la machine à sons et à images, 89	
Description du monde et domination de l'homme par l'homme, 90	
L'écriture sert aussi à se défendre, 91	
La démocratisation de la culture et ses contradictions, 92	
Études de cas	96
De l'histoire du livre à l'histoire des lecteurs et... des auditeurs, 96	
Anthropologie et socio-histoire : l'exemple de la Nouvelle-Calédonie, 100	
La violence physique sur les stades de Grande-Bretagne, 101	
Conclusion / Engagement et distanciation	103
Objectivité et autonomie de la science	103
Une conception dépassée de l'objectivité, 104	
La distanciation scientifique, 104	
Remarques sur un tabou : les luttes de concurrence dans le monde savant, 105	
Écriture et réception de l'histoire, 106	
Réflexions sur l'engagement	108
Le socio-historien n'est pas un porte-parole, 108	
Clarifier les enjeux politiques, 110	
Se faire entendre dans l'espace public, 111	
Repères bibliographiques	113

Collection

R E P È R E S

dirigée par

JEAN-PAUL PIRIOU (de 1987 à 2004), puis par PASCAL COMBEMALE,

avec STÉPHANE BEAUD, ANDRÉ CARTAPANIS, BERNARD COLASSE, FRANÇOISE DREYFUS,

HERVÉ HAMON, YANNICK L'HORTY, PHILIPPE LORINO, DOMINIQUE MERLLIÉ,

CHRISTOPHE PROCHASSON et MICHEL RAINELLI.

ÉCONOMIE

Allocation universelle (L'), n° 412, Philippe Van Parijs et Yannick Vanderboght.

Balance des paiements (La), n° 359, Marc Raffinot et Baptiste Venet.

Bourse (La), n° 317, Daniel Goyeau et Amine Tarazi.

Budget de l'État (Le), n° 33, Maurice Baslé.

Calcul économique (Le), n° 89, Bernard Walliser.

Capitalisme financier (Le), n° 356, Laurent Batsch.

Capitalisme historique (Le), n° 29, Immanuel Wallerstein.

Chômage (Le), n° 22, Jacques Freyssinet.

Commerce international (Le), n° 65, Michel Rainelli.

Comptabilité nationale (La), n° 57, Jean-Paul Piriou.

Concurrence imparfaite (La), n° 146, Jean Gabszewicz.

Consommation des Français (La) :
1. n° 279 ;
2. n° 280, Nicolas Herpin et Daniel Verger.

Coût du travail et emploi, n° 241, Jérôme Gautié.

Croissance et richesse des nations, n° 419, Pascal Petit.

Démographie (La), n° 105, Jacques Vallin.

Développement soutenable (Le), n° 425, Franck-Dominique Vivien.

Développement économique de l'Asie orientale (Le), n° 172, Éric Bouteiller et Michel Fouquin.

Économie des changements climatiques, n° 414, Sylvie Faucheux et Haitham Joumni.

Économie bancaire, n° 268, Laurence Scialom.

Économie britannique depuis 1945 (L'), n° 111, Véronique Riches.

Économie chinoise (L'), n° 378, Françoise Lemoine.

Économie de l'Afrique (L'), n° 117, Philippe Hugon.

Économie de l'éducation, n° 409, Marc Gurgand.

Économie de l'environnement, n° 252, Pierre Bontems et Gilles Rotillon.

Économie de l'euro, n° 336, Agnès Benassy-Quéré et Benoît Cœuré.

Économie française 2006 (L'), n° 427, OFCE.

Économie de l'innovation, n° 259, Dominique Guellec.

Économie de la connaissance (L'), n° 302, Dominique Foray.

Économie de la culture (L'), n° 192, Françoise Benhamou.

Économie de la distribution, n° 372, Marie-Laure Allain et Claire Chambolle.

Économie de la drogue, n° 213, Pierre Kopp.

Économie de la firme, n° 361, Bernard Baudry.

Économie de la propriété intellectuelle, n° 375, François Lévêque et Yann Ménière.

Économie de la qualité, n° 390, Bénédicte Coestler et Stéphan Marette.

Économie de la réglementation (L'), n° 238, François Lévêque.

Économie de la RFA (L'), n° 77, Magali Demotes-Mainard.

Économie de la Russie (L'), n° 436, François Benaroya.

Économie des États-Unis (L'), n° 341, Hélène Baudchon et Monique Fouet.

Économie des fusions et acquisitions, n° 362, Nathalie Coutinet et Dominique Sagot-Duvauroux.

Économie des inégalités (L'), n° 216, Thomas Piketty.

Économie des logiciels, n° 381, François Horn.

Économie des organisations (L'), n° 86, Claude Menard.

Économie des relations interentreprises (L'), n° 165, Bernard Baudry.

Économie des réseaux, n° 293, Nicolas Curien.

Économie des ressources humaines, n° 271, François Stankiewicz.

Économie des ressources naturelles, n° 406, Gilles Rotillon.

Économie du droit, n° 261, Thierry Kirat.

Économie du Japon (L'), n° 235, Évelyne Douville-Feer.

Économie du risque pays, n° 421, Nicolas Meunier et Tania Sollogoub.

Économie du sport (L'), n° 309, Jean-François Bourg et Jean-Jacques Gouguet.

Économie et écologie, n° 158, Franck-Dominique Vivien.

Économie expérimentale (L'), n° 423, Nicolas Eber et Marc Willinger.

Économie informelle dans le tiers monde, n° 155, Bruno Lautier.

Économie marxiste du capitalisme, n° 349, Gérard Duménil et Dominique Lévy.

Économie mondiale 2006 (L'), n° 426, CEPIL.

Économie politique de l'entreprise, n° 392, François Eymard-Duvernay.

Économie postkeynésienne, n° 384, Marc Lavoie.

Emploi en France (L'), n° 68, Dominique Gambier et Michel Vernières.

Éthique économique et sociale, n° 300, Christian Arnsperger et Philippe Van Parijs.

- France face à la mondialisation (La)**, n° 248, Anton Brender.
- France face aux marchés financiers (La)**, n° 385, Anton Brender.
- Grandes économies européennes (Les)**, n° 256, Jacques Mazier.
- Histoire de l'Europe monétaire**, n° 250, Jean-Pierre Patat.
- Incertitude dans les théories économiques (L')**, n° 379, Nathalie Moureau et Dorothee Rivaud-Danset.
- Industrie française (L')**, n° 85, Michel Husson et Norbert Holcblat.
- Inflation et désinflation**, n° 48, Pierre Bezbakh.
- Introduction aux théories économiques**, n° 262, Françoise Dubœuf.
- Introduction à Keynes**, n° 258, Pascal Combemale.
- Introduction à la macroéconomie**, n° 344, Anne Épaulard et Aude Pommeret.
- Introduction à la microéconomie**, n° 106, Gilles Rotillon.
- Introduction à l'économie de Marx**, n° 114, Pierre Salama et Tran Hai Hac.
- Investisseurs institutionnels (Les)**, n° 388, Aurélie Boubel et Fabrice Pansard.
- FMI (Le)**, n° 133, Patrick Lenain.
- Lexique de sciences économiques et sociales**, n° 202, Jean-Paul Piriou.
- Libéralisme de Hayek (Le)**, n° 310, Gilles Dostaler.
- Macroéconomie. Investissement (L')**, n° 278, Patrick Villieu.
- Macroéconomie. Consommation et épargne**, n° 215, Patrick Villieu.
- Macroéconomie financière :**
 1. **Finance, croissance et cycles**, n° 307 ;
 2. **Crises financières et régulation monétaire**, n° 308, Michel Aglietta.
- Marchés du travail en Europe (Les)**, n° 291, IRES.
- Marchés financiers internationaux (Les)**, n° 396, André Cartapanis.
- Mathématiques des modèles dynamiques**, n° 325, Sophie Jallais.
- Microéconomie des marchés du travail**, n° 354, Pierre Cahuc, André Zylberberg.
- Modèles productifs (Les)**, n° 298, Robert Boyer et Michel Freyssenet.
- Mondialisation de l'économie (La) :**
 1. **Genèse**, n° 198 ;
 2. **Problèmes**, n° 199, Jacques Adda.
- Mondialisation des entreprises (La)**, n° 413, El Mouhoub Mouhoud.
- Mondialisation et l'emploi (La)**, n° 343, Jean-Marie Cardebat.
- Monnaie et ses mécanismes (La)**, n° 295, Dominique Plihon.
- Multinationales globales (Les)**, n° 187, Wladimir Andreff.
- Mutations de l'emploi en France (Les)**, n° 432, IRES.
- Nouvelle histoire économique de la France contemporaine :**
 1. **L'économie préindustrielle (1750-1840)**, n° 125, Jean-Pierre Daviet.
 2. **L'industrialisation (1830-1914)**, n° 78, Patrick Verley.
 3. **L'économie libérale à l'épreuve (1914-1948)**, n° 232, Alain Leménoel.
 4. **L'économie ouverte (1948-1990)**, n° 79, André Gueslin.
- Nouvelle économie (La)**, n° 303, Patrick Artus.
- Nouvelle économie chinoise (La)**, n° 144, Françoise Lemoine.
- Nouvelle microéconomie (La)**, n° 126, Pierre Cahuc.
- Nouvelle théorie du commerce international (La)**, n° 211, Michel Rainelli.
- Nouvelles théories de la croissance (Les)**, n° 161, Dominique Guellec et Pierre Ralle.
- Nouvelles théories du marché du travail (Les)**, n° 107, Anne Perrot.
- Nouveau capitalisme (Le)**, n° 370, Dominique Plihon.
- Nouveaux indicateurs de richesse (Les)**, n° 404, Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice.
- Organisation mondiale du commerce (L')**, n° 193, Michel Rainelli.
- Politique de la concurrence (La)**, n° 339, Emmanuel Combe.
- Politiques de l'emploi et du marché du travail (Les)**, n° 373, DARES.
- Population française (La)**, n° 75, Jacques Vallin.
- Population mondiale (La)**, n° 45, Jacques Vallin.
- Produits financiers dérivés**, n° 422, Yves Jégourel.
- Protection sociale (La)**, n° 72, Numa Murard.
- Protectionnisme (Le)**, n° 322, Bernard Guillochon.
- Quel avenir pour nos retraites ?** n° 289, Gaël Dupont et Henri Sterdyniak.
- Régionalisation de l'économie mondiale (La)**, n° 288, Jean-Marc Siroën.
- Revenu minimum garanti (Le)**, n° 98, Chantal Euzéby.
- Revenus en France (Les)**, n° 69, Yves Chassard et Pierre Concialdi.
- Socio-économie des services**, n° 369, Jean Gadrey.
- Système monétaire international (Le)**, n° 97, Michel Lelart.
- Taux de change (Les)**, n° 103, Dominique Plihon.
- Taux d'intérêt (Les)**, n° 251, A. Bénassy-Quéré, L. Boone et V. Coudert.
- Taxe Tobin (La)**, n° 337, Yves Jégourel.
- Théorie de la régulation (La)**, n° 395, Robert Boyer.
- Théorie économique néoclassique (La) :**
 1. **Microéconomie**, n° 275,
 2. **Macroéconomie**, n° 276, Bernard Guerrien.
- Théories de la monnaie (Les)**, n° 226, Anne Lavigne et Jean-Paul Pollin.
- Théories des crises économiques (Les)**, n° 56, Bernard Rosier et Pierre Dockès.
- Théories du salaire (Les)**, n° 138, Bénédicte Reynaud.
- Théories économiques du développement (Les)**, n° 108, Elsa Assidon.
- Travail des enfants dans le monde (Le)**, n° 265, Bénédicte Manier.
- Travail et emploi en Europe**, n° 417, John Morley, Terry Ward et Andrew Watt.

SOCIOLOGIE

Catégories

socioprofessionnelles (Les), n° 62, Alain Desrosières et Laurent Thévenot.

Conditions de travail (Les), n° 301, Michel Gollac et Serge Volkoff.

Critique de l'organisation du travail, n° 270, Thomas Coutrot.

Culture matérielle (La), n° 431, Marie-Pierre Julien et Céline Rosselin.

Démocratisation de l'enseignement (La), n° 345, Pierre Merle.

Économie sociale (L'), n° 148, Claude Vienney.

Ergonomie (L'), n° 43, Françoise Darses et Maurice de Montmollin.

Étudiants (Les), n° 195, Olivier Galland et Marco Oberti.

Féminin, masculin, n° 389, Michèle Ferrand.

Formation professionnelle continue (La), n° 28, Claude Dubar.

Histoire de la sociologie :
1. **Avant 1918**, n° 109,
2. **Depuis 1918**, n° 110, Charles-Henry Cuin et François Gresle.

Histoire du féminisme, n° 338, Michèle Riot-Sarcey.

Histoire du travail des femmes, n° 284, Françoise Battagliola.

Insécurité en France (L'), n° 353, Philippe Robert.

Jeunes (Les), n° 27, Olivier Galland.

Jeunes et l'emploi (Les), n° 365, Florence Lefresne.

Méthode en sociologie (La), n° 194, Jean-Claude Combessie.

Méthodes de l'intervention psychosociologique (Les), n° 347, Gérard Mendel et Jean-Luc Prades.

Méthodes en sociologie (Les) : l'observation, n° 234, Henri Peretz.

Métiers de l'hôpital (Les), n° 218, Christian Chevandier.

Mobilité sociale (La), n° 99, Dominique Merllié et Jean Prévot.

Modernisation des entreprises (La), n° 152, Danièle Linhart.

Multiculturalisme (Le), n° 401, Milena Doytcheva.

Notion de culture dans les sciences sociales (La), n° 205, Denys Cuche.

Nouveau système français de protection sociale (Le), n° 382, Jean-Claude Barbier et Bruno Théret.

Personnes âgées (Les), n° 224, Pascal Pochet.

Santé des Français (La), n° 330, Haut comité de la santé publique.

Sciences de l'éducation (Les), n° 129, Éric Plaisance et Gérard Vergnaud.

Société du risque (La), n° 321, Patrick Peretti Watel.

Sociologie de Durkheim (La), n° 154, Philippe Steiner.

Sociologie de Erving Goffman (La), n° 416, Jean Nizet et Natalie Rigaux.

Sociologie de Georg Simmel (La), n° 311, Frédéric Vandenberghe.

Sociologie de l'architecture, n° 314, Florent Champy.

Sociologie de l'art, n° 328, Nathalie Heinich.

Sociologie de l'éducation, n° 169, Marlaine Cacouault et Françoise Euvrard.

Sociologie de l'emploi, n° 132, Margaret Maruani et Emmanuèle Reynaud.

Sociologie de l'immigration, n° 364, Andrea Rea et Maryse Triplier.

Sociologie de l'organisation sportive, n° 281, William Gasparini.

Sociologie de la bourgeoisie, n° 294, Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot.

Sociologie de la consommation, n° 319, Nicolas Herpin.

Sociologie de la lecture, n° 376, Chantal Horellou-Lafarge et Monique Segré.

Sociologie de la négociation, n° 350, Reynald Bourque et Christian Thuderoz.

Sociologie de la prison, n° 318, Philippe Combessie.

Sociologie de la ville, n° 331, Yankel Fijalkow.

Sociologie de Marx (La), n° 173, Jean-Pierre Durand.

Sociologie de Norbert Elias (La), n° 233, Nathalie Heinich.

Sociologie de Paris, n° 400, Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot.

Sociologie des cadres, n° 290, Paul Bouffartigue et Charles Gadca.

Sociologie des changements sociaux (La), n° 440, Alexis Trémoulinas.

Sociologie des comportements sexuels, n° 221, Maryse Jaspard.

Sociologie des employés, n° 142, Alain Chenu.

Sociologie des entreprises, n° 210, Christian Thuderoz.

Sociologie des mouvements sociaux, n° 207, Erik Neveu.

Sociologie des organisations, n° 249, Lusin Bagla.

Sociologie des pratiques culturelles, n° 418, Philippe Coulangeon.

Sociologie des publics, n° 366, Jean-Pierre Esquenazi.

Sociologie des relations professionnelles, n° 186, Michel Lallement.

Sociologie des réseaux sociaux, n° 398, Pierre Mercklé.

Sociologie des syndicats, n° 304, Dominique Andolfatto et Dominique Labbé.

Sociologie du chômage (La), n° 179, Didier Demazière.

Sociologie du crime (La), n° 435, Philippe Robert.

Sociologie du droit, n° 282, Évelyne Séverin.

Sociologie du sida, n° 355, Claude Thiaudière.

Sociologie du sport, n° 164, Jacques Defrance.

Sociologie du travail (La), n° 257, Sabine Erbès-Seguín.

Sociologie économique (La), n° 274, Philippe Steiner.

Sociologie et anthropologie de Marcel Mauss, n° 360, Camille Tarot.

Sondages d'opinion (Les), n° 38, Hélène Meynaud et Denis Duclos.

Syndicalisme enseignant (Le), n° 212, Bertrand Geay.

Système éducatif (Le), n° 131, Maria Vasconcellos.

Théories sociologiques de la famille (Les), n° 236, Catherine Cicchelli-Pugeault et Vincenzo Cicchelli.

Travail et emploi des femmes, n° 287, Margaret Maruani.

Travailleurs sociaux (Les), n° 23, Jacques Ion et Bertrand Ravon.

Urbanisme (L'), n° 96, Jean-François Tribillon.

Violences contre les femmes (Les), n° 424, Maryse Jaspard.

SCIENCES POLITIQUES-DROIT

Aménagement du territoire (L'), n° 176, Nicole de Montricher.
Collectivités locales (Les), n° 242, Jacques Hardy.
Constitutions françaises (Les), n° 184, Olivier Le Cour Grandmaison.
Construction européenne (La), n° 326, Guillaume Courty et Guillaume Devin.
Décentralisation (La), n° 44, Xavier Greffe.
DOM-TOM (Les), n° 151, Gérard Belorgey et Geneviève Bertrand.
Droits de l'homme (Les), n° 333, Danièle Lochak.
Droit du travail (Le), n° 230, Michèle Bonnechère.
Droit international humanitaire (Le), n° 196, Patricia Buirette.
Droit pénal, n° 225, Cécile Barberger.
Économie politique internationale, n° 367, Christian Chavagneux.
Évaluation des politiques publiques (L'), n° 329, Bernard Perret.
Fonction publique (La), n° 189, Luc Rouban.

HISTOIRE

Affaire Dreyfus (L'), n° 141, Vincent Duclert.
Archives (Les), n° 324, Sophie Cœuré et Vincent Duclert.
Catholiques en France depuis 1815 (Les), n° 219, Denis Pelletier.
Chronologie de la France au xx^e siècle, n° 286, Catherine Fhima.
État et les cultes (L'), 1789-1905, 2005, n° 434, Jacqueline Lalouette.
Franc-maçonneries (Les), n° 397, Sébastien Galceran.
Front populaire (Le), n° 342, Frédéric Monier.
Guerre froide (La), n° 351, Stanislas Jeannesson.
Histoire de l'Algérie coloniale, 1830-1954, n° 102, Benjamin Stora.
Histoire de l'Algérie depuis l'indépendance, 1. 1962-1988, n° 316, Benjamin Stora.

GESTION

Analyse financière de l'entreprise (L'), n° 153, Bernard Colasse.
Audit (L'), n° 383, Stéphanie Thiéry-Dubuisson.

Gouvernance de la mondialisation (La), n° 403, Jean-Christophe Graz.
Histoire de l'administration, n° 177, Yves Thomas.
Histoire des idées politiques en France au xix^e siècle, n° 243, Jérôme Grondeux.
Histoire des idées socialistes, n° 223, Noëlline Castagnez.
Histoire du Parti communiste français, n° 269, Yves Santamaria.
Introduction à la philosophie politique, n° 197, Christian Ruby.
Introduction au droit, n° 156, Michèle Bonnechère.
Islam (L'), n° 82, Anne-Marie Delcambre.
Justice en France (La), n° 116, Dominique Vernier.
Nouvelle Constitution européenne (La), n° 380, Jacques Ziller.
ONG (Les), n° 386, Philippe Ryfman.
ONU (L'), n° 145, Maurice Bertrand.
Philosophie de Marx (La), n° 124, Étienne Balibar.

Histoire de l'immigration, n° 327, Marie-Claude Blanc-Chaléard.
Histoire de l'URSS, n° 150, Sabine Dullin.
Histoire de la guerre d'Algérie, 1954-1962, n° 115, Benjamin Stora.
Histoire de la Turquie contemporaine, n° 387, Hamit Bozarslan.
Histoire des États-Unis depuis 1945 (L'), n° 104, Jacques Portes.
Histoire du Maroc depuis l'indépendance, n° 346, Pierre Vermeren.
Histoire du parti socialiste, n° 222, Jacques Kergoat.
Histoire du radicalisme, n° 139, Gérard Baal.
Histoire en France (L'), n° 84, Collectif.
Histoire politique de la III^e République, n° 272, Gilles Candar.

Calcul des coûts dans les organisations (Le), n° 181, Pierre Mévellec.
Comptabilité anglo-saxonne (La), n° 201, Peter Walton.
Comptabilité en perspective (La), n° 119, Michel Capron.

Politique de la famille (La), n° 352, Jacques Commaille, Pierre Strobel et Michel Villac.
Postcommunisme en Europe (Le), n° 266, François Bafuil.
Régime politique de la V^e République (Le), n° 253, Bastien François.
Régimes politiques (Les), n° 244, Arlette Heymann-Doat.
Sociologie historique du politique, n° 209, Yves Déloye.
Sociologie des relations internationales, n° 335, Guillaume Devin.
Sociologie de la vie politique française, n° 402, Michel Offerlé.
Sociologie du phénomène Le Pen, n° 428, Jacques Le Bohec.
Syndicalisme en France depuis 1945 (Le), n° 143, René Mouriaux.
Théories de la république (Les), n° 399, Serge Audier.
Union européenne (L'), n° 170, Jacques Léonard et Christian Hen.

Histoire politique de la IV^e République, n° 299, Éric Duhamel.
Introduction à la socio-histoire, n° 437, Gérard Noiriel.
Introduction à l'histoire de la France au xx^e siècle, n° 285, Christophe Prochasson.
Judaïsme (Le), n° 203, Régine Azria.
Pierre Mendès France, n° 157, Jean-Louis Rizzo.
Politique étrangère de la France depuis 1945 (La), n° 217, Frédéric Bozo.
Protestants en France depuis 1789 (Les), n° 273, Rémi Fabre.
Question nationale au xix^e siècle (La), n° 214, Patrick Cabanel.
Régime de Vichy (Le), n° 206, Marc Olivier Baruch.
Santé au travail (La), n° 438, S. Buzzi, J.-C. Devinck et P.-A. Rosental.

Contrôle budgétaire (Le), n° 340, Nicolas Berland.
Contrôle de gestion (Le), n° 227, Alain Burlaud et Claude J. Simon.
Éthique dans les entreprises (L'), n° 263, Samuel Mercier.

Gestion des ressources humaines (La), n° 415, Anne Dietrich et Frédérique Pigeyre.

Gouvernance de l'entreprise (La), n° 358, Roland Pérez.

Introduction à la comptabilité d'entreprise, n° 191, Michel Capron et Michèle Lacombe-Saboly.

Management de la qualité (Le), n° 315, Michel Weill.

Management de projet (Le), n° 377, Gilles Garel.

Management international (Le), n° 237, Isabelle Huault.

Outils de la décision stratégique (Les) :
1 : Avant 1980, n° 162,
2 : Depuis 1980, n° 163,
José Allouche et Géraldine Schmidt.

Méthodologie de l'investissement dans l'entreprise, n° 123, Daniel Fixari.

Modèle japonais de gestion (Le), n° 121, Annick Bourguignon.

Politique financière de l'entreprise (La), n° 183, Christian Pierrat.

Sociologie du conseil en management, n° 368, Michel Villette.

Stratégies des ressources humaines (Les), n° 137, Bernard Gazier.

Théorie de la décision (La), n° 120, Robert Kast.

Toyotisme (Le), n° 254, Koïchi Shimizu.

CULTURE-COMMUNICATION

Argumentation dans la communication (L'), n° 204, Philippe Breton.

Bibliothèques (Les), n° 247, Anne-Marie Bertrand.

Culture de masse en France (La) :
1. 1860-1930, n° 323, Dominique Kalifa.

Diversité culturelle et mondialisation, n° 411, Armand Mattelart.

Économie de la presse, n° 283, Patrick Lefloch et Nathalie Sonnac.

Histoire sociale du cinéma français, n° 305, Yann Darré.

Histoire de la société de l'information, n° 312, Armand Mattelart.

Histoire des théories de l'argumentation, n° 292, Philippe Breton et Gilles Gauthier.

Histoire des théories de la communication, n° 174, Armand et Michèle Mattelart.

Histoire de la philosophie, n° 95, Christian Ruby.

Industrie des médias (L'), n° 439, Jean Gabszewicz et Nathalie Sonnac.

Introduction aux sciences de la communication, n° 245, Daniel Bougnoux.

Introduction aux Cultural Studies, n° 363, Armand Mattelart et Érik Neveu.

Médias en France (Les), n° 374, Jean-Marie Charon.

Mondialisation de la culture (La), n° 260, Jean-Pierre Warnier.

Musée et muséologie, n° 433, Dominique Poulot.

Presse des jeunes (La), n° 334, Jean-Marie Charon.

Presse magazine (La), n° 264, Jean-Marie Charon.

Presse quotidienne (La), n° 188, Jean-Marie Charon.

Programmes audiovisuels (Les), n° 420, Benoît Danard et Remy Le Champion.

Psychanalyse (La), n° 168, Catherine Desprats-Péquignot.

Révolution numérique et industries culturelles, n° 408, Alain Le Diberder et Philippe Chantepie.

Sociologie du journalisme, n° 313, Erik Neveu.

Télévision (La), n° 405, Régine Chaniac et Jean-Pierre Jézéquel.

Tests d'intelligence (Les), n° 229, Michel Huteau et Jacques Lautrey.

Classiques

R E P È R E S

Un sociologue à l'usine, Donal Roy.

Dictionnaires

R E P È R E S

Dictionnaire de gestion, Élie Cohen.

Dictionnaire d'analyse économique, microéconomie, macroéconomie, théorie des jeux, etc., Bernard Guerrien.

Guides

R E P È R E S

L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net, Michel Beaud.

Comment se fait l'histoire.

Pratiques et enjeux, François Cadiou, Clarisse Coulomb, Anne Lemonde et Yves Santamaria.

La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes, Cécile Vigour.

Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales, Howard S. Becker.

Guide de l'enquête de terrain, Stéphane Beaud et Florence Weber.

Guide des méthodes de l'archéologie, Jean-Paul Demoule, François Giligny, Anne Lehoërrf et Alain Schnapp.

Guide du stage en entreprise, Michel Villette.

Manuel de journalisme. Écrire pour le journal, Yves Agnès.

Voir, comprendre, analyser les images, Laurent Gervereau.

Manuels

R E P È R E S

L'analyse des systèmes-monde, une introduction, Immanuel Wallerstein.

Analyse macroéconomique 1.

Analyse macroéconomique 2. 17 auteurs sous la direction de Jean-Olivier Hairault.

L'explosion de la communication. Introduction aux théories et aux pratiques de la communication, Philippe Breton et Serge Proulx.

Une histoire de la comptabilité nationale, André Vanoli.



Composition Facompo, Lisieux (Calvados)
Achevé d'imprimer en janvier 2006 sur les presses de l'imprimerie
Europe Media Duplication à Lassay-les-Châteaux (Mayenne)
Dépôt légal : janvier 2006
N° de dossier : 00/00

Imprimé en France

